

à lire



Le Soleil, Jacques Deschênes

Le hockey junior est de retour

Les Remparts de Québec ont inauguré hier soir leur saison locale contre leurs grands rivaux, les Castors de Sherbrooke, dans un match qui fut marqué par les habituelles batailles du hockey junior. Un fait plus grave, toutefois, s'est produit car le soigneur des Remparts aurait échangé des coups avec l'arbitre du match sous les estrades du Colisée.

page D-1

Le Québec sectionné

La circulation aérienne au dessus de Québec est dirigée en grande partie du Manitoba et du Nouveau-Brunswick. L'Association des gens de l'air demande que cette situation prenne fin.

page B-1

Le député André Harvey prendra la place de l'intendant Jean Talon

par Roch DESGAGNE

Le député André Harvey de la circonscription provinciale de Charlesbourg est passé à la postérité, hier soir, quand le conseil municipal de Charlesbourg a substitué son nom à celui de l'intendant Jean Talon, pour désigner le boulevard qui marquait autrefois la frontière entre Charlesbourg et Orsainville.

La résolution à cet effet n'a évidemment pas passé comme lettre à la poste, la plupart des 15 membres du conseil y allant de leurs interventions et commentaires. "C'est indécent", a lancé un contribuable, dans l'assistance, lorsque le conseiller J.-B. Roy a proposé le changement d'appellation. Le maire Henri Casault a coupé court aux murmures, en rappelant le public à l'ordre.

Mais le "baptême" s'est tellement fait subtilement que tout le monde n'y a vu que du feu, et que le maire a été appelé à confirmer l'adoption du nouveau nom du boulevard Jean-Talon, un peu plus tard, à la demande d'un contribuable... qui n'en croyait pas ses oreilles, sans doute.

Le député André Harvey ne sera plus en reste avec son frère, le ministre Gérard Harvey, dont le nom a été donné à une autoroute qui traverse la région du Saguenay.

Trop de Jean-Talon

Le proposeur a insisté plus particulièrement sur le fait que le nom du premier intendant de la Nouvelle-France désigne déjà plusieurs rues de la province. Il y a même une rue du secteur N.-D.-des-Laurentides, maintenant partie de Charlesbourg, qui porte ce nom illustre.

"On risque de faire fausse route!" commentait pour sa part le conseiller Lawrence Pageau, qui considère que le boulevard rebaptisé est une artère importante, et qu'il aurait fallu y réfléchir avant d'en changer la personnalité. Il est d'accord pour qu'on change les

noms de rues qui se doublent, dans la grande ville de Charlesbourg, mais non pas en procédant rue par rue.

(Suite à la page A6, 4^e col.)

sommaire

A Québec aujourd'hui	A-14
Annonces classées	D-5 à D-13
Arts et lettres	A-14 et A-15
Bandes dessinées	D-13
Bridge	D-12
Consommation	B-4 et B-5
Décès	D-14
Economie-finances	B-12 à B-15
Feuilleton	D-11
Horoscope	D-13
Information régionale	A-17
Monsieur Québec	A-7
Mot mystère	D-6
Mots croisés	D-8
Page documentaire	A-5
Patron	D-9
Sport	D-1 à D-4
Télévision	A-16

météo

Aujourd'hui, le temps sera froid et venteux. Possibilité d'averses. Demain, peu de changements sont prévus.

Détails page D-5

ce soir

Télévision A 21h30, au canal 11, Format 60. André Payette anime à nouveau la populaire émission d'information de Radio-Canada.

La reprise du travail prend de l'ampleur

par Léonce GAUDREAU

Les entrepreneurs en construction de la région de Québec ont réussi à faire de nouvelles percées, hier sur des chantiers qui étaient jusqu'à la fin de semaine dernière fermés par la grève générale de la FTQ-construction.

En effet, pendant que cette centrale syndicale rapporte qu'à Montréal l'intensification de ses lignes de piquetage a réussi à contrer les tentati-

ves de réouverture des entrepreneurs, dans la région de Québec, c'est plutôt à la situation inverse qu'on assiste.

Un porte-parole patronal, M. Jean-Yves Langlois, confirmait que c'était pratiquement le statu quo à Montréal, tandis qu'on signalait, selon des rapports fragmentaires, une augmentation de chantiers ouverts principalement dans la région de l'Abitibi, des Cantons de l'Est et de Québec. Il a ajouté que c'était surtout dans le secteur des travaux routiers que la reprise avait

été la plus forte, hier, sans toutefois pouvoir donner plus de détails.

À Québec, les gros chantiers comme ceux de la Laurentienne, Delta-Nord, La Chancellerie et les Jardins de Coulonge demeurent toujours fermés, mais plusieurs petits chantiers parsemés ici et là dans la région ont retrouvé un certain rythme, principalement à Sainte-Foy, grâce à la présence constante de forces policières.

Ainsi, la sûreté de Sainte-Foy rapportait qu'elle avait maintenant

une liste de 17 chantiers à surveiller, comparativement à seulement un la semaine dernière, soit celui de Cobico (Rolland Couillard). Ce dernier a même réussi à rouvrir un deuxième chantier hier tout près de celui qu'il réussit à maintenir ouvert depuis jeudi dernier sous une protection policière imposante (y compris celle

(Suite à la page A6, 1^{re} col.)

Autres nouvelles, page A-6 et D-14

L'eau fait des ravages à St-Emile

par Guy DUBE

"Ça fait déjà deux à trois semaines qu'on nous empoisonne petit à petit. On mangeait presque pas, ça ne nous disait plus de travailler, on était comme étourdis. Puis, en fin de semaine, ça a éclaté. Nos femmes, nos enfants, presque tout le monde est malade et plusieurs doivent être traités à l'hôpital."

Trois résidents de Saint-Emile, municipalité sise à une dizaine de milles au nord de la ville de Québec, ont décidé de passer aux actes, hier soir, et de dénoncer l'inertie de leur conseil municipal relativement à la pollution de l'environnement.

MM. Marcel Côté, Gervais Gagnon et Yvon Roy, tous pères de famille dont les enfants, blancs comme des draps, sont atteints de gastro-entérite, ont souligné et montré au SOLEIL que, faute de fonds, les autorités municipales n'ont pas terminé des travaux d'égouts, au coin des rues Laval et Vézina.

Ces égouts à ciel ouvert se déversent par gravité dans des ruisseaux qui alimentent un lac où justement l'eau potable est pompée pour alimenter le service de l'aqueduc.

À côté de ce lac, il y a un dépotoir. Une barrière a cependant été installée, il y a trois semaines, afin d'empêcher des gens sans conscience d'aller y jeter leurs déchets.

"Il y a quelque temps, on pouvait même y voir des vieilles peaux de vache provenant des tanneries", a précisé M. Roy.

Contradiction

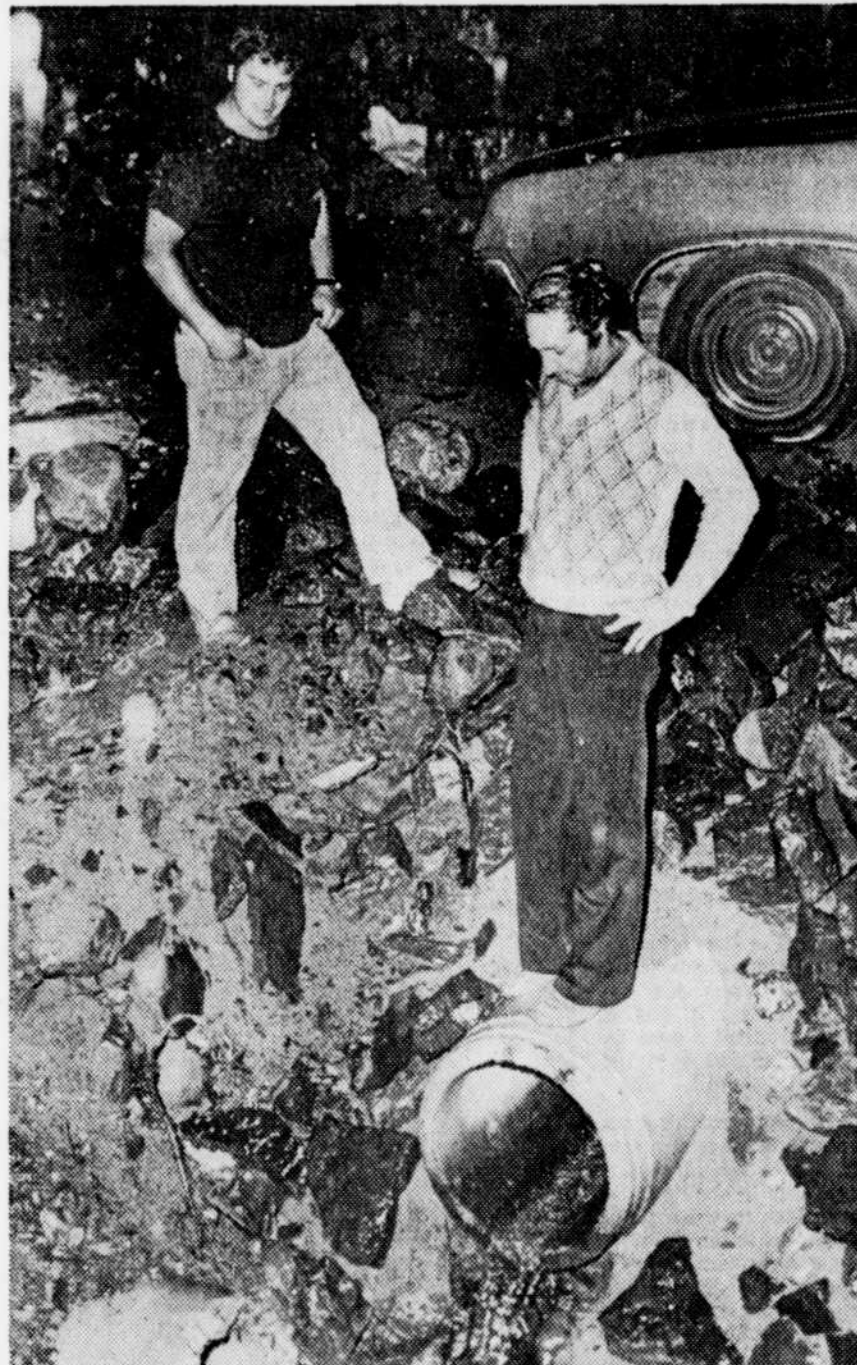
Face à cette situation, les édiles de Saint-Emile ont demandé à la population de faire bouillir l'eau pendant au moins 20 minutes avant de s'en servir pour fins de consommation.

Mais, un porte-parole de l'hôpital Saint-Ambroise de Loretteville recommande à cette même population de ne pas boire de cette eau, même si elle est bouillie, pendant 30 minutes ou une heure.

Les résultats des analyses en laboratoire effectuées sur différents échantillons ne sont pas encore connus et c'est ce qui porte les autorités médicales à recommander à la population de ne pas boire de cette eau, même bouillie.

Une garde-malade de l'hôpital a de plus indiqué qu'une centaine de personnes ont été traitées dans l'institution, en fin de semaine dernière,

(Suite à la page A6, 5^e col.)



Le Soleil, André Boucher

Ca pue!

Dans ce trou, situé au coin des rues Laval et Vézina, à Saint-Emile, "ça sent pas bon". Depuis maintenant trois ans, affirment Gervais Gagnon et Marcel Côté, que nous apercevons sur la photo. Ces égouts descendent la rue Vézina, se déversent dans un ruisseau qui, lui, alimente un lac où la municipalité de Saint-Emile s'approvisionne pour le service de l'aqueduc.

Les Petrov en liberté surveillée

par Guy DUBE

"Enfin, ils se sont décidés! Ils se sont aperçus qu'on n'est pas des criminels..."

Dragan Petrov, un des 22 membres de la désormais célèbre famille de gitans qui pourrissent dans les locaux du ministère de l'Immigration depuis deux mois maintenant, était fou de joie, vers 19 heures hier.

Aurelio Perich, l'interprète de la famille Petrov, venait de lui annoncer par téléphone que la détention, c'est fini pour eux.

Depuis cet avant-midi, cette famille apatride peut circuler librement

dans les rues de la ville, y travailler si certains le désirent.

La seule condition qui leur est imposée est de rentrer tous les soirs dans les locaux du ministère qui consent à les héberger jusqu'à ce qu'une décision finale soit prise à leur sujet.

Du quatrième étage où ils étaient détenus, tous les Petrov ont démenagé leurs effets personnels au troisième étage, justement là où les immigrants peuvent trouver gîte et nourriture avant de s'installer dans la ville ou la province de leur choix.

Dossier rouvert

Selon des informations transmises au SOLEIL hier soir, M. Bleau, chef du

district de Québec pour l'Immigration, a été invité à se rendre à Montréal, hier, où des commissaires du ministère ont rouvert le "dossier Petrov".

"Il était temps qu'une décision se prenne, a ajouté notre informateur. Les nerfs de tout le monde étaient tendus, dans la bâtisse."

Cette famille tzigane de la Yougoslavie, qui est entrée illégalement au Canada en juillet dernier, devait donc goûter graduellement, aujourd'hui, aux premiers instants d'une liberté dont la longueur est encore indéterminée.

Pour ces 22 apatrides — des hommes, des femmes, des enfants, des

adultes, des vieillards — qui pensaient trouver ici la liberté au lieu de la détention, il s'agit peut-être là d'un premier pas qui les conduira vers un pays bien à eux, un pays qui a accepté et qui accepte encore des centaines de milliers d'immigrants: le Canada.

Intervention de Burns

De son côté, le leader de l'Opposition à l'Assemblée nationale, M. Robert Burns, demande l'intervention personnelle du ministre de l'Immigration, Mme Lise Bacon, pour que la famille Petrov soit reçue au Québec.

Dans un communiqué, il rappelle le deuxième article de la loi 46

(Suite à la page A6, 5^e col.)

pas possible!

Chance folle!

Mon vieil ami, Gaston de Lachance, G. de Lachance pour tous, sauf pour lui, est un éternel optimiste. Toujours le sourire, jamais un mot plus haut que l'autre, bref un bon gars.

G. de Lachance (le de, la famille le traîne depuis que le grand-père a fait faire sa généalogie. Ils descendent, c'est écrit en toutes lettres, de Mgr de Laval par la branche cadette et les filles; G. de Lachance, que de blagues nous faisons au collège sur son nom lorsqu'il écopait seul d'une punition pour nos mauvais coups. Il se contentait de nous répéter: "Ca aurait pu être pire. Au lieu de Gaston, j'aurais pu m'appeler Joseph-Alexandre-Isidore comme mon oncle. Ca aurait fait, en initiales, J.A.I. de Lachance et tout le monde aurait ri de moi..."

Quand il arrivait bon dernier, la plupart du temps, il expliquait: "Ca

aurait pu être pire. Nous ne sommes que 22 élèves. Pensez-y, j'aurais pu être trente-cinquième". A la distribution des prix, il avait toujours celui de l'application et du succès. Et nous on riait de sa veine!

Oui, nous l'aimions bien G. de Lachance. Quand il se cassait une jambe au ping-pong ou qu'il renversait les burettes à la grand-messe, on se disait que, dans le fond, nous autres nous n'étions pas si mal.

Si je parle de lui aujourd'hui, c'est que je l'ai revu, l'autre jour, essayant de lire son Devoir à la pluie battante, appuyé sur un arrêt d'autobus tout frais peinturé. Sans imperméable — il l'a laissé chez moi il y a deux ans, même que je l'avais sur le dos. J'ai freiné en me rangeant sur le bord du trottoir pour l'inviter à monter. Je n'ai pas vu, évidemment, la flaque d'eau

sale, la seule, devant laquelle il était figé par le destin. Tout dégoulinant, il s'est penché, ses lunettes pleines de boue à la main, et j'ai ouvert la portière au moment même où il essayait de voir par la glace quel était ce bon samaritain.

Je l'ai aidé à se relever. Non sans mettre les pieds sur ses verres. Il a eu un sourire: "C'est pas grave. J'allais justement chez l'opticien. Imagine que j'ai brisé la monture à la dernière partie des Mètres. Un peu plus, mon vieux, et j'héritais d'une belle balle de baseball. Quand j'ai repris connaissance, c'est mon voisin qui l'avait dans les mains. Un type bien gentil qui m'a dit merci. Et lui il n'avait pas de lunettes pour se protéger. Heureusement que ce n'est pas lui qui l'a reçue dans la figure."

G. de Lachance eat intarissable. Tout ce qui peut lui arriver, c'est

pas croyable. J'ai réussi à l'interrompre après son herbe à puces — "mais tout un pique-nique, mon vieux. Il n'a plus qu'une heure. Durant le repas. Heureusement, sans ça, les sandwichs auraient été secs un peu."

J'ai risqué une question, sûr que le ciel lui était encore tombé sur la tête. Mais la curiosité c'est plus fort que moi. Que faisait-il sur le coin de la rue à prendre une douche alors qu'il s'est acheté une automobile au printemps, avec l'argent de son dernier accident?

— "Vendu mon vieux. Mais un bon prix. Assez en tous les cas pour rembourser ma carte de crédit d'essence."

— "Dis donc, t'as dû en voyager un coup?"

— "Même pas, je devais partir en octobre pour Old Orchard, paraît que c'est moins cher l'automne. Non, tu ne devineras jamais. C'est à cause de l'horloge grand-père."

Et de la tondeuse à gazon. Et des 12 valises de voyage, en vraie imitation de porc. Et de la batterie de cuisine en cuivre et du set de vaisselle, une vraie copie de Buckingham Palace. "Mon vieux, tout ce que tu peux mettre sur une carte de crédit d'essence. Et sans te déplacer. A chaque mois on te fait une offre... Mais, que veux-tu, je n'arrivais plus, j'ai vendu l'auto."

Un grand sourire: "Et tu sais pas, ça m'a réconcilié avec le facteur. Il devait être jaloux de tout ce que je recevais par la poste..."

Le père Plexe

Pour Morin, il faut plus que changer les hommes

par Gilbert ATHOT

Une approche positive, un projet collectif et une action solidaire sont trois des conditions essentielles à un renouveau québécois, a affirmé M. Claude Morin, hier soir.

Par ailleurs, ce renouveau québécois est devenu nécessaire pour sortir du désenchantement actuel au Québec où le pessimisme et le défaitisme trouvent trop souvent leur aboutissement dans le simplisme des solutions proposées, a aussi laissé entendre la vedette du Parti québécois dans la région de Québec.

Parlant devant la Chambre de commerce de Sillery, le candidat du Parti québécois dans le comté de Louis-Hébert, a évidemment — "et vous ne serez pas surpris que j'en arrive là", a-t-il dit — insisté sur l'importance de remplacer le gouvernement Bourassa par un autre.

"Mais changer les hommes, même par une équipe plus valable, ne serait pas suffisant si du même coup et à cette occasion, certaines exigences essentielles ne sont pas satisfaites", devait ajouter immédiatement l'ancien sous-ministre des Affaires intergouvernementales dans les gouvernements successifs de MM. Lesage, Johnson, Bertrand et Bourassa.

Une approche positive

Selon lui, cette approche positive consiste à mettre l'accent sur les qualités des Québécois plutôt que de chercher des excuses à l'inaction en invoquant leurs défauts.

"Fondamentalement, il s'agit de poser, si l'on peut dire, un geste de foi et d'espérance. De foi en nos capacités, dont plusieurs n'ont jamais eu la chance d'être mises en valeur. D'espérance en notre maturité, notre sérieux et notre aptitude au travail", a-t-il dit textuellement.

M. Morin croit qu'un gouvernement nouveau qui adopterait cette approche aborderait les problèmes courants de notre société en nourrissant le dynamisme des citoyens et leur créativité. Un tel gouvernement ne découragerait pas les citoyens, ne viserait pas à dessiner à mettre les gens en opposition les uns avec les autres, a-t-il ajouté.

"Ainsi, pour prendre un exemple, il ne tenterait pas a priori de se faire du capital politique sur le dos des syndicats en les provoquant. Autre exemple: il ne chercherait pas à donner l'impression qu'il résout vraiment les difficultés alors qu'il n'applique en réalité que des cataplasmes et qu'il retarde les échéances", a tenu à bien expliquer le candidat prestigieux du PQ.

"Le gouvernement actuel de M. Robert Bourassa prend pour acquis que les Québécois ont quelques talents, mais surtout beaucoup de limitations. Il agit en conséquence et nous conduit à la médiocrité", devait préciser l'ancien sous-ministre.



Claude MORIN

Un projet collectif

Toutefois, pour réussir la mobilisation nécessaire, il faut proposer à nos compatriotes un objectif de nature

Nous publions en page 5 de larges extraits du discours de Claude Morin

à canaliser l'action, estime M. Morin.

"Dans un peuple, la diversité d'opinions est bonne en soi pourvu qu'il y ait accord sur certaines valeurs de base. Elle peut même être fertile. Elle devient corrosive dans la mesure où elle est aggravée par l'absence d'ob-

jectifs stimulants, explique-t-il.

"Les personnes qui n'ont pas de but dans la vie piétinent, obéissent à la loi du moindre effort, deviennent amères, se replient sur elles-mêmes et s'ennuient. La même chose est vraie des peuples", ajoute-t-il.

Selon lui, un gouvernement ne peut certes pas imposer des objectifs qui ne correspondent pas aux aspirations profondément ressenties par

les citoyens. Sa tâche est de percevoir ces aspirations, de suggérer des orientations, de dessiner des horizons, de proposer un idéal.

Or, à ses yeux, rien ne nous vient de la présente administration québécoise alors que le Parti québécois propose un projet collectif: "se construire un pays, édifier une société qui nous convienne, en somme faire que les Québécois deviennent ce qu'ils sont capables d'être".

Une action solidaire

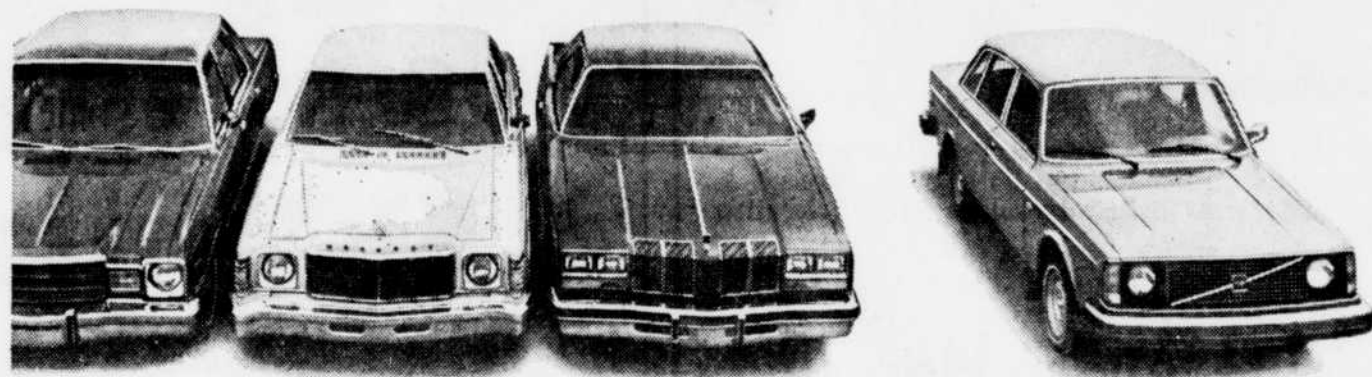
Le manque d'unanimité au Québec découle en partie du fait qu'à six millions de citoyens seulement et minoritaires dans un pays de vingt-deux millions d'habitants, "nous sommes politiquement, administrativement et financièrement tenus d'alimenter deux ordres de gouvernement. Cela provoque une sorte d'écartèlement interne", affirme M. Morin.

Au Canada, le régime fédéral nous fait nécessairement osciller, comme peuple, entre la soumission à l'ensemble ou la contestation exultante, estime-t-il aussi.

Dans cette perspective, il croit qu'en plus de rendre difficile aux fédéralistes la tâche de développer un projet collectif approprié aux Québécois, le régime actuel est un des principaux obstacles à l'émergence d'une solidarité québécoise efficace.

"La division des pouvoirs entre Ottawa et Québec conduit à la division des Québécois entre eux et souvent malgré eux. Vouloir maintenir ce fédéralisme, ou le retoucher ici et là par des amendements constitutionnels de façade, ou encore se contenter de transferts symboliques de pouvoirs, équivaut à vouloir maintenir une des plus importantes causes historiques de la subdivision québécoise", a-t-il aussi déclaré.

IL FAUT PLUS QUE DE LA GRANDEUR POUR AVOIR LA CLASSE D'UNE VOLVO.



Volare

Monarch

Cutlass

Volvo

Certes, il faut reconnaître que bien des voitures offrent autant d'espace à l'intérieur que la Volvo, comme par exemple la Granada, la Volare, la Monarch ou la Cutlass.

La grande différence réside toutefois en ce que ces voitures n'offrent pas tous les mêmes avantages que la Volvo.



La Volvo, bien que spacieuse à l'intérieur, mesure pourtant, à l'extérieur, de cinq pouces à un pied et demi de moins que chacune de ces voitures. (Ce qui fait de cinq pouces à un pied et demi de moins à stationner.) Et son rayon de braquage mesure de sept à dix pieds de moins.

Mais la Volvo ne se mesure pas qu'à ses dimensions.

Prenez les sièges, par exemple. Infiniment réglables, les sièges baquet de la Volvo ne sont pas conçus par des décorateurs, mais par des ingénieurs, en collaboration avec des spécialistes en orthopédie. Car and Driver mentionne qu'ils "vous donnent plus de confort que ce que vous pourriez obtenir dans la plupart des voitures actuelles."

Les servo-freins à disque sur les 4 roues de la Volvo stoppent la voiture sur une distance plus courte que celle requise par une Granada,

une Volare,

une Monarch



ou une Cutlass.* Et grâce à un moteur à cames en tête alimenté par injection, la Volvo accélère plus rapidement que ces quatre autres voitures.

De plus, il suffit de faire virer brusquement chacune de ces voitures pour apprécier la supériorité de manœuvrabilité que procurent à la Volvo la direction à crémaillère et la suspension à

jambes de force verticales dont elle est dotée.

En obtenant une Volvo, vous obtenez une voiture dont la durée moyenne est de 16,6 années en Suède (selon les plus récents calculs fournis par la Société suédoise d'inspection des automobiles).

Vous obtenez aussi une voiture dont les caractéristiques de sécurité ont fait une telle impression



sur le gouvernement américain, que celui-ci a acheté 24 Volvo qu'il se propose d'utiliser dans des épreuves de collision qui serviront à établir de nouvelles normes de sécurité automobile.

Vous pourriez dépenser une forte somme pour obtenir une voiture comme la Granada, la Volare, la Monarch ou la Cutlass. Mais avant de le faire, vous devriez penser à nous rendre visite. Nous estimons que vous constaterez ainsi que ces voitures ne sont pas en mesure d'atteindre la classe d'une Volvo.

*Performance de freinage par véhicule à charge légère, telle que fournie par le fabricant en raison de la loi du Département des transports aux E.U.

NOMBREUSES SONT LES VOITURES CLASSEES DANS LA CATEGORIE DE PRIX D'UNE VOLVO QUI N'ONT PAS LA CLASSE D'UNE VOLVO.

Turmel Automobiles Inc.
1385 nord, rue Dorchester
522-2793

Jacques Girard Automobiles Inc.
656 Graham Bell, Ste-Foy
687-0753



HAUTE FOURRURE
RAFFINEE, SOBRE
ET ELEGANTE

Jeane Hardy

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
461 est, rue Saint-Joseph
529-5756

large part aux tartans

La casquette-visière s'incline à l'anglaise. \$12.

Notre exclusivité française, l'écharpe mousseline tissée de carreaux. \$5.99

simons
place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy

Sécurité d'emploi totale aux enseignants à Laval (Kerwin)

par Jean MARTEL

Tout en indiquant les conséquences et le coût de la grève pour les étudiants et la société, le recteur de l'Université Laval, M. Larkin Kerwin, a soutenu que l'arrêt de travail des professeurs n'était pas justifié, surtout à la suite des nouvelles propositions de l'Université qui constituent "des ouvertures majeures pour un règlement du conflit".

"Ces nouvelles propositions, a-t-il dit hier à l'occasion d'une conférence de presse, reflètent plus en détail le souci de l'Université d'assurer un bon fonctionnement et une qualité élevée de l'enseignement et de la recherche. Elles assurent la collégialité et une

protection contre la centralisation, la bureaucratie et l'arbitraire."

"Elles donnent aussi aux professeurs des conditions salariales fort intéressantes, une sécurité d'emploi et une liberté académique qui n'a jamais été mise en cause à Laval."

Au sujet de la collégialité, le recteur a déclaré qu'il y avait des différences de modalités entre la position de l'Université et celle du syndicat des professeurs. "Il faut dans chaque département une personne qui prend les décisions de jour en jour. D'autre part, l'Université Laval est la plus collégiale de toutes les universités canadiennes; 80 pour cent des membres sont élus ou désignés."

En ce qui concerne l'assemblée des professeurs, l'Université accepte, a continué M. Kerwin, qu'il y ait une dans chaque unité administrative. Le directeur en ferait partie, et elle serait saisie, par exemple, de questions relatives à la sélection et à l'engagement des professeurs, à leur promotion et à leur perfectionnement. Cette assemblée désignerait un comité permanent de trois à cinq professeurs. Le directeur du département devrait tenir compte de l'avis de ces personnes; sinon il devrait justifier les raisons qu'il aurait de passer outre à leur conseil.

Sécurité d'emploi

M. Kerwin a fait remarquer que l'Université accorderait la sécurité d'em-

ploi totale à tous les professeurs agrégés et titulaires et à tous les professeurs permanents. En ce qui concerne les professeurs engagés à la suite de subventions, l'Université ferait une étude avec le syndicat sur la question de leur permanence d'emploi.

Quant à l'offre salariale qui est faite aux professeurs, elle est de 44 pour cent pour deux ans.

Le recteur a indiqué la volonté nette de l'Université de négocier avec le syndicat. "Le syndicat doit discuter les ouvertures que nous avons faites." C'est depuis vendredi que le syndicat des professeurs de l'Université Laval

(SPUL) a rompu les négociations avec la partie patronale.

Le trimestre

M. Kerwin a affirmé que le trimestre d'automne n'était pas encore compromis et que, si l'Université se remettait en marche dès lundi prochain, les étudiants pourraient faire leurs quinze crédits. Mais si la grève persiste plus longtemps, le trimestre sera raccourci, et cela au détriment des étudiants.

Le recteur a tenu à souligner aussi la perte que constitue pour la société la suspension des travaux de recherche effectués à Laval.

Le recteur a mis en relief le "piquetage illégal" que font les pro-

fesseurs sur le campus de l'Université. Cela est allé, a-t-il dit, jusqu'à de l'intimidation et des pressions physiques à l'endroit de certaines employées de bureau de Laval.

"Nous avions demandé à ce personnel par trois fois de revenir au travail, mais devant ces pressions faites par des syndiqués nous avons trouvé qu'il était plus décent de ne plus inviter les employés de bureau et autres à revenir au travail."

M. Kerwin a ajouté que comme tactiques pour étirer la grève, le syndicat, par des piquetages illégaux, empêche l'accès au Centre de traitement de l'information de l'Université, ralentissant ainsi le travail de l'Université.



M. Paul-A. Audet, président et directeur général du Soleil (à gauche), M. Jacques Francoeur, l'éditeur et le président du conseil d'administration du journal (à droite) et le ministre des Communications, M. Denis Hardy, ont signé hier le livre d'or de la ville de Sept-Iles.

LE SOLEIL souligne la venue de ses nouvelles pages

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Le journal LE SOLEIL entreprenait, hier, la publication de trois pages régionales afin de répondre plus adéquatement au double besoin fondamental de tout lecteur qui veut savoir ce qui se passe ailleurs mais d'abord ce qui se passe chez lui.

Ainsi que l'expliquait le rédacteur en chef, M. Claude Beauchamp, en page éditoriale hier, le président du conseil et éditeur du journal, M. Jacques-G. Francoeur, et le directeur de l'information, M. Claude Masson, ont élaboré encore davantage sur cette initiative, en soirée, au cours d'une réception donnée à Sept-Îles.

Ces pages régionales seront destinées exclusivement aux lecteurs de chacune des régions desservies par LE SOLEIL tout en permettant à ces mêmes lecteurs de bénéficier de l'ensemble des informations générales publiées chaque jour dans le journal. Ces régions

seront désignées comme l'Est du Québec, le Québec régional et le Québec métropolitain.

M. Francoeur a précisé que ce projet mûrissait dans l'esprit des dirigeants du journal bien avant que Communication-Québec révèle qu'il existait une pénurie d'information sur la Côte-Nord; le président et directeur général de l'entreprise, M. Paul-A. Audet, a pour sa part admis que cette révélation avait précipité la décision de relever le défi qui se présentait là.

Afin de dissiper toute équivoque, M. Masson a de son côté clairement précisé que les nouvelles importantes et d'intérêt qui proviendront des régions recevront un traitement comparable aux autres nouvelles provinciales; la différence étant plutôt que davantage de courtes nouvelles régionales pourront être introduites dans les six colonnes qui s'ajoutent quotidiennement.

Plus tard, M. Claude Beauchamp a expliqué que cette formule

n'avait rien de révolutionnaire puisque c'est ce qui se pratique dans plusieurs grands journaux métropolitains dans le monde, et que LE SOLEIL, le seul quotidien du Québec à couvrir un si grand territoire et le seul à avoir des bureaux régionaux avec des journalistes permanents, pouvait explorer cette trace qui pourrait être celle des journaux de demain.

Quelque 130 personnes, venant des régions de Baie-Comeau-Hauterive, Port-Cartier, Schefferville, Havre-Saint-Pierre et Sept-Îles, ont participé à cette réception.

Le conseiller municipal Aylmer Whitton, dans son mot de bienvenue, a noté que l'événement d'hier coïncidait avec les manifestations du 25^e anniversaire de l'incorporation de la ville, le 80^e anniversaire du SOLEIL et le quinzième anniversaire de l'ouverture d'un bureau à Sept-Îles; le conseiller a vivement souhaité que le journal continue d'être présent dans la région.

Réseau téléphonique Zenith en octobre à Sept-Îles

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — La population de Sept-Îles bénéficiera du réseau téléphonique Zenith à partir du bureau régional de Communication-Québec à Sept-Îles, et ce dès le lundi 4 octobre prochain.

En annonçant la nouvelle, hier soir à Sept-Îles, à l'occasion de l'inauguration de pages régionales du SOLEIL, le ministre québécois des Communications, M. Denis Hardy, a affirmé qu'il s'agissait d'une façon pour le gouvernement de s'acquitter d'une de ses responsabilités qui consiste à rendre l'information accessible à tous.

Jusqu'ici, les 120.000 citoyens de la Côte-Nord dépendaient du bureau régional de Rimouski. Le réseau Zenith offre à tous les Québécois l'accessibilité aux services gouvernementaux par le fait qu'il achemine tous les appels des citoyens d'une même région vers leur bureau de Communication-Québec; là, un préposé aux renseignements informe les citoyens ou les dirige à qui de droit.

M. Hardy a aussi fait partager aux médias les responsabilités de bien informer le public. Les médias doivent, dit-il, donner l'information exacte, sans craindre de critiquer le pouvoir établi et d'être le chien de garde de ceux qui l'exercent. "L'information est vitale dans un

régime vraiment démocratique", a ajouté M. Hardy.

Dans l'esprit du ministre, les médias doivent être indépendants du gouvernement, des puissances financières, et des centrales syndicales. L'honnêteté et la fidélité doivent enfin guider les journalistes dans l'exercice de leur fonction, a précisé le titulaire des Communications dans un discours d'une bonne quinzaine de minutes et religieusement écouté par les 130 personnes présentes.

Enfin, M. Hardy a félicité LE SOLEIL pour cette initiative d'ouvrir, depuis hier, trois pages régionales pour couvrir l'Est du Québec, le Québec régional et le Québec métropolitain.

Démocratie et finances seront les thèmes majeurs des élections du grand Beauport

par Louis TANGUAY

La défense de la démocratie municipale et les finances des anciennes municipalités seront de toute évidence les deux thèmes majeurs de la première campagne électorale du grand Beauport qui, sans être officiellement ouverte, n'en est pas moins engagée entre deux groupes qui ont commencé à se regarder comme chien et chat.

De sa position de force, le maire actuel, M. Marcel Bédard, regarde venir les premières attaques dirigées surtout contre lui par le Rassemblement démocratique municipal (RDM) de Beauport.

Cette équipe nouvelle née il y a un peu plus d'une semaine, au cours d'une assemblée publique, regroupe des gens de divers milieux et de tous les quartiers de la nouvelle ville issue de la fusion de Saint-Michel-Archange, Giffard, Beauport, Villeneuve, Sainte-Thérèse-de-Lisieux, Courville et Montmorency.

Ses plus gros canons sont MM. Fernand Boilard et Louis Deslauriers, président et vice-président, et M. Alexis Bérubé, ex-maire de Giffard et candidat du RDM à la mairie.

En adoptant un manifeste en neuf points, le RDM a déjà principalement axé sa cam-

pagne électorale sur le maintien d'une saine démocratie municipale par la participation populaire et une information adéquate, par un traitement égal des citoyens sans considération de quartier ou d'allégeance politique et par une revalorisation du rôle de conseiller.

M. Bérubé a quant à lui mis fortement en cause la disponibilité du maire Bédard qui, en plus de diriger un bureau d'ingénieurs conseil, occupe le siège de député de Montmorency à l'Assemblée nationale et est adjoint parlementaire du ministre des Transports.

Infirmer, il s'est déjà engagé à prendre un congé sans solde pour la durée de son mandat s'il est élu, le sept novembre.

Réponses chiffrées

En réponse à cette argumentation, le chef du Réveil de Beauport, le maire Bédard, a commencé d'aligner ses hommes et ses chiffres.

Son équipe, il la présentera au début d'octobre et elle devrait comporter quatre ou cinq nouveaux visages.

On y retrouvera sans doute les quatre membres du Réveil qui siègent déjà au conseil provisoire, MM. Jacques Têtu, Denis Robert et André Proulx et lui-même.

Pour les autres, dit-il, son parti a eu l'embarras du choix devant le nombre de personnes qui ont manifesté l'intention de briguer les suffrages sous la bannière du Réveil.

Il y en a eu tout au moins assez pour que M. Bédard s'attende à ce que le nombre total de candidats à l'élection pour les 12 postes dans les six quartiers, s'élève au-dessus de 30.

Mais sa bataille à lui, c'est sur les bilans des anciennes municipalités qu'il entend l'orienter en se servant des états financiers de chacune, pour la période précédant la fusion. Ces chiffres seront rendus publics officiellement lors de la prochaine assemblée du conseil, le 4 octobre, mais le maire Bédard a déjà laissé entendre "qu'il y a des citoyens qui vont faire un saut en voyant le résultat".

Incidentement, il a été possible d'apprendre que quatre

des six municipalités ont accumulé des déficits totalisant entre \$900.000 et \$1.000.000, seules Beauport et Sainte-Thérèse jouissant d'un surplus qui sera redistribué

parmi leurs contribuables respectifs.

Du côté des déficits, le plus considérable (près de \$400.000) retomberait sur les contribuables de Giffard.

A ce sujet, il faut noter que ces chiffres se rapportent aux années financières antérieures au regroupement et n'ont par conséquent rien à voir avec la fusion.

NET-TOP

TOUT PROCHE - TOUT PROPRE

SUEDE & CUIR

(un nettoyage délicat)

Les spécialistes de Net-Top emploient un détergent spécial et un équipement hautement perfectionné pour redonner la souplesse d'origine à vos cuirs et suèdes. Et plus encore, on peut renouveler la teinture de vos vêtements. Dix magasins Net-Top assurent ce travail délicat.

NET-TOP utilise le procédé *Suede-life*

A VENDRE
DEUX (2) BOUILLIÈRES

300 forces, avec équipement. Très bonne condition

839-8613

Crédit Foncier

Fondé en 1880
Actif supérieur à \$800 millions

Obligations de 5 ans

Minimum \$500

10 1/4%

Intérêts payés semi-annuellement, mensuellement (Minimum \$5000) ou composés et payés à échéance

10 1/2%

Intérêts payés annuellement

Québec: 1135, Chemin St-Louis
(418) 681-0277 (M. J. Goulet)
(Mme L. Brulotte)

Frais virés acceptés

Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock, Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

l'éditorial

Défaite des sociaux-démocrates en Suède

La défaite du gouvernement social-démocrate de M. Olof Palme ne paraît spectaculaire en Suède que parce qu'elle met fin à un règne ininterrompu de ce parti depuis quarante-quatre ans. De fait, fidèle à elle-même la Suède ne s'est engagée que progressivement vers la mise au pouvoir d'une coalition de partis non socialistes. En 1973, ceux-ci obtenaient le même nombre de sièges, 175, que les sociaux-démocrates et les communistes, ces derniers détenant toutefois le pouvoir en raison de leur union assurée.

Cette fois, les partis "bourgeois" ont remporté 180 des 349 sièges au Rikstag (parlement), contre 169 sièges pour le bloc socialiste-communiste. La coalition au pouvoir a recueilli 50,7 p.c. des voix, tandis que les socialistes et les communistes en retiennent 47,6 p.c. Le leader du Parti du centre, M. Faellidn sera appelé à diriger le gouvernement son parti ayant obtenu le plus de voix (24,2 p.c.) parmi ceux de la coalition, qui groupe également le Parti libéral (11,1 p.c. des voix) et le Parti conservateur (15,3 p.c. des voix).

On constate, encore une fois, en dépit de la défaite qui met fin au long règne des sociaux-démocrates suédois, à quel point le corps électoral de ce pays manifeste une remarquable stabilité. Ce scrutin n'a pas donné lieu à un déplacement marqué des voix, dont la proportion accordée à chaque parti est à peu près constante depuis plus de cinquante ans. Ainsi, depuis les années '20, les sociaux-démocrates ont recueilli régulièrement entre 40 et 50 p.c. du vote, les communistes 5 p.c., les conservateurs et les libéraux entre 15 et 20 p.c. des voix.

La même stabilité accentuée s'est manifestée dans la direction du parti au pouvoir, les sociaux-démocrates ayant gouverné seuls ou dirigé une coalition depuis plus de quarante ans. Le premier ministre Per Albin Persson a été au pouvoir de 1932 à 1946; M. Tage Erlander de 1946 à 1970 et M. Olof Palme de 1970 à 1976. On peut maintenant se demander si l'élection d'une coalition non socialiste inaugure une ère aussi longue de pouvoir entre les partis "bourgeois" qu'elle le fut pour le Parti social-démocrate. On peut aussi se demander si le pouvoir n'encouragera pas une fusion entre les trois partis, conservateur, libéral et du centre dont les positions, en vérité, ne sont pas tellement éloignées sur la majeure partie des questions discutées. Cette fusion serait souhaitable pour clarifier et délimiter plus nettement la politique suédoise entre grands partis.

Les partis suédois ne sont pas des formations de "classes" mais plutôt de groupes sociaux, comme cela existe dans tous les pays industrialisés. Le Parti du centre, appelé à diriger la coalition, collabore étroitement avec les libéraux depuis 1964. Ancien parti agraire, il continue à obtenir un vaste appui des agriculteurs. Le Parti libéral recrute ses adhérents parmi les groupes religieux relevant des Eglises libres, les associations de tempérance, les employés de bureau et les petits commerçants. Le Parti conservateur recrute sa clientèle parmi les fidèles de l'Eglise d'Etat, les militaires et les intérêts industriels. Les syndicats, LO, soutiennent les sociaux-démocrates. Le Parti communiste, divisé entre ailes eurocommuniste (à l'italienne) et pro-soviétique a obtenu, avec 4,5 p.c. des voix, à peine suffisamment de suffrages

pour justifier sa représentation au Parlement qui demande un minimum de 4 p.c. des voix.

Lorsque M. Olof Palme a succédé à M. Erlander, à la tête des sociaux-démocrates en 1970, ce parti a été dirigé par un chef plus "idéologique" que ses prédécesseurs. Une légère fraction du corps électoral a pu ainsi penser que le Parti social-démocrate s'éloignait de sa politique traditionnelle de modération suivie depuis la prise du pouvoir, au début des années '30.

Auparavant, la Suède était marquée de luttes politiques et économiques très accentuées qui entraînaient de longues grèves; en 1933, les journées perdues à cause de conflits sociaux s'élevaient à 6 millions, contre 400 en 1967. Entre-temps, les associations patronales-ouvrières instaurèrent, à la suite des conférences de Saltsjöbaden (1936-1938), des mécanismes exemplaires de paix sociale. L'arrivée au pouvoir de nouveaux partis ne devrait pas remettre cette tradition en question.

Il ne serait pas surprenant que le corps électoral ait voulu signifier aux sociaux-démocrates de la réticence vis-à-vis d'une socialisation trop poussée. Sans compter que l'appui communiste paraît suspect. Le "fonds des salariés", entre autres, est apparu à une fraction de l'électorat comme une mesure devant éventuellement conduire à la socialisation des entreprises, privées dans une proportion de 90 p.c. dans ce pays dit socialiste. La construction de nouvelles centrales nucléaires a également joué un rôle important dans cette élection; les Suédois, sensibilisés à tout ce qui concerne la protection de l'environnement, sont

inquiets des déchets radioactifs qui résultent du développement de l'énergie nucléaire.

Mais justement, le pays a besoin de ressources énergétiques pour poursuivre son industrialisation poussée. Les autres ressources énergétiques étant pratiquement épuisées, l'énergie nucléaire apparaît essentielle. Sinon on risque d'aboutir à un ralentissement économique et à un chômage accru. Ce sera l'un des dilemmes à résoudre pour la coalition au pouvoir. Elle ne pourra compter, en cas de chômage accru, sur la sympathie des syndicats, qui soutiennent les sociaux-démocrates.

Depuis un demi-siècle, la politique suédoise a été caractérisée par un vaste consensus entre les partis et les diverses catégories de la population. C'est un trait de mentalité qui ne sera vraisemblablement pas changé par l'arrivée d'une nouvelle coalition au pouvoir. Le "welfare state" y est un fait acquis, conséquemment les impôts (50 p.c. du revenu moyen) continueront à y alimenter la sécurité sociale. De même, en politique étrangère, le neutralisme suédois subsistera, ce qui implique que le pays demeure à l'écart du Marché commun.

On ne voit donc pas que les partis "bourgeois" gouvernent le pays de façon très différente des sociaux-démocrates. Il serait toutefois surprenant que l'actuelle coalition entreprenne un aussi long record d'années de pouvoir que le parti qui le quitte. La stabilité et le consensus ne passent pas nécessairement par cette exigence-là.

Gilles BOYER

l'opinion des lecteurs

Un ex-détenu trouve la voie de la réhabilitation

L'Honorable Warren Allmand,
Solliciteur Général du Canada.

Permettez-moi de m'adresser à vous en tant qu'ex-détenu de la prison de Québec. J'y ai séjourné cinq (5) mois et j'ai terminé ma libération conditionnelle le 24 mars dernier. J'ai eu dans le passé des problèmes de drogue et mon incarcération, il va sans dire, découle directement de ce problème. Mais, il y avait sans doute des causes plus essentielles qui avaient pris racine dans ma personnalité. J'avais commis un délit, il était normal que la société se protège, mais la société ne se fait-elle pas passer un sapin? En incarcérant l'individu elle se protège à court terme, mais à long terme elle aggrave le problème. Voici pourquoi:

Vous avez 250 détenus dans une prison; pour réhabiliter efficacement un détenu, il faut que son cas soit étudié en détail, cela est logique. Ce n'est pas ce qu'on fait actuellement et c'est très difficile de le faire étant donné le faible rapport travailleur social-détenu dans nos prisons et même si on pouvait le faire, il serait très difficile de trouver une solution adéquate pour chaque cas. Que permettent de faire les moyens actuels? Très peu, presque rien, sinon la peur de l'incarcération. Mais, depuis que nos prisons se sont éloignées du Moyen Âge, on sait que ce renforcement négatif, répressif de la punition n'a plus de raison d'être dans une société évoluée comme la nôtre, ce qui fait que cette peur de la prison n'a pas de rôle à jouer non plus. Donc, la prison n'est pas assez prison pour l'appeler prison et pas assez réhabilitante (85% de récidive) pour réhabili-

ter, qu'est-ce que c'est? On ne sait pas. L'histoire la qualifiera sans doute de "phase de transition"...vers quoi?

Permettez-moi, si vous le voulez bien, d'amener à votre attention mon opinion d'ex-détenu concerné par ce sujet. J'étais directeur du journal "Le Reflet" à Orsainville. Au bout d'un certain temps, je me rendis compte que la collaboration de mes confrères était plutôt limitée. Je voulais construire une contre-réaction positive, mais comment voulez-vous réveiller une positivité dans un tel milieu? Impossible. Quand un individu est tendu, angoissé, il est bien sur la défensive et qui dit défensive dit agressivité, négativité. Mes confrères étaient trop instables pour réagir d'une façon constructive et ne désiraient par conséquent, que le plaisir à court terme.

Cette instabilité est la cause principale de l'incarcération. Quelqu'un qui est instable n'est pas capable de satisfaire ses désirs, il est constamment frustré. Il prend ainsi des moyens détournés pour les satisfaire, d'où le crime.

Avant d'aller en prison, j'avais de gros problèmes de drogue, jusqu'à ce que je me mette à pratiquer cette technique de repos appelée Méditation transcendantale. A partir de ce moment tout a commencé à changer pour moi. Maintenant, j'ai abandonné toute drogue jusqu'à la cigarette, sans effort, simplement parce que je me sens bien maintenant, détendu grâce à la Méditation transcendantale.

Plusieurs personnes sont en prison pour des raisons d'alcool ou de drogue, divers problèmes qui découlent

de leur inhabileté à résoudre leurs problèmes. Le stress empêche l'homme d'utiliser son plein potentiel mental. Quand le système nerveux est désordonné, la pensée est désordonnée.

Le moyen de réhabilitation idéal ne serait-il pas celui qui permettrait à l'individu de prendre en main sa propre réhabilitation? Pour que cela soit possible, il faut premièrement que l'individu veuille s'améliorer. La seule façon d'y arriver, c'est que l'individu soit libre de tensions, de stress pour qu'il ait un comportement moins agressif, plus harmonieux. La réhabilitation du système nerveux de l'individu n'est-elle pas une base solide pour sa réhabilitation sociale? Sans cela la réhabilitation n'a pas de base, peu importe les moyens modernes que l'on met à sa disposition.

Quand un individu sort de prison aujourd'hui, il est souvent plus stressé, plus angoissé que quand il est entré, ce qui fait qu'il retourne à la drogue ou à l'alcool pour se remettre son système nerveux détraqué et ses problèmes recommencent. S'il y a plusieurs causes ou façons de détraquer un système nerveux, il en existe une très efficace et naturelle pour lui redonner son ordre de fonctionnement, et c'est la Méditation transcendantale. Plusieurs expériences sont faites actuellement dans les prisons américaines, dont la prison de Folsom en Californie.

C'est une prison pour les peines à perpétuité, 100 détenus sur 500 ont commencé la technique et les 400 autres voyant les résultats que cela a amenés chez leurs confrères ont demandé au gouverneur de la Californie de leur donner accès à cette technique simple de repos profond qu'on appelle aussi "Science de l'Intelligence Créatrice". La raison en est que ces individus sont sans doute les personnes les plus stressées de la société américaine et de ce fait deviennent avec raison clients de cette technique qui leur apporte les résultats concrets que la science occidentale a investigués ces dernières années et que tous ceux qui se sont intéressés à cette technique maintenant connaissent. Ce sont ces recherches qui ont poussé le Bien-Être canadien à s'intéresser sérieusement à cette technique.

Ces constatations scientifiques ont démontré que la Méditation transcendantale améliore tous les aspects de la vie de l'homme, sa santé, son comportement, son environnement écologique et ont été publiées dans plus de 300 universités de par le monde.

La Méditation transcendantale, en fournissant un repos profond au système nerveux est un outil efficace de réhabilitation. En tout cas cela ne peut sûrement pas nuire, au contraire. C'est un allié de premier ordre!

Michel St-Gelais
138 Chemin le Tour du Lac
Lac Beauport
Québec G0A 2C0



Les vieillards trimbalés comme des veaux?

M. le rédacteur en chef,

Où ça presse! J'approuve 100% madame H. Falardeau qui a envoyé un écrit dernièrement sur votre journal citant un cas bien concret et triste en même temps. On construit des HLM mais ces pensionnaires qui

iront y demeurer un jour, devenant impotents devront se réfugier ailleurs. Les foyers permanents protégés sont clairsemés et nécessitent ce qui amène les vieillards à demeurer et souffrir seuls dans leur maison obligeant les voisins de leur venir en aide, soit d'aller passer les nuits

avec eux ou leur préparer des repas, lavages, etc. J'en connais qui mettent à la gêne ces pauvres miséreux. Et quand un foyer peut accepter un conjoint souvent il refuse l'autre n'ayant pas de place pour le pauvre délaissé(e). Intéressant n'est-ce pas? Si ça ne change pas, c'est-à-dire si on ne s'occupe pas d'ériger des maisons de protection sûres, les personnes âgées se feront trimbalées comme des veaux, se faisant soigner par un, par l'autre, jamais les mêmes, quelle fricassée traçante!

On a l'impression d'entendre une voix inconnue qui nous commande ceci: Vieillards, souffrez et arrangez-vous! Je sympathise beaucoup avec les vieillards car je pense que j'aurai mon tour moi aussi et souhaite que les responsables y pensent vraiment aussi.

Daniel Blanchet
Ste-Foy

Mme Elizabeth St-Charles
Pont-Rouge, Cité Portneuf

Les enfants seront touchés

M. le rédacteur en chef,

Nul doute ne subsiste dans l'esprit des parents-consommateurs lorsque l'on parle de la valeur nutritive du lait pour les enfants. Considéré depuis longtemps comme une denrée essentielle à la croissance des enfants, le lait n'en risque pas moins de devenir un bien de luxe aux yeux de la plupart des consommateurs et ce dès la prochaine hausse du prix de ce produit. Parce que le lait nous apparaît alors trop cher, nous chercherons à compenser, si ce n'est déjà chose faite, par des substituts tels que les eaux gazeuses douces ou un fort doute plane quant aux qualités nutritives de ces derniers. Malgré tout ce que l'on pourra dire sur les nécessités économiques du marché laitier, il reste qu'au bout de la ligne les enfants seront les premiers touchés par la hausse du prix du lait.

A la suite de cette réflexion, on voit que dans notre système actuel le consommateur est là pour payer et non parler. Certains consommateurs ont déjà jugé de l'importance de défendre

leurs droits et intérêts, mais que sont-ils au milieu d'une foule de consommateurs qui ne dit mot? Aujourd'hui, il est de plus en plus acquis que chacun doit s'éduquer en matière de consommation et il reste que seul le regroupement des consommateurs peut y donner des résultats concrets.

Daniel Blanchet
Ste-Foy

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

document

Sommes-nous vraiment nés pour un petit pain?

Prenant la parole devant la Chambre de commerce de Sillery, hier soir, M. Claude Morin, professeur à l'ENAP (l'Ecole nationale d'administration publique) et candidat du Parti québécois dans le comté de Louis-Hébert, a procédé à une analyse du climat politique et social qui prévaut actuellement au Québec. Nous reproduisons ici la presque totalité de ses propos.

par Claude Morin

(...) Lorsqu'on considère comment les choses vont au Québec, on est bien excusable de ne pas manifester d'enthousiasme délirant. Les faits concrets n'ont rien de bien réjouissant.

Cela est vrai dans tous les domaines. Prenons, par exemple, celui des dépenses publiques. Ainsi, le coût prévu des Jeux olympiques est passé de \$300 millions à \$1 milliard et demi, celui de la baie James de \$4 à \$17 milliards. De tels accroissements de prix sont spectaculaires et sans précédent. Il n'est pas du tout étonnant que la population se demande où l'on se dirige financièrement, surtout qu'on lui avait promis une gestion efficace.

Pessimisme

Pensons aux relations de travail dans le domaine public et parapublic. Pendant quinze mois, le milieu scolaire a été perturbé et des parents sont presque désespérés de ce qui s'y passe. Le désordre a aussi longtemps duré dans les hôpitaux. Même chose à l'Hydro-Québec. Les gens en sont rendus à essayer de deviner de quel service essentiel ils seront privés demain ou après-demain. C'est le règne de l'incertitude.

La population sent également de plus en plus qu'elle a affaire à une administration distante. Pour elle, le gouvernement est devenu une immense machine desséchante et sans cœur, qui produit des directives, des règlements, des normes et, en général, de la paperasserie.

Des enquêtes célèbres ont démontré la collusion de certains politiciens avec une pègre syndicale, hélas présente et active chez nous. Les profiteurs et les intermédiaires patronaux sont, en outre, installés partout. A certaines périodes, il ne se passe pas de semaine sans qu'on apprenne l'existence d'une malversation ou d'un scandale. Et quand, malgré l'évidence, on se contente en haut lieu de nier cet état déplorable de choses et surtout qu'on ne le corrige pas vigoureusement, on laisse par le fait même pénétrer dans l'esprit de la population des doutes extrêmement graves sur la droiture morale des politiciens en place.

Au plan de l'économie, la situation n'est guère meilleure. Même si le taux mensuel d'inflation diminue relativement, le citoyen moyen constate tous les jours que des hausses de prix se produisent quand même. Le chômage n'a pas été réduit, au contraire, malgré toutes les promesses. La semaine dernière, il atteignait au Québec un niveau sans précédent. Les inégalités régionales demeurent. On continue toujours à se fier, pour notre développement, aux investissements étrangers ou aux subventions fédérales. On attend que les autres nous mettent en valeur et on se rend ainsi de plus en plus dépendants d'eux.

Il y a aussi une désaffection marquée envers le régime fédéral. Des événements comme la lutte en faveur du bilinguisme dans le transport aérien, les retombées désastreuses de la politique laitière d'Ottawa ou la menace de rapatriement unilatéral de la constitution sont des faits distincts, mais pour le grand public ils servent à révéler concrètement la vraie nature du fédéralisme canadien.

Je pourrais poursuivre cette énumération ou la préciser davantage, mais ce que je viens de rappeler suffit pour illustrer les raisons qu'on a d'être insatisfait de la situation présente, inquiet de l'avenir ou déçu des autorités en place.

Mais si cette situation engendre le pessimisme et même la morosité, c'est parce que nos gouvernements, plutôt que de se ressaisir, sont eux-mêmes minés par le défaitisme.

Défaitisme

Il y a deux moyens de faire face à des problèmes: essayer carrément de les résoudre ou bien conclure qu'on n'y peut pas grand-chose. Je n'apprendrai rien à personne en

disant que le gouvernement actuel du Québec a choisi la seconde attitude, celle de la résignation.

Il en a tout à fait le droit, mais il faut aussi songer à l'effet délétère de cette façon de se comporter. Comment voulez-vous qu'on se sente encouragé et sûr de soi lorsque notre propre autorité politique justifie son inaction par l'usage répété et constant d'excuses, de pirouettes et de sophismes, tous appuyés sur l'idée générale que les Québécois sont faibles, petits et dépourvus.

Je me suis amusé, si l'on peut dire, au cours des derniers mois, à analyser comment M. Bourassa répond aux critiques de son administration et comment il réagit face aux difficultés actuelles et aux crises. En fait, il nous transmet systématiquement un message négatif et démobilisateur qu'on peut résumer en deux courtes phrases se complétant mutuellement: "Les problèmes ne dépendent pas de nous!" et "C'est pire ailleurs!"

Pour tester ce que je viens d'avancer, il vous suffit d'évoquer n'importe quelle situation délicate et d'imaginer ensuite comment M. Bourassa tâche de s'en tirer. S'il s'agit de l'inflation, il nous dit que c'est un problème mondial. S'il y a des grèves dans les hôpitaux, il nous apprend que c'est la même chose à New York ou à Toronto. Si les gens sont insatisfaits, il laisse entendre que ça pourrait être pire. Si l'on parle de l'emprise étrangère grandissante sur notre économie, il nous dit qu'on a besoin de l'argent d'Ottawa. Si des opposants le critiquent, il répond à côté des questions.

En somme, à écouter M. Bourassa, il n'est responsable de rien et il ne peut rien pour corriger la situation. C'est à se demander ce qu'il fait au juste à la tête d'un gouvernement, et même s'il y a un gouvernement.

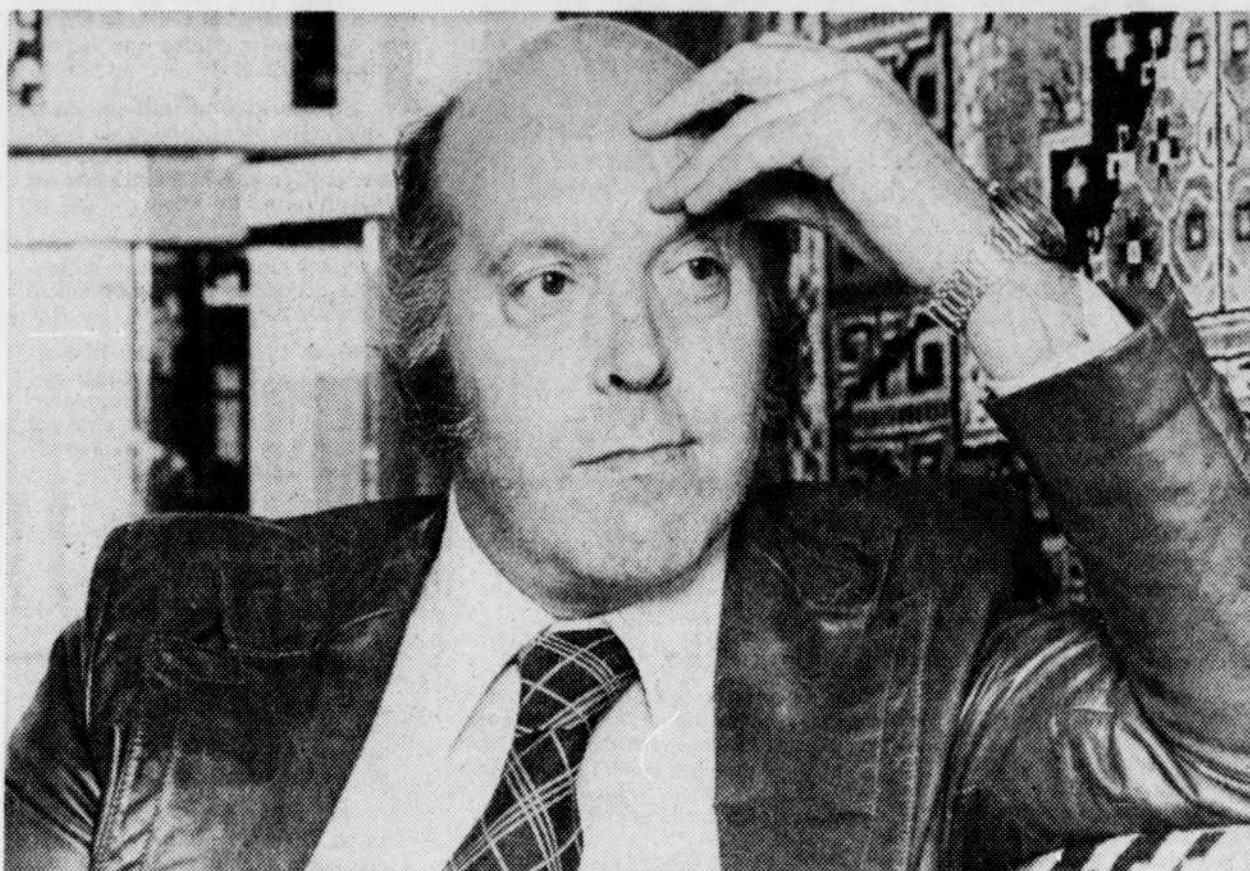
D'ailleurs, pendant de longues périodes, M. Bourassa n'intervient pas. On ne le voit plus que dans les caricatures. Puis, quand il a tout calculé, qu'il n'y a plus aucun risque, qu'il a trouvé, après étude, une bonne boutade, le voilà qui surgit, non pas pour résoudre des problèmes, mais dans le seul but de redorer ce qui a pu se ternir dans son image. En tout cas, jamais il n'intervient pour nous remonter le moral.

Quand une telle attitude de soumission et de démission émane de l'autorité politique, elle a bien des chances de se répercuter. Elle est reprise par les faiseurs d'opinions, les hommes d'affaires, les éditorialistes et aussi les autres politiciens. De la sorte, toute la collectivité finit à la longue par baigner dans une atmosphère qui stérilise l'action, étouffe l'ambition et bloque l'horizon. Pour ma part, je considère presque criminelle cette démolition par l'intérieur. On capitalise alors sur une tendance, naturelle chez nous comme chez tout peuple minoritaire, à l'introversion un peu malade et on s'appuie à dessein sur certains complexes traditionnels d'insécurité. On finit par faire de la résignation un mode de vie et du découragement un comportement normal.

Simplisme

Pourtant, de temps à autre des voix s'élèvent pour réagir à la fois contre le défaitisme qui nous envahit et contre les problèmes qui nous assaillent. Parmi elles, des "sauveurs de la race" nous arrivent régulièrement avec une recette fabriquée à partir de remèdes élémentaires qui se greffent toujours à cette concoction qu'on appelle "la loi et l'ordre".

Depuis quelques années on a assisté au tour de scène éphémère de quelques messies. Toujours, leur message se résume à lancer des soi-disant solutions dont, pour certaines d'entre elles, la seule expérimentation créerait probablement plus de perturbations dans notre milieu qu'elle n'en résoudrait. Il s'agit de remèdes-miracles généralement inapplicables quand on y réfléchit un peu. Ils ont toutefois le don, au moins temporairement, d'attirer sur ceux qui les proposent l'attention sympathique d'une population authentiquement inquiète.



M. Claude Morin

Le Soleil, Jacques Deschênes

C'est ainsi qu'apparaissent, au choix: 1. l'abolition du droit de grève partout où il y a des grèves; 2. la négociation d'un nouveau pacte fédéral, ce à quoi personne, semble-t-il, n'aurait jamais pensé; 3. la réduction radicale des dépenses publiques; 4. la transformation (encore une fois!) du système d'éducation; et enfin, pour être dans la bonne note, 5. le retour aux anciennes valeurs sans trop préciser lesquelles. Il existe des variantes aux remèdes que je viens de mentionner. Tout dépend des circonstances particulières de temps et de lieu qui entourent l'émergence d'un nouveau messie.

Les Québécois ne sont pas plus conservateurs que les autres peuples. Ils se méfient des aventures qu'elles soient, et ils ont raison. C'est un réflexe de prudence et non une nostalgie du bon vieux temps. La fuite vers le passé, à bien y penser est aussi une manifestation de pessimisme et de défaitisme. Revenir en 1976 à la société qui existait au siècle dernier ou entreprendre celle qui existera dans 100 ans, dans les deux cas c'est une sorte de révolution et dans les deux cas on serait loin de "la loi et l'ordre".

Pourquoi?

Pourquoi donc en sommes-nous rendus au Québec au niveau de déshébergement actuel? Est-il naturel, pour nous, de douter constamment de nos capacités? Pouvons-nous être autrement que passifs, inquiets et divisés? Sommes-nous, après tout, effectivement "nés pour un petit pain" que, par-dessus le marché, nous ne faisons pas cuire nous-mêmes?

Il y a bien des façons d'expliquer ce qui se passe. J'en retiens une qui me paraît particulièrement appropriée et dont les conséquences sont considérables.

Notre société souffre d'un malaise en grande partie d'origine politique. Depuis plusieurs années déjà, il ne nous vient plus d'inspiration, d'idées et par conséquent aucun idéal du côté de Québec. Le phare est éteint.

Le gouvernement n'est certes pas la cause immédiate et directe de tous nos problèmes, mais ce dont il est entièrement responsable, c'est de ne rien proposer d'intéressant et de stimulant aux Québécois. Le Québec ignore où il va et ses dirigeants actuels ne savent pas où ils devraient aller.

A cet égard, le Québec est comparable à un avion dont la cabine de pilotage serait vide. Il est en parfait état de marche, mais les passagers sont en train de l'oublier et commencent à se poser des questions déprimantes sur la suite du voyage.

Prenons quelques exemples. Il y a bien longtemps au Canada qu'on parle de constitution. Depuis toujours le Québec est activement et vitalement impliqué dans ce sujet. Le gouvernement actuel est dans sa septième année de pouvoir. Or, on ignore toujours ses positions constitutionnelles précises. Jusqu'à maintenant il a cru donner le change grâce à des slogans faciles comme "fédéralisme rentable" ou "souve-

raineté culturelle", mais jamais, à aucun endroit et en aucune circonstance, il n'a défini de quoi il s'agissait. Jamais il n'a sérieusement informé les citoyens de ce sujet. Jamais il n'a ouvertement réclamé leur appui. Quand des difficultés fédérales-provinciales surviennent, on les masque. Quand des arrangements mineurs interviennent, on les présente comme des victoires sensationnelles du Québec sur Ottawa.

Autre exemple. Nous avons un gouvernement qui se dit fédéraliste et qui a utilisé toute une campagne électorale pour décrire en couleurs catastrophiques les conséquences de l'indépendance. Or des représentants haut placés du parti au pouvoir viennent récemment de nous dire qu'après tout peut-être l'indépendance serait-elle une solution possible. Maintenant ils donnent raison aux indépendantistes! Comment voulez-vous que, devant tant d'incohérence, les Québécois se retrouvent? A quels moments faut-il croire nos dirigeants? Quand l'indépendance était un désastre ou quand elle devient un projet valable?

On ne sait pas non plus quelle sorte de société le gouvernement actuel veut construire au Québec. On a l'impression qu'il la laisse aller, songeant plutôt à tirer politiquement profit d'autres slogans, comme celui de la "social-démocratie".

A quel moment avons-nous entendu M. Bourassa proposer un horizon, un objectif aux Québécois? A quel moment s'adresse-t-il à nous comme chef d'Etat? Et même s'il se décidait finalement à essayer, se rait-il dorénavant pris au sérieux?

Des exemples de courage, nous n'en avons pas non plus beaucoup en provenance de Québec. Ainsi, pendant tout le temps où M. Trudeau était bien en selle à Ottawa, personne en place à Québec n'a pris des mesures concrètes, fermes et suivies pour empêcher l'accroissement de la pénétration fédérale. Mais, aujourd'hui, alors que M. Trudeau est en perte de vitesse et seulement après qu'il eut traité notre premier ministre de façon méprisante le printemps dernier, voilà que sa victime tente verbalement et timidement de s'en débarrasser pour se donner, sur le tard, des allures autonomistes.

Un tel comportement et un tel vide généralisé provoquent le doute et la méfiance envers le gouvernement actuel. Mais, phénomène plus grave encore, cette méfiance s'applique à tout ce qui touche la politique, elle démobilise les gens, rend certains d'entre eux cyniques et, de ce fait, est en partie responsable de cas de désobéissance civile que l'on a connus cette année. Nous avons au Québec un gouvernement qui a perdu le respect des citoyens. Et cela, c'est de sa faute, pas celle d'Ottawa, ni celle des étrangers, ni celle de ses adversaires.

Comment en sortir?

Un peu à la façon dont on tire une photographie nette et claire d'un négatif déformé, il est possible, à partir des commentaires que je viens de formuler, de proposer

certaines des conditions d'un renouveau québécois.

Bien sûr — et vous ne serez pas surpris que j'en arrive là — il s'impose de remplacer le gouvernement actuel par un autre. Mais, changer les hommes, même par une équipe plus valable, ne serait pas suffisant si du même coup et à la même occasion certaines exigences essentielles ne sont pas satisfaites. En ce sens, "gouverner c'est prévoir" la réalisation de ces exigences. Celles-ci sont: une approche positive, un projet collectif et une action solidaire.

Cette approche consiste à mettre l'accent sur les qualités des Québécois plutôt que de chercher des excuses à l'inaction en invoquant leurs défauts. Fondamentalement il s'agit de poser, si l'on peut dire, un geste de foi et d'espérance. De foi en nos capacités, dont plusieurs n'ont jamais eu la chance d'être mises en valeur. D'espérance en notre maturité, notre sérieux et notre aptitude au travail.

Un gouvernement nouveau qui adopterait cette approche aborderait les problèmes courants de notre société en nourrissant le dynamisme des citoyens et leur créativité. Il ne les découragerait pas. Il ne viserait pas à dessein à mettre les gens en opposition les uns avec les autres. Ainsi, pour prendre un exemple, il ne tenterait pas a priori de faire du capital politique sur le dos des syndicats en les provoquant. Autre exemple: il ne chercherait pas à donner l'impression qu'il résoud vraiment les difficultés alors qu'il n'applique en réalité que des cataplasmes et qu'il retarde les échéances.

A m'entendre on peut être porté à croire que je propose un angélisme politique qui a bien peu de chances de survenir. On croira aussi que je fais trop confiance aux Québécois. A cela je réponds que ce n'est pas être idéaliste ou naïf que de chercher à sortir du négativisme; c'est même la seule attitude pratique à adopter pour combattre la morosité présente. Il est vrai, par contre, que je fais confiance aux Québécois, mais je le fais sous la forme d'un pari. Le gouvernement actuel, lui, prend pour acquis que les Québécois ont quelques talents, mais surtout beaucoup de limitations. Il agit en conséquence et nous conduit à la médiocrité. J'ai mieux supposé que nous avons plus d'aptitudes, plus de qualités, en un mot plus de force morale que de défauts. Il y a là toute une veine sur laquelle on n'a jamais suffisamment compté chez nous. Pourquoi nous acharner à la négliger? Pourquoi, après tout, ne serions-nous pas meilleurs que notre présent gouvernement le croit?

Toutefois, pour réussir la mobilisation nécessaire il faut proposer à cette fin, à nos compatriotes, un objectif de nature à canaliser l'action.

Un projet collectif

Dans un peuple, la diversité d'opinions est bonne en soi pourvu qu'il y ait accord sur certaines valeurs de base. Elle peut même être fertile. Elle devient corrosive dans la mesure où elle est aggravée par l'absence d'objectifs stimu-

lants. Des gens et des groupes s'opposent alors sur des détails ou sur des nuances, se combattent même, tandis qu'ils seraient peut-être d'accord pour réaliser un objectif commun. En outre, à défaut de buts généraux acceptables à de larges couches de la collectivité, les intérêts sectoriels ou de classe prennent le dessus. Ils trouvent leurs défenseurs idéologiques qui se donnent, dès lors, à la faveur du vide ambiant, mission de réformer à leur manière une société que n'orientent plus ceux dont c'est pourtant le devoir le plus élémentaire. D'où ce sentiment d'anarchie, de dérive et de hargne qu'on ressent maintenant de plus en plus chez nous.

Les personnes qui n'ont pas de but dans la vie piétinent, obéissent à la loi du moindre effort, deviennent amères, se replient sur elles-mêmes et s'ennuient. La même chose est vraie des peuples.

Un gouvernement ne peut certes pas imposer des objectifs qui ne correspondent pas aux aspirations profondément ressenties par les citoyens. Sa tâche est de percevoir ces aspirations, de suggérer des orientations, de dessiner des horizons, de proposer un idéal. Or, de ce côté, rien ne nous vient de la présente administration québécoise. Elle semble s'être donnée comme mission de gérer au jour le jour et ballottée par les événements ce qui nous appartient encore du présent, mais elle n'a aucune notion le moins intéressant de ce que, dans son optique, pourrait et devrait être le Québec de demain.

Le parti dans lequel je milite — je crois devoir le dire en passant — propose un tel objectif collectif: se construire un pays, édifier une société qui nous convienne, en somme faire que les Québécois deviennent ce qu'ils sont capables d'être. C'est là un projet difficile, que nos adversaires s'évertuent à caricaturer. Il n'en reste pas moins que jamais au cours des dernières générations autant de compatriotes, souvent très différents, ont mis ensemble autant d'énergies à la réalisation d'un but aussi emballant.

Une action solidaire

Le manque d'unanimité que l'on déplore au Québec découle en partie du fait qu'à 6 millions de citoyens seulement et minoritaires dans un pays de 22 millions d'habitants, nous sommes politiquement, administrativement et financièrement tenus d'alimenter deux ordres de gouvernement. Cela provoque une sorte d'écartèlement interne.

Nous avons des députés et des fonctionnaires à Ottawa et d'autres à Québec. Le gouvernement central, contrôlé depuis des générations par une majorité anglophone, obéit à une logique centralisatrice. Nos représentants québécois qui y travaillent à un titre ou à un autre se trouvent fatalement à la défensive. Autrement ils sont en pleine contradiction, un peu comme des voyageurs qui, montant dans un train déjà engagé dans une direction, voudraient, une fois assis dans leur siège, faire aller le train dans la direction opposée. Par contre, à Québec la logique du gouvernement est différente et pousse historiquement vers l'autonomie. Depuis toujours, le résultat de tout cela est que des Canadiens français sincères, les uns à Ottawa, les autres à Québec, sont par la force des choses et par le jeu du fédéralisme amenés à lutter les uns contre les autres, situation convenant parfaitement à la majorité anglophone qui joue alors gagnante.

En plus, ce régime fédéral suscite deux groupes de partis, les partis fédéraux et les partis provinciaux. Nous voilà donc encore davantage émiettés, les partis luttant les uns contre les autres à deux niveaux.

Parfois, comme cela s'est produit chez nous, le parti au pouvoir à Ottawa domine celui qui est au pouvoir à Québec. Dans ce cas, l'action centralisatrice fédérale a libre cours et le poids politique du Québec décroît. Et si le parti au pouvoir à Québec décide au contraire de ne plus être dominé, comme ce fut le cas avec l'équipe de M. Lesage, on assiste alors à des disputes fédérales-provinciales consommant d'énergies et de personnes. Au Canada, le régime fédéral nous fait nécessairement osciller, comme peuple, entre la soumission à l'ensemble ou la contestation exténuante.

tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE, SEPTIÈMES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE:

	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi: Sept-Îles et Port Cartier (par porteur)	\$13.75	\$27.50	\$55.00
PAR LA POSTE, lundi au samedi: Province de Québec	\$13.75	\$31.25	\$62.50
Autres provinces du Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Pays étrangers	\$17.50	\$35.00	\$70.00
	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233
RÉDACTION 647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

ANNONCES CLASSÉES	647-3311
CARRIÈRES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS	647-3435
PUBLICITÉ GÉNÉRALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CREDITS ET RECOURS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342



Deux ouvriers s'empressent de rentrer à l'abri des regards indiscrets pour poursuivre le travail en dépit de la grève générale de la construction. Cette photo a été prise hier dans la région de Québec.

La reprise du travail... (Suite de la première page)

de l'escouade anti-émeute de la Sûreté du Québec).

Dans le domaine des travaux routiers, quelques entrepreneurs ont également remis en marche leur machinerie comme il avait été prévu la semaine dernière. C'est ainsi que l'important chantier de construction du prolongement du boulevard Henri-IV, dont le principal entrepreneur est l'Union des carrières et Pavage Ltée, a rouvert après deux semaines d'arrêt. Sur l'autoroute Dufferin-Montmorency, l'activité reprend progressivement. Les travaux ont également repris sur l'autoroute 73 dans la Beauce.

Sur la rive sud, à Lévis, la police rapportait que plusieurs constructions résidentielles avaient été réanimées après également quelque deux semaines d'interruption.

Les corps policiers des différentes régions n'ont signalé aucun incident, sauf à la police de Québec où on n'a fait état que d'un incident mineur. La police a rapporté que, pendant l'heure du dîner, des grévistes avaient jeté en bas de l'autoroute Dufferin-Montmorency les coffres d'outils des ouvriers qui avaient repris le travail. Contrairement à la politique adoptée par Sainte-Foy, la police de Québec ne

faisait hier que des visites régulières sur les quelques chantiers rouverts.

A cache-cache

Sur tous les chantiers visités par le représentant du SOLEIL, on pouvait sentir beaucoup de nervosité et aussi beaucoup de résistance de la part des entrepreneurs à donner des informations. On avait presque l'impression de jouer à cache-cache hier, tellement les informations étaient difficiles à obtenir. Plusieurs représentants d'entrepreneurs signalaient que la publicité faite autour des chantiers qui sont ouverts, malgré le mot d'ordre de grève générale, pouvaient signifier pour eux une nouvelle fermeture par des équipes volantes de grévistes.

On saura davantage demain quel est le degré de résistance des grévistes à l'offensive patronale.

Pour ce qui est de la baie James, où environ un tiers des ouvriers ont repris le travail, la FTQ-construction faisait savoir que le directeur général Guy Dumoulin préparait une contre-offensive, notamment en tenant une réunion des gérants d'affaires des syndicats dont les membres respectent le moins le mot d'ordre de grève. La centrale compte pouvoir tenir prochainement à LG-2 et à LG-3 de nouvelles assemblées d'information.

Piquetage discret

Contrairement à la situation mont-réale, les piquets de grève destinés à contrer les oppositions sont plutôt rares dans la région de Québec, et lorsqu'il y en a d'établis, ceux-ci ne demeurent pas longtemps en place.

À Sainte-Foy, on signale principalement la réouverture du chantier du CHUL (Centre hospitalier de l'université Laval) ainsi que deux chantiers de construction de l'entrepreneur Rous-sin & Frères. Au CHUL, le contremaître avait déjà une dizaine d'ouvriers de retour hier et il prévoit, avec la surveillance constante de la police, pouvoir ramener la cinquantaine d'employés au travail au plus tard demain.

Sur le chantier du nouvel aréna du quartier Les Saules, les ouvriers ont repris le travail hier. On ne signalait dans le voisinage, aucune présence policière ou de grévistes.

À certains autres endroits, comme à Charlesbourg, sur le chantier de construction de deux tours d'habitation pour vieillards la situation n'a guère changé depuis plusieurs semaines, seuls quelques employés qui réussissent à continuer à travailler à l'intérieur, sans être vus, sont au poste.

Reprise du travail dans l'Outaouais

HULL (PC) — Le travail a repris, hier, sur des chantiers de construction domiciliaire de l'Outaouais, malgré la grève provinciale dans le bâtiment.

Le président de l'Association des constructeurs d'habitations de l'Outaouais, M. Jean-Marie Thivierge, a révélé que les résultats d'une consultation tenue la semaine dernière montrent que les ouvriers désirent retourner au travail.

Sur les 1,500 travailleurs de la construction domiciliaire de la région, environ 500 ont participé au vote et 92 pour cent d'entre eux ont voté en faveur du retour.

Dans le centre-ville de Hull, des chantiers plus importants sont toutefois demeurés inactifs durant la journée d'hier.

Selon l'Association de la construction de l'Outaouais, la majorité des ouvriers souhaitent reprendre le travail mais l'organisme patronal ne veut pas courir le risque de représailles syndicales.

Le député André... (Suite de la première page)

Plusieurs autres membres du conseil sont de cette opinion, et recommandent qu'on confie cette opération au comité de toponymie de la Communauté urbaine de Québec. C'est l'avis du maire Casault, et des conseillers J.-A. Bégin, Jacques Roy et Armand Desrosiers.

Selon le conseiller Maurice Renaud, Charlesbourg risque d'attendre encore longtemps si on confie ce soin au comité de la CUQ. Ce serait une occasion toute trouvée de ranimer ce comité, constate le conseiller J.-M. Drolet, ajoutant qu'il n'y a pas de risque à utiliser l'appellation "André-Harvey", puisqu'il n'existe pas encore de route qui porte un tel nom.

"Moi, je serais gêné si on se servait ainsi de mon nom", ajoutait le conseiller Pageau, en suggérant que la ville de Charlesbourg forme son propre comité de toponymie.

Enfin, le conseiller Jules Bernatchez a tranché le débat en appuyant la proposition de changement d'appellation du boulevard Jean-Talon. "Je l'appuie parce que je considère que nous avons chez nous un personnage qui a travaillé dans le milieu, et qu'il est normal qu'on le reconnaisse... Surtout lorsqu'on constate que tant de nos rues portent des noms qui nous sont complètement étrangers".

L'eau fait des ravages... (Suite de la première page)

sans compter la journée d'hier et sans compter non plus ceux qui sont allés dans d'autres hôpitaux ou qui n'y sont tout simplement pas allés.

Chacun des malades est retourné chez lui et aucune hospitalisation n'a encore été requise. "Nous leur prescrivons des médicaments ("Gravol", etc.) et nous leur demandons de boire du "ginger ale" et de l'eau de source", a précisé la garde-malade.

La téléphoniste a relaté de son côté qu'elle recevait "40 appels à l'heure" de résidents de Saint-Émile qui se demandent quoi faire.

Les malaises causés par l'eau de la municipalité de Saint-Émile débute sous forme de nausées, qui se transforment rapidement en gastro-entérite (vomissements et diarrhée) accompagnée de température.

Pour l'instant, l'eau sent "l'eau de Javel" à plein nez (chlore) et la municipalité pense à fournir l'eau directement de l'usine de traitement de Château-d'Eau, près de Loretteville.

Par contre, ce n'est pas toute la municipalité qui est aux prises avec ce problème. Seulement le secteur sis au nord de l'avenue des Erables, l'autre secteur étant alimenté par la ville de Québec.

Pour Yvon Roy, Marcel Côté, Gervais Gagnon et pour les centaines d'autres résidents de la place, il se peut que cinq jours s'écoulent encore avant que le problème soit solutionné.

Entre-temps, ils ingurgitent de la bière, des liqueurs douces, de l'eau de source achetée sous forme de cruches de cinq gallons ou, tout simplement de l'eau de pluie qui tombe directement dans des récipients placés à l'extérieur.

Pépin s'interroge sur la décision du Conseil des relations ouvrières

VANCOUVER (PC) — M. Jean-Luc Pépin, président de la Commission de lutte contre l'inflation, a déclaré hier à Vancouver qu'il ignore où mènera la récente décision du Conseil canadien des relations ouvrières concernant l'organisme qu'il dirige.

Dans la décision rendue vendredi, le conseil affirme que le contrat

négocié entre des mineurs du Yukon et leur employeur est rendu caduc par la réduction que la commission Pépin a imposée aux hausses salariales acquises dans le processus de négociation. Le Conseil canadien des relations ouvrières ajoutait que la partie syndicale était justifiée légalement de déclencher une grève à la suite de cette réduction.

"S'il s'agit de créer des problèmes, d'accord, mais s'il s'agit d'obtenir des résultats, je ne vois pas où cela mène", a déclaré M. Pépin au cours d'une interview.

M. Pépin se demande notamment si cette décision signifie que lorsque la CLI réduit des hausses salariales les parties au projet de contrat doivent reprendre leurs négociations pour ensuite présenter à nouveau leur contrat à sa commission.

"La commission anti-inflation fera connaître son point de vue lorsque nous saurons pourquoi le conseil des relations ouvrières a pris cette décision", a-t-il ajouté.

M. Pépin a rejeté, par ailleurs, un appel du président de la Chambre de commerce du Canada en vue de l'abolition de la CLI.

Les Petrov en liberté... (Suite de la première page)

adoptée par le gouvernement Bourassa donnant au ministre le pouvoir d'informer, de recruter, de sélectionner les immigrants et de rendre possible leur établissement au Québec et d'assurer leur intégration harmonieuse au sein de la société québécoise.

Si cette loi n'est pas que du verbiage pieux, le ministre doit alors agir dans le cas de la famille Petrov qui lutte toujours pour obtenir droit de cité au Québec.

M. Burns a dit qu'il s'associe de cette façon à la ligue des droits de l'homme et aux milliers de Québécois sympathiques à la cause de la famille gitane.

LA VENTE

74^e ANNIVERSAIRE

Très bientôt débute notre VENTE

La plus sensationnelle jamais vue encore à Québec!

Surveillez nos pages publicitaires dans le journal de demain et profitez de nos spéciaux! C'est à ne pas manquer!

PREPAREZ-VOUS EN CONSÉQUENCE!



monsieur québec

par yves bernier

Les Petrov: Québec attend Ottawa

Le ministère de l'Immigration du Québec, de par son ministre, Mme Lise Bacon, "suit de très près" le dossier des Petrov, sans plus. Telle est du moins l'impression que nous avons, suite à une conversation téléphonique avec un membre du cabinet du ministre, à Montréal. Selon cet informateur, l'affaire Petrov ne fait pas beaucoup de bruit à Montréal, contrairement à l'ampleur de la campagne en faveur de ces apatrides, à Québec. L'entrée d'immigrants au Canada relève exclusivement du gouvernement fédéral, nous a-t-on souligné, et le gouvernement québécois ne peut que faire des recommandations, s'il y a lieu. Dans ce cas précis, Mme Bacon n'a encore fait aucune démarche du genre, tant que la situation légale de la famille Petrov ne sera pas définitive. On s'est quand même permis de souligner que le gouvernement du Québec ne peut pas plaider tellement en faveur des Petrov, ce qui équivaudrait à une "reconnaissance de l'illégalité", puisque ces 22 personnes sont entrées au Canada, sans aucune autorisation et surtout sans danger apparent de représailles dans leur pays d'origine. Enfin, notre informateur a précisé, et ceci pour éclairer votre lanterne: "Le ministère provincial cherche toujours une immigration conforme au profil de la société québécoise" (?)

BIENVENUE À QUÉBEC aux membres de la **National Advertising Agency Network**

Pierre Tremblay, publicité inc.

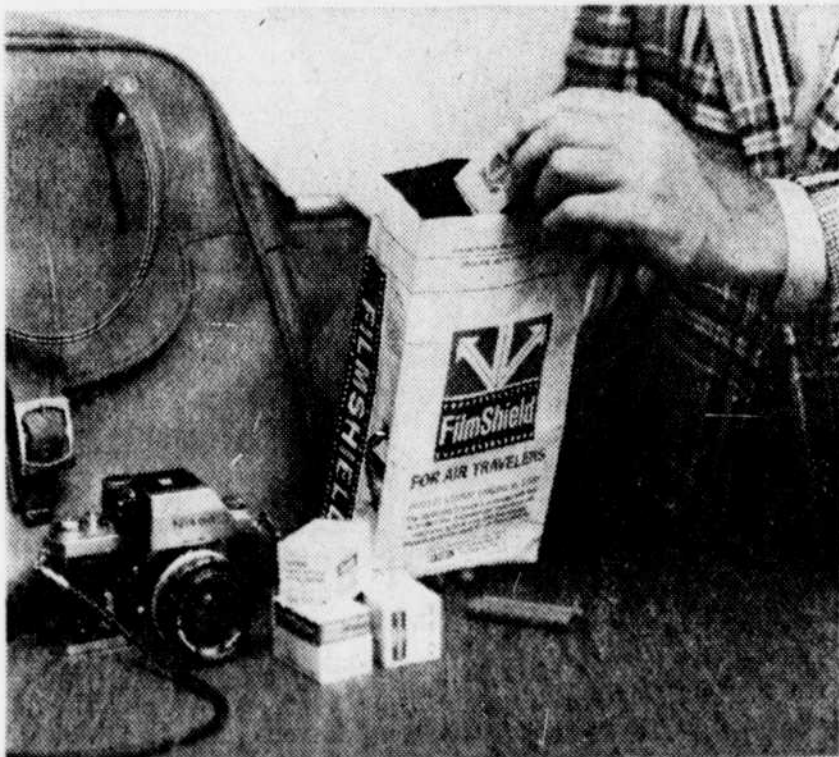
Le Soleil, J.-M. Villeneuve
L'agence Pierre Tremblay et Associés reçoit ce soir les participants aux assises bi-annuelles de la National Advertising Agency Network, à ses bureaux du boulevard Langelier. Pour ce faire, elle a décidé d'un petit "stunt" publicitaire original, en utilisant un panneau-réclame situé en face de ses bureaux.

Six prix d'excellence

L'agence de publicité Pierre Tremblay et Associés vient de remporter six prix d'excellence au concours "Creative Awards Competition" de la National Advertising Agency Network, de New York. Cette association regroupe les agences des 37 marchés les plus importants de l'Amérique du Nord, dont les trois du Canada (l'Ouest, Toronto et le Québec). Deux fois par année, on se réunit en sessions de travail, et cette fois-ci c'est à Québec, du 19 au 23, au Château Frontenac. Soulignons que M. Pierre Tremblay a été élu membre du conseil d'administration de la N.A.A.N., le premier Canadien à occuper un tel poste. Son agence est d'ailleurs la seule du Québec à faire partie du réseau. Plus de 40 agences sont représentées au congrès de Québec. Les prix annuels mérités par l'agence vont de la campagne nationale radio, télévision à la campagne locale télévision. Elle a obtenu quatre premiers prix pour sa campagne radio, pour les Jeux olympiques, télévision locale pour la Laiterie Laval, "Salut le monde!" pour les JO et campagne publicitaire aux États-Unis pour le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

CEGEP du 3e Age

Les cours d'anglais ont été tellement populaires, grâce à notre chronique, (plus de 300 demandes d'inscription) que le CEGEP Garneau a décidé d'offrir d'autres cours aux 65 ans et plus (espagnol, histoire, philosophie, psychologie, santé, etc.). Si vous êtes intéressés, écrivez à Sheila Houde, Projet CEGEP 3e Age, F.X. Garneau, 1660, boul. de l'Entente, Québec.



Protégez vos films

Une étude scientifique commandée par la publication professionnelle Technical Photography, conclut que l'utilisation d'un sac protecteur laminé en plomb est "la seule façon efficace" de protéger tous genres de films contre le danger de la radiation des rayons dans les appareils de sécurité des aéroports. Si vous voyagez par avion, il serait donc préférable de ne pas placer vos films dans des valises ou des sacs qui doivent passer devant un appareil à rayons X. Si vous ne pouvez les mettre dans un sac spécial comme celui que l'on voit sur la photo, n'en acheter qu'une fois à destination.

faits divers

East Angus a versé \$125,000 pour des "projets sur papier" à Roger Gagnon

SHERBROOKE (PC) — Le procureur de la Couronne Fernand Côté a laissé entendre hier, que l'urbaniste consultant Roger Gagnon avait perçu, de la municipalité d'East Angus, environ \$125,000 pour "des projets sur papier".

C'est ce qui ressort de son exposé au procès, en correctionnelle, de l'ex-maire Alphonse Godbout qui est inculpé d'abus de confiance et d'actes de corruption.

Me Côté a l'intention d'établir que Gagnon avait versé \$11,700 à Godbout entre le 21 juin 1972 et le 24 avril 1974.

Le juge Benoît Turmel a ajourné, en matinée, l'audience de cette affaire.

L'accusation a déposé toutes les résolutions, passées entre le 21 juin 1972 et le 2 avril 1974, du conseil municipal au sujet de l'urbaniste consultant.

Gagnon apparaît comme "le jack of all trades" des

projets locaux.

On engage Gagnon le 21 juin 1972, on met ses services en veilleuse, on le réengage le 3 octobre, on augmente ses mandats, on le suspend rétroactivement le 7 août 1973, on le reprend et on le remercie le 2 avril 1974.

Entre-temps, le conseil laisse sur la table des comptes de son urbaniste consultant, mais les paie par la suite quand ce n'est pas séance tenante.

On retrouve le nom de Gagnon mêlé à toutes les sautes, depuis le plan direc-

teur jusqu'à un projet de déplacement de voie ferrée.

Au début de l'audience, Me Côté avait produit au greffe les 11 volumes de la commission Chaloult, qui a enquêté à huis clos sur des administrations municipales.

UNE SECONDE SEULEMENT

...POUR SE GREVER LES YEUX!

Les enfants sont imprévisibles, on ne sait jamais quelle invention dangereuse ou quel plan diabolique ils ont dans la tête. A tout instant, ils risquent de se crever un oeil.

En collaboration étroite avec... l'I.N.C.A., la Banque D'yeux de Laval et le service de police de Québec, LE SALON D'OPTIQUE DU SYNDICAT DE QUÉBEC, Place Fleur de Lys, tentera par une semaine d'information et de prévention de sauver les yeux de vos enfants. Les parents sont invités à venir rencontrer MONSIEUR EMILIEN PROULX, Directeur de l'I.N.C.A. de Lévis et MONSIEUR YVES R. GIRARD opticien d'ordonnances, promoteur de cette campagne. Celle-ci aura lieu dans le mail de PLACE FLEUR DE LYS, face au Syndicat de Québec.

En plus des kiosques d'information, il y aura projection continuelle des films: "VITRAIL" traitant des greffes de cornée et "DES YEUX POUR VOIR" traitant du strabisme; déviation des yeux traitable lorsque les enfants sont très jeunes.

Pour de plus amples informations, communiquer avec MONSIEUR GIRARD au numéro de téléphone 529-7351 local 354 ou 366.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE



La Croix-Rouge remettait, ces jours derniers, à monsieur Jean-Marie Ouellet, président de l'Union régionale de Québec et directeur des Caisses Populaires Desjardins, le témoignage tangible de sa reconnaissance: le drapeau de la Croix-Rouge. Monsieur Raymond Verret, vice-président, félicite et remercie Monsieur Ouellet. De gauche à droite, madame Claire Dorval, Me Jacques Gosselin, monsieur Jean-Marie Ouellet, monsieur Raymond Verret, madame Cécile Halle.

(ANN.)

VENTE 5^e ANNIVERSAIRE

	NO/MOD.		REG.	VENTE
CUBES	75	16" x 16"	\$49.95	\$35.00
BARS	72 C	24" x 24" ORANGE	59.95	49.95
TABLES	9905	24" x 24" BL/CHROME	59.95	29.95
CHAISES	M 100	TOILE	59.95	49.95
CHAISES	PLIMO	ORANGE/BRUN	69.95	59.95
PATERES	QUINTUS	BRUN/OR/JAUNE	89.95	39.95
CHAISES	LUCKY	HAUT DOSSIER	99.95	69.95
BAR & TABOURETS	MARSHALL	JAUNE	259.95	199.95
CHAISES	8000	BLEU, JAUNE	80.00	69.95
CAUSEUSES	WIMO	TOILE BEIGE	299.95	229.95
SOFA	WIMO	TOILE BEIGE	349.95	269.95
BAR TOURNANT	MARTINI	FRENE NATUREL	360.00	269.95
CAUSEUSES-LIT	FLAIR	BEIGE	449.95	359.95
DINETTE (5 MCX)	NOVA	PIN NATUREL	549.95	469.95
ETAGERE	OLGRO	BLANC/NOIR	440.00	369.95
CAUSEUSE	STAR	CHAMPAGNE	550.00	469.95
DINETTE (5 MCX)	DEAUVILLE	TECK	495.00	449.95
ENSEMBLE VIVOIR	5900	BRUN, BEIGE (8 MCX)	995.00	849.95
CAUSEUSES	MONTEGO	VELOURS BRUN	645.00	569.95
DINETTE (5 MCX)	K.D.	BRUN/JAUNE	819.00	699.95
MOBILIER DE	3 H	BLANC MELAMINE	1,395.00	1,095.00
CHAMBRE				
MODULAIRES	FORM	MATELASSE NOIR	1,395.00	1,149.95
ENSEMBLE SALON	INTER	TOILE ROUILLE	1,595.00	1,295.00
MODULAIRES	FLAIR	BEIGE	1,350.00	1,150.00
ENSEMBLE (5 PLACES)	970	CUIR VÉRITABLE	1,895.00	1,695.00

LOT DE MOQUETTES A MOINS DE 20%

LOT DE LAMPES A MOINS DE 30%



3 JOURS:

Jeudi, vendredi et samedi
LES 23 - 24 - 25 SEPT.

RÉDUCTIONS JUSQU'À
30%

PLACE LAURIER

658-2000

Gagné écope de 69 mois de prison à purger en trois ans

par Marcel COLLARD

Ayant décidé de liquider toutes ses causes en suspens devant la cour des sessions de la paix, Germain Gagné, âgé de 21 ans, du 16 rue Marie-de-l'Incarnation, a été condamné à un total de 69 mois d'emprisonnement, hier après-midi, au Palais de justice de Québec.

Le juge Paul Roy l'a condamné à trois ans de prison pour un vol à main armée et port de cagoule le 5 novembre 1975, à une succursale de la Banque provinciale, pour une somme de \$24.000.

Gagné a eu en outre 12 mois de prison pour l'extorsion de \$50; un mois pour un vol simple de \$60; un mois pour une fraude de \$42; un

mois pour une fraude de \$88; six mois pour la possession d'une arme à autorisation restreinte; six mois pour la possession d'une arme prohibée, munie d'un silencieux et six mois pour possession d'une autre arme trouvée dans son automobile.

Toutes les sentences sont concurrentes à compter d'hier. L'accusé était détenu

à titre préventif depuis plus de 16 mois.

Deux ans pour viol

Mario Tremblay, 21 ans, du 249 rue de la Reine, à Québec, a été reconnu coupable du viol d'une jeune fille, le 30 septembre 1974, au lac Poulin, et il a été condamné à deux ans de prison, hier après-midi.

Il a dû également signer une promesse de garder la paix pour une durée de trois ans.

Aux assises

Le procès intenté contre

Réjean Lehoullier, accusé du meurtre du chauffeur de taxi Richard Giguère, s'est poursuivi hier matin, mais les 12 hommes composant le jury ont été libérés jusqu'à ce matin, pour permettre aux procureurs de discuter d'une

requête en droit.

Dans la matinée, le détective Gérard Desjardins, de la sûreté municipale de Québec, a raconté l'arrestation de Lehoullier, en compagnie de cinq autres policiers, vers 10h50, le 5 décembre 1975,

quelques heures après la mort du chauffeur de taxi. M. Desjardins a participé à l'enfermement du 522 rue du Rocher où demeurait le présumé meurtrier qui, d'ailleurs s'est livré sans coup férir.

Deux arrestations concernant le vol sur un chauffeur de taxi

par Lucien LATULIPPE

Deux individus, dont l'un est d'origine américaine, seraient les auteurs du vol qualifié d'un chauffeur de taxi de Lévis à été victime, la semaine dernière. L'autre est de Saint-David et il a 21 ans. L'Américain de la Louisiane est âgé de 26 ans.

Traduits en cour des sessions de la paix, hier après-midi, les deux prévenus se sont vu refuser tout cautionnement jusqu'à jeudi. Ils devront revenir pour l'enquête sur la caution.

Les deux suspects ont été arrêtés avant-hier par les agents A. Savard et J.-M. Martel, de l'escouade du crime contre la personne de la SQ à Québec. Le permis de séjour de l'Américain est périmé depuis un certain temps.

Rappelons que le chauffeur de taxi a été hété à Lévis par deux individus, vers 1h, le 14 septembre dernier. Le menaçant avec un couteau et un fusil tronçonné, les deux présumés clients lui ont dérobé son argent, environ \$50, et sa montre. Ils l'ont ensuite forcé à monter dans la valise arrière et ils se sont rendus à Pintendre. Ils sont par la suite revenus à Lévis où l'auto a été abandonnée. Le plaignant est parvenu à se libérer et à ouvrir le couvercle du coffre avec la clé du cric.

Récidiviste à 17 ans

De son côté, la police de Beauport a mis en état d'arrestation un adolescent de 17 ans qui a été surpris à voler une auto à Beauport, vers 2h avant-hier matin.

Le plaignant a entendu son auto démarrer et il a eu le

temps de monter à bord avant qu'elle ne se mette en marche. Il a eu tôt fait de maîtriser le jeune homme qui arborait un visage tuméfié, hier, lors de sa comparution en cour du bien-être social.

L'enquête a révélé que le suspect était le même adolescent qui est soupçonné d'avoir attaqué une femme dans l'escalier situé au pied de la côte Sainte-Claire, à Québec, il y a quelques mois, et de l'avoir blessée.

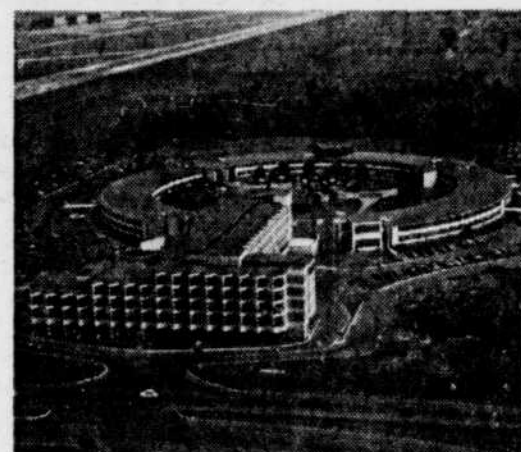
D'autre part, la police de Beauport espère arrêter, prochainement, l'auteur du cambriolage de la maison de M. Drouin, propriétaire de la plage Drouin. Des meubles estimés à \$3.000 ont été dérobés. Un individu a été vu auparavant et la police en possède une bonne description.

Agression

La police de Beauport fait de plus enquête sur l'agression dont a été victime, avant hier, M. J.-M. Babin, l'un des cadres de la firme Sico dont les employés sont en grève depuis un certain temps. C'est le troisième cadre de cette compagnie à être ainsi la cible d'agresseurs.

M. Babin était à son domicile, avant-hier soir. Il est allé répondre lorsque la sonnette de la porte s'est fait entendre. Il attendait des visiteurs pour le souper.

LE MONTRÉAL AÉROPORT HILTON



Nous sommes l'un des 5 hôtels Montréalais à détenir la mention "remarquable" dans le guide du CAA—AAA. Passez donc chez nous lors de votre prochain séjour à Montréal et faites-vous plaisir!

Venez vous divertir à notre discothèque, La Discauto. Vous pourrez danser jusqu'à trois heures du matin aux sons d'orchestres réputés.

Après une journée de travail, venez vous détendre au Bar-Salon La Barrique, où la musique est agréable et discrète. Deux restaurants exceptionnels. Au Coin du Feu et La Crêmerie, se disputent l'honneur de vous satisfaire. Des tennis intérieurs sont à votre disposition à cinq minutes de l'hôtel. Le stationnement est gratuit, nous en avons des milliers de mètres carrés.

P.S. Nous sommes facile d'accès, seulement deux minutes et demie de l'aéroport de Dorval par service gratuit de navette. 30 minutes du nouvel aéroport international de Mirabel via l'autoroute 13. Et nous ne sommes qu'à 20 minutes du centre ville de Montréal.

ÇA, C'EST LA BELLE VIE!

Administré par Hilton International. Autres hôtels administrés par Hilton Canada: L'Hôtel Vancouver et le Reine Elizabeth, à Montréal (Hôtels du CNI). Le Toronto Airport Hilton et le Québec Hilton. Pour réservations, appelez votre agent de voyages, tout hôtel Hilton ou le Hilton Reservation Service.

Le Québec en tout et partout pour tout un chacun

UNE NOUVELLE LIBRAIRIE VRAIMENT DIFFÉRENTE, PLACE SAINT-FOY.



À PLACE STE-FOY,

la librairie de l'Éditeur officiel du Québec vous propose plus de 2.000 titres exclusifs traitant à fond du Québec, de son histoire, ses citoyens, sa vie sociale et quotidienne. Loin de n'offrir que des livres « gouvernementaux », la nouvelle librairie de l'Éditeur officiel vous suggère des volumes pratiques

des **LIVRES** et du **SAVOIR**

et captivants, des affiches géantes sur les arts ou les sports, et même des documents audio-visuels. Bienvenue à la nouvelle librairie de l'Éditeur officiel du Québec! Bienvenue en pays de connaissance!



Gouvernement du Québec
Éditeur officiel du Québec

"Tu veux jouer?"

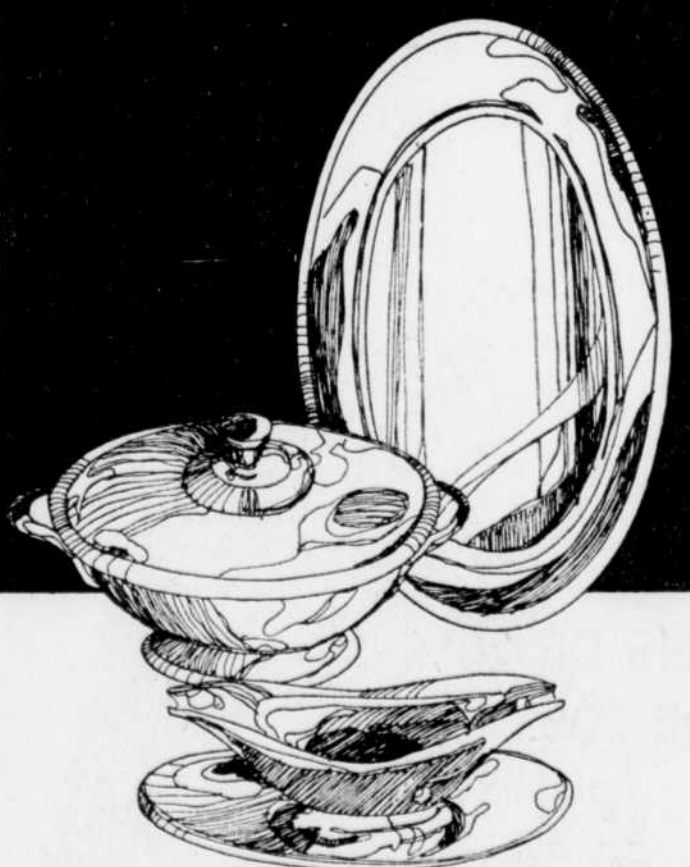


Apprends à jouer de l'orgue YAMAHA comme Amelia... Viens aujourd'hui même chez



marc legrand musique

Place Laurier, Ste-Foy — 656-9392
Centre Jadis — 623-5425



LETANG ET REMY
PARIS

Elle lui offre son cœur sur un plateau d'argent? Offrez-lui Letang et Remy, Paris. Des pièces en orfèvrerie acier inox., élégantes, permanentes, pratiques. Il dira oui.

Ils vous invitent au mariage? Vérifiez s'ils nous ont laissé la liste de leurs cadeaux préférés.



La boutique
Pierre Robitaille inc.

Carre d'Youville, 694 0262 Place Ste Foy, 653 7260

Série de vols dans les petits commerces à Québec et en banlieue

par Lucien LATULIPPE

Les petits commerces de Québec et de la banlieue sont de plus en plus la cible de vols à main armée, surtout le soir. L'épicerie A. Germain, située au 279 rue Franklin, à Québec, en a été un autre exemple, hier soir.

Deux individus se sont présentés chez M. Germain, vers 20h30, en même temps que le feu éclatait au 422 de la même rue. Portant un bas nylon sur la tête et armés d'un fusil tronçonné, ils ont réclamé la caisse et ils sont partis avec environ \$50.

La police a été informée qu'un troisième individu attendait dans une auto, tout près, et que personne n'avait été molesté ni blessé.

Six autres hold-up sembla-

bles avaient été enregistrés par la police de Québec, en fin de semaine. Ils ont eu lieu à la tabagie Les Saules Inc., au 1235 boulevard Masson; à l'épicerie Pelletier, au 1813 boulevard Hamel; à l'épicerie Lebel, au 700 rue Sutherland; à la Villa du Poulet du 392 boulevard L'Ormière; à la Villa du Poulet du 186 rue de l'Espinay; et chez Jos Lachance, marchand de fourrures du 634 rue Saint-Jean. L'auteur de ce dernier vol a été arrêté peu après dans une brasserie de la haute ville et les trois manteaux dérobés et évalués à \$2,775 ont été récupérés.

Les autres hold-up sont l'oeuvre de deux individus masqués ou non, armés de revolvers ou de fusil coupé. Il semble que quelques-uns des

vols soient l'oeuvre du même duo.

La police de Québec faisait de plus part, hier, de plusieurs cambriolages, soit dans des maisons, dans des commerces et dans des autos. Dans une maison de la rue des Saules ouest, le vol est estimé à \$2,590, soit la valeur d'une table tournante, d'un stéréo, de deux caméras et d'un radio. Dans une autre de la rue Meunier, les voleurs ont emporté deux téléviseurs-couleur, un stéréo, un radio et deux manteaux de cuir, le tout d'une valeur de près de \$2,000.

D'autre part, la police mentionne que cinq individus ont été pris en flagrant délit dans le restaurant Le Jardin de Lichée, situé au 1417 chemin Sainte-Foy. Trois des suspects sont des mineurs.

C'était la seconde fois en quelques semaines que cet établissement était cambriolé.

A Charlesbourg

De son côté, la police de

Charlesbourg faisait part, hier, qu'elle avait récupéré du butin pour une valeur de \$3,000 provenant des deux commerces cambriolés, la semaine dernière, sur la 71e rue. Trois suspects ont été

arrêtés et ils ont été traduits en cour.

Ce corps policier mentionne de plus que le bureau de la Gulf Oil, situé au 4,500 boulevard Bourassa, avait été

cambriolé, en fin de semaine. Les intrus ont éventré le coffre-fort pour y dérober une somme de \$200. Les dommages sont évalués à \$650.

Quelques autres cambriola-

ges ont été signalés à Charlesbourg, soit à l'école Pie XII, au restaurant Tangi-golf et au garage Turmel. La police de Charlesbourg a par ailleurs saisi trois armes à feu, deux fusils 12 et une carabine 22.

Le corps trouvé à Souris est celui d'une Française

Le cadavre découvert à Souris, sur la côte de l'île du Prince-Édouard, le 9 septembre, est bien celui de l'une des jeunes touristes françaises disparues en mer, au large de l'île Bonaventure, le 16 août dernier.

Pour Me Déry, la Loi des coroners en usage au Québec permet d'appliquer à toutes les victimes de Percé les constatations faites lors de l'enquête qui a suivi la dé-

couverte du corps de Française Louette.

Cette enquête a pris formellement fin la semaine dernière mais le coroner Déry a ajourné son verdict à une date indéterminée.

Les vêtements de la victime et l'examen dentaire ont permis de déterminer qu'il s'agit d'Arlette Vasseur, 24 ans, de Paris.

Les forts courants qui prévalent dans cette partie du golfe Saint-Laurent ont déporté le corps à quelque 160 milles au sud-est du lieu de la tragédie.

Un seul autre cadavre avait été repêché, le 18 août. Il s'agissait du corps de Françoise Louette, 20 ans, de Nantes.

Pas d'enquête

Selon le coroner chargé de mener l'enquête sur la tragédie de Percé, Me Stanislas Déry, il ne sera pas nécessaire de conduire une seconde enquête portant cette fois sur la mort de Mlle Vasseur.



**SALON D'OPTIQUE DU
Syndicat
PLACE FLEUR DE LYS
529-7351 LOCAL 366**

**Étudiez à domicile...
à votre propre rythme,
sous la supervision de
professeurs-correcteurs
compétents.**

Profitez des cours
par correspondance
du ministère de
l'Éducation
dans les disciplines
suivantes.

FORMATION GÉNÉRALE:
Langues
Mathématiques
Sciences
Sciences humaines
FORMATION PROFESSIONNELLE:
Administration et commerce
Bâtiments
Langues
Mathématiques
Mécanique
Sciences
Sciences humaines
Autres

Les cours donnent
droit à des crédits
officiels ou à une
attestation
d'études.

Postez ce bon pour obtenir
le Prospectus des cours
1976/1977.



Sans engagement de ma part, veuillez m'envoyer votre prospectus.

Nom _____

Adresse _____

Province _____ code postal _____

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Service général des moyens d'enseignement
Service des cours par correspondance
Service des cours par correspondance
C.P. 1000, succursale C
Montréal H2K 4L6



**d'ambiance
d'automne**

à gauche: les rayures courent sur la tunique, se coupent à l'empicement et se boutonnent aux manches. Fendue et gansée sur les côtés; elle porte sa besace en bandoulière. \$30

Pour compagnon, un pantalon en lainage uni à la taille ajustée.

\$24

à droite: la voyageuse a beau jeu d'interchanger avec la veste-débardeur à manchons très originale avec ouverture au corsage en diagonale attachée de ganses. Se gamit d'une pochette basse. \$24

S'accommode du pantalon ou de la jupe à pans refermés et boutonnés sur le côté en lainage uni. \$22

Vous trouverez tous ces articles en grandeur 5 à 13 en bleu acier chiné, les quadrilles et les raies varient leurs couleurs.

marx sportswear

• mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon •

Aspirant pompier volontaire soupçonné d'avoir allumé un incendie

par Lucien LATULIPPE

Un jeune homme de Loretteville qui aspirait à devenir pompier volontaire, devait comparaître aujourd'hui, devant le notaire Cyrille Delage, du Commissariat des Incendies. Il est soupçonné d'avoir allumé un incendie dans l'entrepôt "Fashion Gloves", situé au 47 rue Morissette, à Loretteville.

Le feu a éclaté vers 3h50 hier matin, mais il a été rapidement maîtrisé par les

pompier de Loretteville. Les dommages ont surtout été causés par l'eau et c'est la marchandise entreposée qui a le plus souffert.

Le suspect avait commencé à suivre, samedi dernier, des cours sur la lutte contre le feu. Il est âgé de 19 ans et il aurait avoué le délit aux enquêteurs de la police de Loretteville.

Par ailleurs, le voleur qui a mis le feu dans la maison de M. Albert Demers, du 191 rue des Frères ouest, à Québec,

court encore. Son geste a provoqué des dommages estimés à \$15,000.

Cet incendie a eu lieu, vendredi dernier, dans l'après-midi. Les enquêteurs ont relevé deux foyers d'incendie et ils ont constaté du vandalisme partout dans la maison. Le voleur cherchait de l'argent, semble-t-il, car il n'aurait rien pris.

Autres incendies criminels

Deux autres incendies d'origine criminelle ont éclaté à Québec, l'un hier soir et l'autre, avant-hier matin.

Celui d'hier soir a ravagé une maison inhabitée de deux étages répondant aux numéros civiques 422, 426 et 430 de la rue Franklin. Le bâtiment avait été acheté par la ville de Québec et il devait

être démoli. Il pouvait loger trois familles.

Le feu était éclaté dans tout le logement du 422, lorsque les premiers pompiers sont arrivés. Trois alertes ont été sonnées et une soixantaine de sapeurs sont accourus.

Il était évident que le feu avait été allumé au pied de l'escalier intérieur du 422 et l'on émettait, hier soir, l'hypothèse qu'un accélérateur avait été utilisé. Les enquêteurs de la police et du Commissariat des incendies ont ouvert une enquête.

Les pompiers ont dû faire diligence pour empêcher que le feu ne se propage à une maison voisine, le 434, dont le toit était adjacent. Ils ont été alertés vers 20h30.

L'incendie d'avant hier matin a détruit une maison de deux étages de la rue Mgr Gauvreau qui avait été incendiée le 2 janvier dernier et que le propriétaire était à rénover. Les pompiers ont également dû répondre à trois alertes. Il était 5h de la nuit.

Le toit avait été refait à neuf et les ouvriers avaient commencé les réfections à l'intérieur. Il a de nouveau été détruit et le plancher du second étage s'est effondré. Il semble, cette fois, que la maison sera démolie.

Le feu a éclaté au rez-de-chaussée et il s'est propagé à l'étage supérieur, ainsi qu'au hangar arrière. Les enquêteurs ont relevé de la carbonisation uniforme, ce qui

laisse croire à une main criminelle. L'incendie du 2 janvier avait été attribué à un chambreur négligent.

Rappelons que, la semaine dernière, un incendie d'origine criminelle avait aussi dévasté un entrepôt inoccupé et situé rue Henderson, près du pont Samson. Le ou les intrus sont entrés par une fenêtre arrière.

Par ailleurs, les enquêteurs ont relevé des indices du passage de robeux qui avaient élu domicile à cet endroit, à l'occasion. Ils ont même remarqué que l'un d'eux s'était aménagé un lit dans une boîte qui avait déjà servi à envelopper un cerucel. Jusqu'à l'an dernier, l'entrepôt était utilisé par la firme Girard et Godin, marchand de cerucels en gros.

CORRECTION

Cahier Transcanada Eaton, dans le journal de samedi, le 18 septembre 1976.

A cause de circonstances échappant à notre contrôle, les articles suivants ne sont pas en stock.

Page 6 Article No 84, Blaireau à raser.
Page 11 Article No 234, Table "Air Hockey".
Page 12 Article No 284, Poupée "Bionic Woman".
Article No 286, Ensemble autoroute.
Article No 296, Boîte à bijoux musicale.
Article No 302, Guitare classique.
Article No 317, Train électrique.
Page 14 Article No 362, Jardinière.

EATON



Le Soleil, André Boucher

C'est dans cette porte, au pied de l'escalier intérieur, que le feu a été allumé par un main criminel, hier soir, au 422 rue Franklin, à Québec. La maison inhabitée a été ravagée à moitié. Acquis par la ville de Québec, elle devait être démolie, ces jours-ci.

À QUÉBEC CARETTE DATSUN EST TOUJOURS BON PREMIER POUR SES PRIX

LA NOUVELLE SEDAN F-10 À TRACTION AVANT
LA PLUS PUISSANTE DE SA CATÉGORIE.

PRIX SPÉCIAL EN VIGUEUR POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT.

Transport et préparation en sus

\$3495⁰⁰

- Suspension indépendante sur 4 roues.
- Freins à disque assistés à l'avant.
- Glaces teintées.
- Dégivreur de lunette arrière.
- Allume-cigarettes.
- Sièges baquets avant à dossier réglable.
- Pneus à carcasse radiale.

À QUÉBEC
UNE DATSUN
ÇA ROULE EN

CARETTE DATSUN

2060 OUEST, BOUL CHAREST (sortie Jean-Talon nord) TEL.: 681-7371

49 MILLES AU GALLON selon a.p.e.



GARANTIE
5 ANS
50,000 MILLES
QUAKER STATE
Quaker State

CEDIB



LAIT CREME

Soins des mains et du corps au Collagène, à l'huile de Vison et à l'allantoïne, hydratant et reconstituant.

7 oz.....\$12.95

BASE AU COLLAGENE

Crème de jour hydratante, équilibrante, hypo-allergénique.

30 ml.....\$9.00

STYLO CILS DE LUXE noir, brun, bleu ou vert

.....\$5.75

CEDIB

CERTIFICAT CADU AU



CEDIB

Valeur de

CINQ / FIVE DOLLARS

5.00

Echangeable seulement après achat de \$10.00 de produits CEDIB

Semaine du 22 septembre au 25 septembre 1976

INVITATION

M. Jacqueline Langlois, représentante de la maison CEDIB, sera à notre comptoir de cosmétiques du mail St-Roch du 22 au 25 septembre 1976.

CADEAU

Ce chèque est négociable en échange de \$5.00 de produits CEDIB après achat de \$10. et plus de produits CEDIB.

brunet

MAIL ST-ROCH, Québec

529-5741

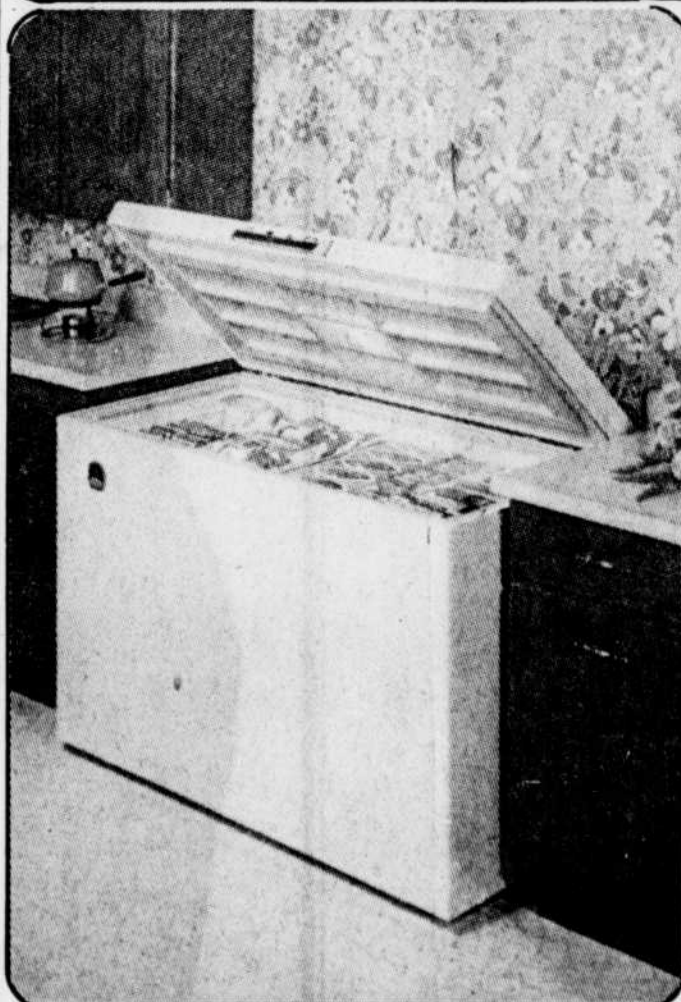
PLACE LAURIER, Ste Foy

656-1712

Cet automne,
j'ai le goût de Maguire

VOICI UN SPECIAL

WOOD'S



Congélateur

WOOD'S

8 pieds cubes

SPECIAL

\$209⁹⁵

ASSURANCES INCLUSES

- Intérieur en "EPOXY"
- Environ 260 livres d'aliments
- Plan de protection du consommateur

Unité scellée 100% — 5 ans
Pièces 100% — 1 an
Service 100% — 1 an

AUSI AUTRES MODELES DISPONIBLES
EN 12, 16, 19, 22 ET 29 PI. CU.

FACILITES DE PAIEMENT
HAMCO et CHARGEX

Maguire

VENTE
LOCATION
SERVICE

Pour votre protection, nous sommes membres de la CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUÉBEC.



1330, AVENUE MAGUIRE
Sillery - Tél.: 681-4124

PLACE FLEUR DE LYS
Tél.: 529-4915

430, AVENUE ST-SACREMENT
(coin boul. Charest)
Tél.: 681-6231

La politique sur les centres d'accueil pour vieillards est à revoir complètement (Centres de services sociaux)

par Gilles BOIVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — L'Association des Centres de services sociaux du Québec (ACSSQ) a rendu public, hier, un dossier sur le troisième âge qui démontre clairement que la politique actuelle du ministère des Affaires sociales tend à pousser les personnes âgées à s'inscrire le plus tôt possible dans les centres d'accueil avant qu'ils ne deviennent trop malades et dépendants pour y avoir accès.

Dans son document d'une quarantaine de pages, l'ACSSQ — qui regroupe les 14 Centres de services sociaux du Québec — lève le voile sur la situation de cette couche de la population dont près de la moitié (47,1%) vit en-dessous du seuil de la pauvreté et dans des conditions physiques et psychologiques souvent déplorables.

Tant au chapitre des services et soins à domicile qu'à celui des règles d'admission dans les centres d'accueil, l'ACSSQ soutient que les personnes âgées sont d'autant plus démunies à mesure que leur état de santé devient chancelant. «A cause des politiques gouvernementales, les personnes âgées qui pourraient le plus demeurer dans leur milieu, sont celles qu'on encourage le plus à s'héberger au centre d'accueil pour personnes âgées», conclut le document.

Selon l'ACSSQ, il devient donc urgent de revoir la politique relative au troisième âge de façon à donner priorité à de véritables services à domicile à ceux qui peuvent encore rester chez eux et permettre à ceux dont la santé s'est détériorée d'avoir

plus facilement accès aux centres d'accueil.

Au chapitre des centres d'accueil, le document de l'ACSSQ démontre que les politiques du ministère des Affaires sociales obligent ces centres d'hébergement à ne pas accepter chez eux plus de 20 à 30 pour cent de personnes âgées qui nécessitent des soins continus («cas lourds»). Le reste des lits disponibles dans ces institutions est donc occupé par des personnes relativement autonomes et nécessitant peu de soins, dont la durée de séjour peut aller jusqu'à 20 ans, et qui, si leur santé se détériore, peuvent alors être relocalisées dans le premier 30 pour cent.

Les personnes âgées venant de l'extérieur, dont la santé est trop hypothéquée, «ne peuvent donc avoir accès à ces centres d'accueil puisque les places qui leur sont destinées sont comblées au fur et à mesure qu'elles se libèrent par des personnes de l'intérieur».

Le document de l'ACSSQ souligne par exemple que dans l'agglomération de Montréal on peut dénombrer 6,705 places dans ces centres d'accueil «mais on estime à 1,026 seulement le nombre de places qui se libèrent chaque année». Pour toute la province, les centres d'accueil comptent environ 28,000 places.

Or, selon l'ACSSQ, près d'une personne sur deux déjà inscrites sur les listes d'attente des centres d'accueil peut être considérée comme un «cas lourd» ou dont le degré d'autono-

mie n'est pas suffisant pour avoir accès à la majorité des places des centres d'accueil.

Ces personnes sont alors ballottées d'une institution à l'autre — de l'hôpital général à l'institution pour malades chroniques ou pour soins prolongés — si elles ne meurent pas tout simplement chez elle avant d'avoir accès à l'une ou l'autre de ces institutions de santé. Dans les centres d'accueil, le temps d'attente peut s'échelonner de un mois à cinq ans, soutient le document de l'ACSSQ, à moins d'avoir les moyens d'entrer en institution privée (entre \$300 et \$1,200 par mois).

Quant aux services à domicile, «le budget alloué ne correspond pas aux intentions exprimées, ni aux besoins ressentis», soutient l'ACSSQ. Ainsi, en 1975-76, le budget consacré à ces services à domicile était de \$16 millions, dont environ \$2 millions pour les personnes âgées.

Selon l'ACSSQ, ce budget et les ressources consenties à ce chapitre sont d'autant plus insuffisants que le ministère a fixé «arbitrairement» que seulement 6 pour cent de la population âgée de 65 ans et plus devrait avoir accès aux centres d'accueil. Donc en principe, 94 pour cent des personnes âgées (soit 444,168 individus) devraient demeurer à domicile et sont donc susceptibles d'avoir besoin de services à domicile.

Selon l'ACSSQ, il faudrait presque décupler le budget alloué aux services à domicile afin d'assurer aux personnes âgées d'abord une véritable acces-

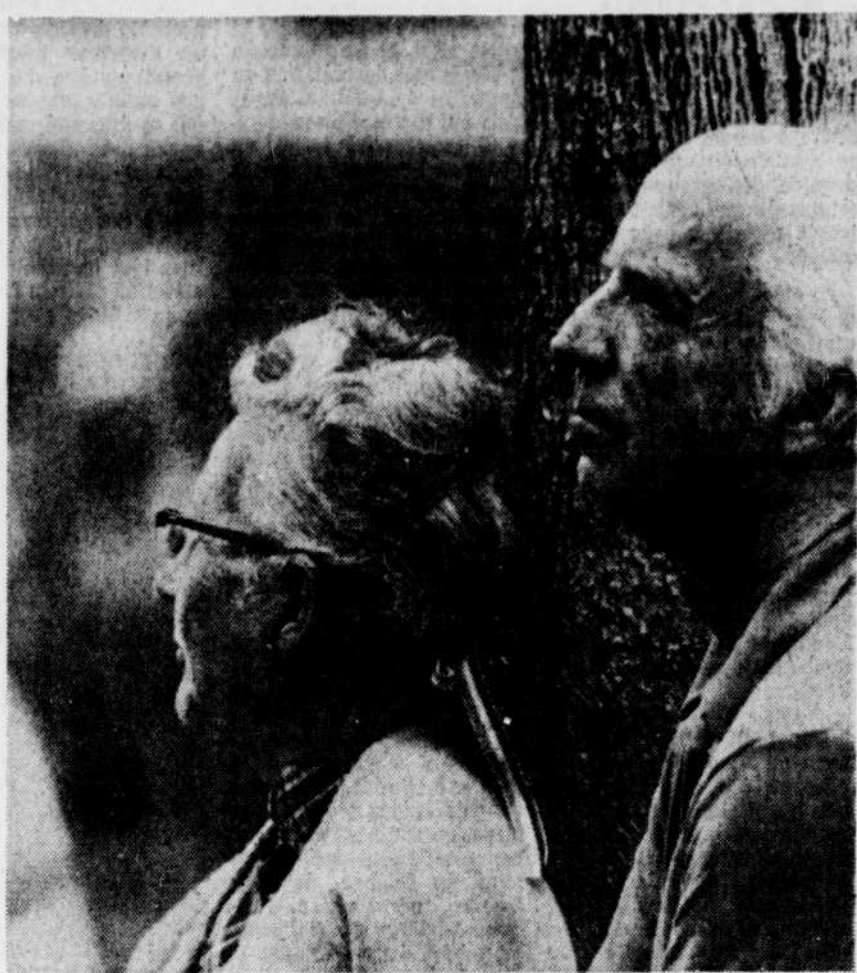
sibilité médicale de 24 heures par jour pour les situations d'urgence, des contrôles médicaux à domicile, ainsi que des services d'auxiliaires familiales ou tout simplement des services saisonniers (par exemple la pose des châssis doubles en hiver).

Par ailleurs, les responsables du dossier de l'ACSSQ reconnaissent qu'il apparaît illusoire de demander aux personnes âgées de demeurer plus longtemps chez eux, sous prétexte qu'on leur fournira des services à domicile, si on ne peut même pas leur garantir une place dans les institutions d'hébergement lorsque leur santé ne leur permettra plus de vivre chez eux.

En outre, le document de l'ACSSQ démontre que cette couche de la population constitue le troisième âge est particulièrement démunie sur le plan financier.

Ainsi, plus de 47,1 pour cent des ménages canadiens de 65 ans et plus vivent en deça du seuil de la pauvreté, soit \$6,100 par année pour un couple et \$3,660 pour une personne seule. Il ne faut donc pas s'étonner poursuit l'étude que 43,6% des «pauvres» du Québec soient des personnes âgées.

A titre d'indice de «l'indigence» des personnes âgées, l'ACSSQ révèle que 60 pour cent des pensionnés — ceux qui reçoivent la pension de sécurité de la vieillesse — doivent faire appel au régime supplémentaire de revenu garanti pour joindre les deux bouts. Ces deux régimes leur assurent alors un revenu personnel de \$233 par mois.



Que leur réserve l'avenir? Car ils ont un avenir...

Le Soleil, Raynald Lavoie

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus. L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté «une amélioration évidente». On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois. Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la

croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H. En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes. Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

A Montréal,

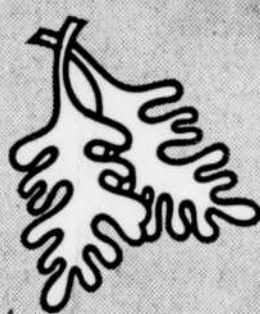


notre emplacement n'a pas d'égale.

Partant de notre grand hall par l'escalier roulant, descendez au cœur de la cité souterraine de Montréal avec ses grands passages bordés de boutiques, de restaurants et de cinémas. Sans mettre le pied dehors, vous pourrez remonter dans de grands édifices à bureaux, et magasins du centre-ville.

Le Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada. Premier arrêt des autobus et voitures en provenance de l'aéroport. Autres hôtels administrés par Hilton Canada: l'Hôtel Vancouver (un hôtel du CN), le Montréal Aéroport, l'Hôtel, le Toronto Airport Hilton et le Québec Hilton. Réservations: contactez tout hôtel Hilton ou du CN, Hilton Reservation Service, ou votre agent de voyage.



Dans le vent...
d'automne

les robes en ultra-suède

Place à ces créations très jeunes dans un tissu à l'aspect suède fait de 80% acétate et 20% nylon dans les couleurs très sobres d'automne. Une mode seyante soulignant avec charme les détails du corsage et ceinturant la taille.

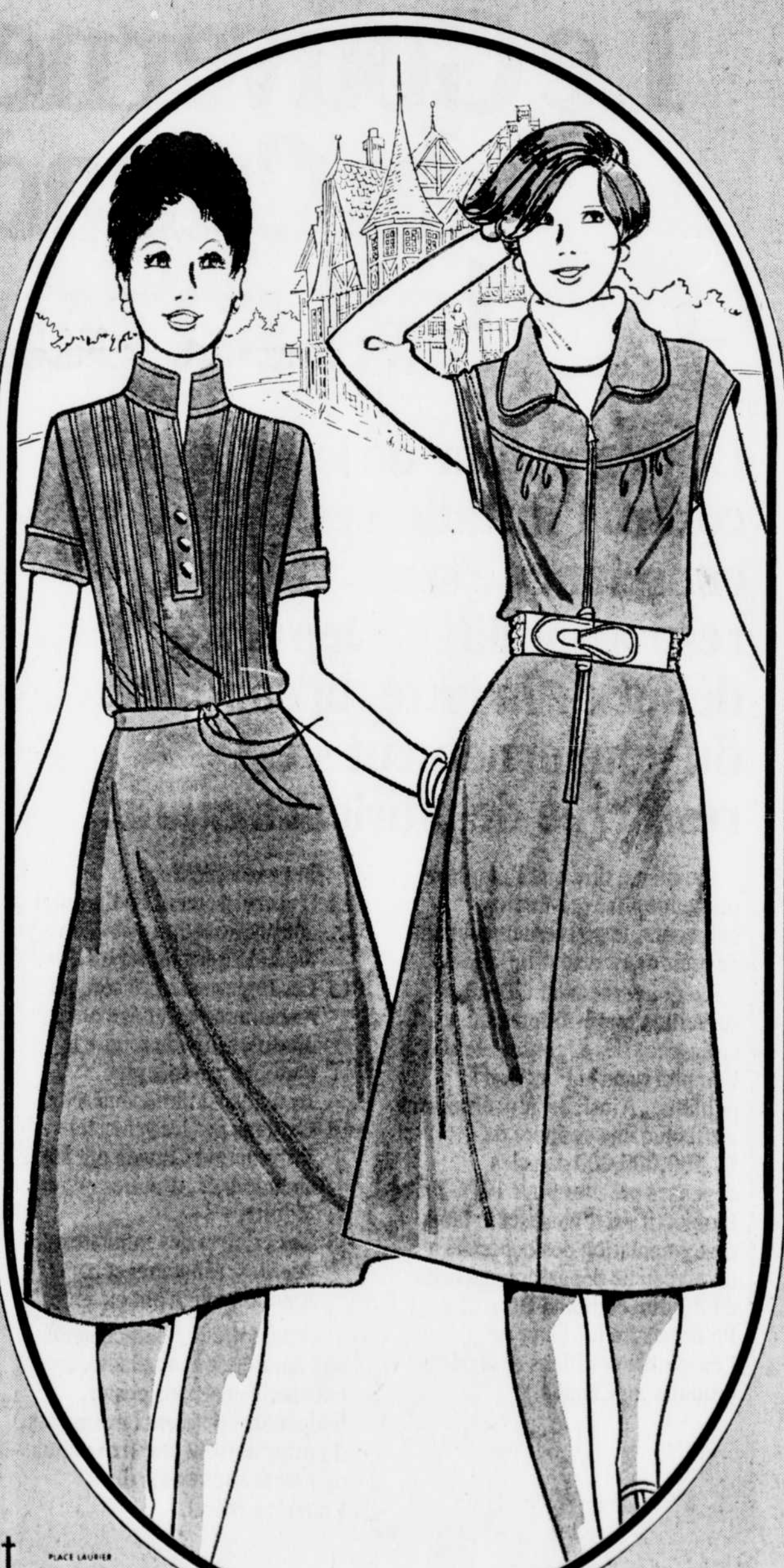
Gauche: Piqures verticales et col chinois sur une jupe légèrement évasée. Peut se porter avec un pull-over (non inclus). Brun, chameau ou rouille. Tailles: 5 à 13 junior. 31.00

Droite: Modèle droit avec glissière avant et col rond et petites manches effleurant les épaules que vous pouvez appareiller d'un pull-over (non inclus). Effet suède en rouille, beige, chamois. Tailles: 5 à 13 junior. 30.00

Robes, r. 46, 2e, Centre-Ville et r. 846, Place Laurier, 2e.

SATISFACTION GARANTIE
OU ARGENT REMIS.

Paquet
PLUS PRÈS DE VOUS



Le Dr André Boudreau a consacré 20 ans de sa vie à la lutte à la toxicomanie

par Tom FRECHETTE

Très bien connu pour sa lutte infatigable contre l'alcoolisme et les autres toxicomanies, le Dr André Boudreau a laissé, à la suite de sa mort survenue vendredi dernier, des marques si profondes de son œuvre que le temps n'est pas près de les effacer.

Apôtre convaincu de la grande valeur de la cause qu'il poursuivait à l'avantage de l'humanité, il a donné vingt ans de sa vie et a sacrifié sa carrière professionnelle pour l'implanter à travers le monde.

Depuis plus d'un an, une maladie sournoise et implacable le minait progressivement. Même si son état de santé connaissait bien souvent des défaillances, le Dr Boudreau n'en continuait pas moins de demeurer ferme à l'action.

En dépit de sa volonté tenace, ce travailleur acharné dut se résoudre à une hospitalisation au CHUL de Sainte-Foy. Après 27 jours de soins intensifs, le cancer le forçait à capituler devant la vie et à mettre fin à une existence enrichie de ressources bien appréciées au plan international.

Né à Baie-Saint-Paul dans le comté de Charlevoix, le 15 juillet 1926, le Dr Boudreau fit ses études secondaires au séminaire de Québec. Après avoir été diplômé en médecine à l'université Laval, en 1954, avec la mention "magna cum laude", il devint le co-fondateur de la première clinique pour les alcooliques (Domrémy-Québec, en 1955) et jeta les bases de onze autres cliniques dans la province de Québec.

Trois ans plus tard, il fonda la Fédération des cliniques et des centres d'accueil Domrémy, ce qui le plaça en étroite relation avec le père Ubald Villeneuve, une tête dirigeante des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, raison sociale devenue plus tard "Sobriété-Canada".

Depuis 1960, surtout, l'activité du Dr Boudreau se répandit à travers le monde. C'est ainsi qu'il participa à de nombreux congrès internationaux à Paris, à Stockholm, à Sydney, à Bangkok, en Thaïlande, à San Francisco, qu'il devint chargé de cours dans plusieurs universités de Québec, de Sherbrooke, de Montréal, de Trois-Rivières et qu'il fonda au moins deux cliniques en France.

En plus d'assumer tantôt le poste de président ou le rôle de directeur général d'un grand nombre d'organismes aux paliers provincial, national et international, il collaborait avec plusieurs revues, écrivait des livres, prononçait des conférences, s'adonnait à des entrevues, prêtait assistance à des cas pitoyables tout en manifestant son affection pour sa famille.

Il a été tour à tour vice-président mondial de Pax Romana et président mondial du congrès international des universitaires à l'université Laval de Québec, en 1952, vice-président international de Sobriété internationale, en 1960, président mondial du congrès oecuménique sur les toxicomanies, en 1962, et membre-fondateur de la Fédération canadienne

sur l'alcoolisme et la dépendance aux drogues (FCADD), en 1963.

De 1969 à 1972, il fut membre de l'exécutif de l'Alcohol and Drug Problems Association of North America. Ce poste venait de lui être conféré récemment pour un troisième mandat consécutif, même s'il était le seul Canadien français du bureau de direction.

En plus d'avoir fondé la revue internationale "Toxicomanies" il y a huit ans, il a été chargé de cours sur les toxicomanies à l'université de Picardie, à Amiens en France, dans les années 1973-1974. Depuis trois ans, il a donné des conférences dans les clubs sociaux de différents pays francophones tout en étant membre du conseil d'administration du CIPAT (Conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des autres toxicomanies).

Depuis 1975, il agissait comme conseiller spécial auprès du ministre de la Justice et directeur du service de consultation et d'assistance en toxicomanies. Cette même année, il recevait une des plus hautes distinctions dans

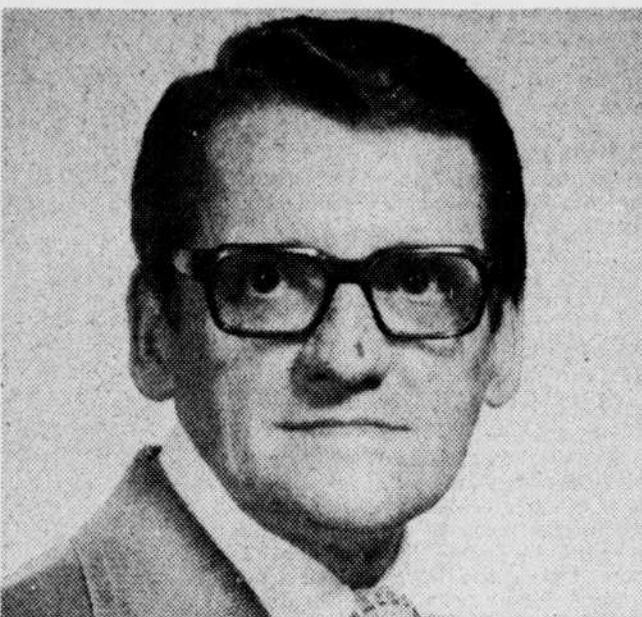
le domaine des toxicomanies, l'Edward Browning Award.

Témoignages

M. André Lacombe, qui remplace par intérim le Dr Boudreau en sa qualité de directeur adjoint du service à Québec, considérait le disparu qu'il connaissait depuis environ sept ans comme un des plus grands pédagogues de nos jours.

"C'était un homme doué d'un sens des hautes responsabilités. Il ne savait jamais dire non et il ne capitulait jamais devant un problème, trouvant toujours des moyens pour le solutionner. A la télévision comme devant le public, il se faisait remarquer par sa chaleur morale, sa capacité de vulgarisation et son amour de l'humanité", dit-il.

Autant il a brillé dans le monde, autant son souffle de vie s'est éteint dans l'ombre, selon sa volonté. Même si le corps du Dr André Boudreau n'a pas été exposé, les funérailles de ce grand homme ont attiré plusieurs hautes personnalités, dont M. Archer Tongue, le secrétaire général du CIPAT, de Suisse. A la suite de la cérémonie funèbre, les restes de la dépouille mortelle ont été incinérés.



Dr André BOUDREAU

Le Gouvernement du Canada fait sa part!

Le promoteur de la lutte contre l'inflation est conscient de ses responsabilités. Depuis le début de la lutte, la ceinture du gouvernement s'est resserrée de plusieurs crans.

Au même titre que l'employé ou l'entreprise privée trop exigeante, le gouvernement peut devenir une cause d'inflation.

Le gouvernement fédéral surveille donc étroitement la croissance des dépenses et de l'emploi dans la Fonction publique. Ainsi, le gouvernement a effectué une coupure de \$1,500,000,000 dans les dépenses prévues pour 1976-77. L'objectif est d'abaisser le taux d'augmentation des dépenses à un niveau ne dépassant pas celui du Produit National Brut. (Le PNB mesure la valeur de l'ensemble des biens et services produits au Canada.)

Des exemples?

- ☐ L'accroissement de l'emploi dans la Fonction publique fédérale a été limité à 1.5%.
- ☐ Les règlements concernant l'assurance-chômage ont été modifiés afin de rendre le système à la fois plus équitable et moins onéreux.
- ☐ Certains programmes tel Information Canada ont été abandonnés, d'autres ont été réduits.
- ☐ Les salaires des ministres, députés, sénateurs et hauts fonctionnaires ont été gelés.

Cette politique doit cependant être appliquée avec discernement puisque, si certains postes budgétaires peuvent être coupés, d'autres doivent être maintenus ou même augmentés dans l'intérêt général.

Certains déboursés sont absolument nécessaires car ils permettent la réalisation de projets importants pour le pays. Les frais de la dette publique, l'assurance-hospitalisation, les allocations familiales, les plans de pension, l'assurance-récolte, les paiements aux provinces, la défense nationale, les transports, les postes, sont tous des secteurs prioritaires où les dépenses peuvent difficilement être réduites sans causer de graves inconvénients aux citoyens.

En fait, plus des 2/3 du budget des dépenses du gouvernement fédéral ne sont qu'une redistribution d'argent aux citoyens, soit directement, soit par l'entremise d'autres paliers du gouvernement.

Le gouvernement s'est donc lui aussi engagé à fond dans la lutte contre l'inflation, conscient qu'il est de ses responsabilités et de l'importance pour le bien-être des Canadiens de vaincre l'inflation.

BILAN DE
LA LUTTE
CONTRE
L'INFLATION.
L'AN UN



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

GALA DE LA FOURRURE

1976

PRESENTE PAR



laliberté

**MERCREDI SOIR 22 SEPT.
A 8H.15 AU COLISEE DE QUEBEC**



**AU PROFIT DE LA
CROIX-ROUGE
SECTION DE QUEBEC**

BILLET EN VENTE
AU SALON DE FOURRURE
LALIBERTÉ ET AU COLISEE
2.00 - 2.75 - 3.25



EN VEDETTE

MUSIQUE DE CHOIX AVEC

PETER NOVAK

ET SES VIOLONS MAGIQUES
GROUPE DE 15 MUSICIENS



MME NICOLE GERMAIN
commentatrice



RENEE MARTEL
et ses musiciens

\$10,000

DE FOURRURES A GAGNER

**GRAND PRIX
DE PRESENCE**

Somptueux manteau
en Vison d'élevage
foncé naturel

CANADA
Majestic

PEAUX
ALLONGEES



PREMIER GRAND PRIX
DU PROGRAMME

**MERVEILLEUX
VOYAGE A PARIS**

POUR 2 PERSONNES
DEPART DE QUEBEC

Europe 870!

VIA

AIR CANADA

AGE REQUIS 18 ANS



SEJOUR D'UNE SEMAINE - HOTEL 7 NUITS

ORGANISE EN COLLABORATION AVEC

VOYAGES
Laurier

EDIFICE PAQUET - PLACE LAURIER

**PARTICIPEZ A LA CLINIQUE DE SANG
ORGANISEE PAR TELE-4 LE JOUR DU GALA**

Mercredi 22 sept. au Centre de la Croix-Rouge.
Les participants seront éligibles aux
5 prix du programme, soit 4 fourrures et
le voyage pour 2 à Paris.

Vaccination massive anti-grippe impossible au Québec

Par Edison STEWART

FREDERICTON (PC) — A l'issue de la première journée de la conférence des ministres provinciaux de la Santé, hier, à Fredericton, des résolutions en faveur d'un programme modifié de vaccination contre la grippe porcine et une nouvelle proposition fédérale touchant

les programmes à frais partagés auraient été présentées.

On ne connaît pas encore la teneur exacte de ces résolutions, les ministres s'étant réunis à huis clos et attendant la fin des débats pour la publication d'un communiqué.

Cependant, le ministre des Affaires sociales du Québec,

M. Claude Forget, a indiqué qu'un programme massif de vaccination "n'était pas physiquement possible" dans sa province.

Le programme serait suspendu au Québec tant qu'on ne sera pas certain de la nécessité de son application, a-t-il dit.

Selon M. Forget, il n'y

aurait eu qu'un seul cas de grippe porcine en Amérique du Nord depuis le mois de février et chaque semaine qui passe réduit les risques d'épidémie.

Aussi, il ne faudrait pas se précipiter et inoculer la population car, a fait remarquer le ministre québécois,

le vaccin n'étant efficace que "pendant quelques mois seulement" l'épidémie pourrait se déclarer lorsque les personnes vaccinées ne seront plus immunisées contre la grippe porcine.

Accord proche

Entre-temps, des porte-parole des autres délégations ont indiqué qu'un accord de

principe est proche concernant la proposition fédérale sur les programmes à frais partagés touchant les services qui ne sont pas couverts par les ententes existantes.

Contre son aide financière, Ottawa veut que les provinces s'engagent à restreindre la croissance des coûts dans le domaine des soins hospitaliers où les frais sont les plus élevés.

Parmi les nouveaux services qui seraient couverts par la nouvelle entente figurent

les soins intermédiaires dispensés dans les maisons de convalescence et les programmes de santé mentale communautaire.

Le ministre de la Santé de la Saskatchewan a demandé à son homologue fédéral, M. Marc Lalonde, de proroger la date limite de son offre.

M. Lalonde a donné jusqu'au 1er octobre aux provinces pour lui communiquer leur décision sur la question.

Le Manitoba et l'Ontario se

sont prononcés en faveur de la proposition fédérale.

Les débats ont porté également sur les accords en vigueur actuellement avec le gouvernement fédéral ainsi que sur les problèmes qu'a connus récemment l'Ontario avec la fièvre de Lassa.

Le président de la conférence, le ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick Bill Cockburn, a confirmé que les discussions allaient bon train hier tout en refusant de donner des précisions avant la fin de la réunion.

Les CLSC veulent préserver leur autonomie, face au gouvernement

par Ghislaine RHEAULT

Au terme d'une tournée de consultation dans toutes les régions du Québec auprès

des représentants des CLSC, la Fédération des CLSC du Québec a réaffirmé sa volonté que soit préservée l'autonomie de ces établissements.

Au cours d'une rencontre tenue hier soir à Québec, la Fédération a en effet rappelé les grands objectifs sur lesquels les CLSC s'entendent, au moment où le ministère des Affaires sociales entreprend un branle-bas de combat dans tout le réseau des Affaires sociales:

— les CLSC doivent pouvoir déterminer leurs priorités face aux besoins de la population;

— ils doivent pouvoir se donner des modes de fonctionnement originaux;

— ils doivent également préserver une approche globale et communautaire des problèmes sociaux et de santé.

Les représentants de la Fédération des CLSC doivent cette semaine, faire part des observations des représentants des établissements du réseau au ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget.

On sait que c'est la circulation d'un document ministériel intitulé "Perspectives à l'égard des Centres locaux de services communautaires" qui a déclenché la consultation à l'intérieur du réseau. Dans ce document, le ministre annonce son intention de modifier subtilement mais sensiblement le mode d'établissement et de fonctionnement des CLSC.

Au ministre, la Fédération doit présenter un document "revu et corrigé" qui précise notamment

— que les CLSC doivent pouvoir établir des programmes spécifiques en fonction des milieux dans lesquels ils sont établis. Pour ce faire, ils doivent avoir des garanties de personnel, d'espace de financement. Ces programmes spécifiques doivent pouvoir compter sur 50 à 60% des ressources dans les établissements.

— Le ministère doit recon-

naître les priorités locales et régionales.

Au cours d'une séance d'information qui a suivi la rencontre avec les représentants de la région administrative de Québec, M. André Tétraut, président de la Fédération, et M. Philippe Lupien, secrétaire, se sont dits surpris d'apprendre que le ministère manifestait son intention de couper de nouveaux postes prévus dans certains CLSC, alors qu'il permet au même moment de nouvelles implantations de CLSC qui ne relèvent pas de conseils d'administration.

C'est ainsi qu'à la Fédération, on a dénombré sept de ces CLSC qui voient actuellement "officieusement" le jour et engagent du personnel.

La Fédération a également fait connaître l'ouverture d'une permanence à Québec qui sera assurée par Madame Mireille Fillion.



La guerre au microbe de la grippe porcine se fera avec cette arme absolue: le pistolet

Tous les jours
DU LUNDI AU VENDREDI
ÉCOUTEZ

le monde à l'envers

DE MARCEL BELIVEAU

à 7H10
12H10
16H10

CKCV 1280

Tout le monde le fait. Fais-le donc!

Vous ne trouverez pas meilleurs prix ailleurs!

JEUNES DINDONS CAT. A 5 A 10 LB	LB	.79
JAMBON DANS L'ÉPAULE FUME À LA CANADIENNE	LB	.98
SMOKED MEAT "CHEZ NOUS"	8 OZ	.95
BACON FUME À LA CANADIENNE	LB	1.49
STEAK T-BONE MARQUE ROUGE	LB	1.75
STEAK BOSTON MARQUE ROUGE	LB	2.25
BOEUF POUR CONGÉLATEUR EMBALLÉ CONGÉLÉ		
LONGUE LONGUE ROUGE A-1	LB	1.45
DERRIÈRE ROUGE A-1	LB	1.17
DEMI-LARD MAIGRE	LB	.87

MAINTENANT UNE SUCCURSALE
AU 1292, AV. MAGUIRE À SILLERY

SPECIALITÉ BOEUF EN GROS POUR CONGÉLATION
NOUS ACCEPTONS LA CARTE CHAREX

BOUCHERIE MORIN ENR.

GROS ET DÉTAIL - FRUITS ET LÉGUMES

TEL: **889-9680** - ST-ISIDORE: 646-5910

2% ESCOMPTE SUR TOUT ACHAT
DE \$50 ET PLUS
PAYE EN ARGENT ET APORTE

TOUJOURS À PRIX D'AUBAINES!

CHOIX COMPLET. Poignées d'armoire styles Louis XIV, moderne, colonial, etc. Prix très spéciaux!	CHOIX COMPLET DE POTEAUX NORD. Styles colonial, méditerranéen, provincial, etc. Prix très spéciaux!
FIBRE DE VERRE 26" x 96" \$5.20 ch.	PORTES DE DOUCHE Choix de modèles \$59.00 ch.
PLASTIQUE ONDULE 26" x 96" \$2.95 ch.	CEDRE ONDULE 10" et 12" \$530 m.p.
CIMENT ET SABLE \$2.55 ch.	POUR FINITION BRIQUES
MORTIER PRÉPARÉ \$2.55 ch.	2" BRIQUE la boîte \$4.95
CIMENT ORDINAIRE \$2.55 ch.	ARBORITE - Grand choix de couleurs 2' x 4' \$2.45 4' x 8' \$13.85
BLOCS DE CIMENT 4', 6' et 8' \$4.50 m.p.	RIPPE 1/2" 4' x 8' \$5.10
RANCH PANELING 8", cèdre \$160 m.p.	SPECIAL COLORLOCK et autres à compléter \$295 m.p.
PLAQUE EMBOUTÉE 6" \$55 m.p.	#1 FILS ÉLECTRIQUES en cuivre 14-2 Rouleau 250 pl. (10c le pied) \$24
MEGANTIC 1/2" \$100 m.p.	
INSULTECH 7/16" \$100 m.p.	
RUSTICO 1 gal. \$8.50 5 gal. \$37.50	

Nous faisons la livraison à l'extérieur également
LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux neufs de toutes sortes à prix d'aubaines

MODERN PLYWOOD LTD.

1255, Courcellette - Val Béclair - Tél: 842-1911
• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

La Renault 5, elle vous réussira à vous aussi.

Les spécialistes ne tarissent pas d'éloges.

La reine des citadines et des autres.
"On pourrait lui donner le surnom de reine des citadines, mais ce titre cacherait un autre côté de son caractère qui en fait une très bonne petite routière."
B. Staszewski, Derrière le volant.

Pas moyen de la prendre en défaut.
"Pas moyen de prendre la Renault 5 en défaut, car sa suspension indépendante, à barres de torsion aux 4 roues nivelle constamment toute surface rude."
Jacques Rainville, Le Journal de Québec.

Une petite bombe attelée à la traction-avant.
"La Renault 5 GTL est une voiture qui n'entend pas qu'on la ridiculise au feu vert. En réalité, elle apparaît au sommet de sa catégorie au chapitre des accélérations et si ce n'était des limites de vitesse, la GTL pourrait vous emmener à 94 m/h en toute sécurité tout en conservant une magnifique tenue de cap."
Jacques Duval, La Presse.

Confort.
"La Renault 5 GTL résume admirablement toutes les opinions préconçues sur les voitures petit format. Avec elle, on peut vraiment associer les termes "économie" et "confort".
Jacques Duval, La Presse.

L'accès aux places est miraculeux.
"En poussant une manette, le siège avant se lève et "se bouge" vers l'avant, ce qui donne un espace remarquable vers l'arrière. La "porte arrière" est immense et autorise l'embarquement d'objets de très grande taille, surtout lorsque l'on replie la banquette arrière."
Jacques Rainville, Le Journal de Québec.

La plus agréable des mini-compactes.
"La Renault 5 GTL est la plus agréable des mini-compactes que nous ayons essayées jusqu'ici. Plus dégagée que la Honda Civic, moins dispendieuse à l'achat que la Volkswagen Rabbit, plus sophistiquée que la Fiat 128 et tellement plus confortable que la Austin Mini et que plusieurs de ses rivales."
Gilles Bourcier, Montréal-Matin.

Les points saillants de la Renault 5.

- La Renault 5 GTL fait plus de 50" milles au gallon.
- elle bénéficie de la Garantie Plus, 24 mois/24,000 milles sur le moteur et la boîte de vitesses.
- elle a déjà subi avec succès le test des rigoureux hivers canadiens.
- elle bénéficie d'un traitement antirouille très complet.
- elle offre en équipement standard ce que nombre d'autres font payer en supplément.
- elle est disponible en 2 versions: la GTL et la L.
- elle est équipée de pneus radiaux Michelin, ceintures d'acier.

À partir de \$3,395**

Une façon emballante d'être pratique.

RENAULT 5
Le spécialiste de la traction avant

EUGENE BEGIN AUTOMOBILES INC. St-David - Tél: 837-2444	MAISONNEUVE AUTOMOBILES ENRG. Québec - Tél: 529-8135/522-4088	RIMOUSKI AUTOMOBILES ENRG. Rimouski - Tél: 723-4344/4356	GARAGE J.-P. SIMARD St-François - Tél: 259-7758	SOVEA AUTOMOBILES LTEE Québec - Tél: 681-0011
GOSSELIN AUTOMOBILES ENRG. St-Nicolas - Tél: 831-2080/0654	PERRON AUTO SAGUENAY INC. Chicoutimi - Tél: 548-1206/7633	G. ST-ARNAUD AUTOMOBILES INC. Québec - Tél: 522-7117/7110	C. SIMARD AUTOMOBILES ENRG. Alma - Tél: 662-6636	VOYER AUTOMOBILES INC. Rivière-du-Loup - Tél: 882-3263/2263

les arts

Les règlements québécois quasi inapplicables

Vous en verrez encore... des films sans sous-titres!

Lorsque la loi sur le cinéma fut adoptée par l'Assemblée nationale, il y a maintenant 15 mois, un article entre autres avait été commenté abondamment dans les journaux et les milieux du cinéma québécois. A la page 10 du texte de la loi, on peut lire l'article 39, qui dit ceci: "Les règlements peuvent prescrire que les films appartenant aux catégories qu'ils indiquent soient, si la version originale n'est pas en français, obligatoirement accompagnés d'une version doublée ou sous-titrée en français, à défaut de quoi ils ne pourront être présentés pour classification."

Or, un coup d'oeil rapide sur les annonces de salles de cinéma à Montréal vous apprendra que les films en langue anglaise continuent de sortir exclusivement en anglais, sans sous-titres, et de nombreux mois avant qu'une version française soit mise en exploitation. Pourquoi?

La force du chantage

Ce serait simpliste d'affirmer que la faute en revient au ministre des Communications, M. Denis Hardy, qui n'a pas su faire appliquer sa propre loi. Simpliste et hors du sujet. Tout au plus peut-on faire

remarquer que cet article de la loi, qui exprime beaucoup de bonnes intentions, a été rédigé dans une euphorie nationaliste qui ne tient pas compte de la réalité.

Une brève enquête dans les milieux de la distribution cinématographique indépendante de Montréal nous révèle que si cet article de la loi était appliqué, les distributeurs francophones seraient en faillite en deux ou trois mois. (Pour ceux qui l'ignoreraient, disons qu'un distributeur joue le rôle d'intermédiaire entre un producteur de films et un exploitant de salles.)

Le problème prend sa source dans la situation de monopole que maintiennent les distributeurs américains (les fameux "majors" comme Paramount, United Artists, Universal, 20th Century Fox, etc.) sur l'exploitation cinématographique dans tout le Canada. Le Canada est tout simplement considéré comme un "domestic market", c'est-à-dire que, pour une grosse compagnie qui veut sortir un film américain, il n'existe pas de différence entre Toronto et Los Angeles. Les campagnes publicitaires de sortie prévoient que la première du film a lieu en même temps à New York qu'à Vancouver, par exemple.

Par ailleurs, même s'il existe beaucoup d'exploitants de salles indépendants au Canada, la majorité des salles de cinéma des grands centres (donc les salles neuves, propres, bien aménagées) appartiennent à deux grands circuits d'exploitants: Famous Players (Cinéma unis) et Odéon. Ce sont donc eux qui offrent au public les grandes productions américaines qui



claudaigneault
cinéma

constituent la majorité des films présentés par tout le Canada.

A l'heure actuelle, le Québec constitue un cas un peu à part parce que les distributeurs indépendants francophones sont considérés sur le même pied que les "majors": ils bénéficient d'une honnête chance d'obtenir de bonnes dates de sortie pour leurs films québécois, français ou autres, et de bonnes salles bien fréquentées.

Advenant le cas où le gouvernement québécois obligerait tous les distributeurs à offrir des versions françaises ou sous-titrées lors de la sortie d'un film en anglais, qu'arriverait-il? Dans un premier temps, la sortie des grands films américains à Montréal et ailleurs dans la province serait retardée. Puis, lorsqu'un "major" aurait enfin en mains une version doublée (parce que les

inversion): "Si tu ne me donnes pas ce que je demande, je passe mon film à l'autre compagnie pour tout le Canada." Imaginons le cas d'un film à succès comme "Jaws": il est bien évident qu'aucune compagnie ne peut se permettre d'en perdre plusieurs de ce genre durant une année sans se retrouver en faillite.

Donc, le circuit de salles donnerait la préférence aux "majors" américains et le distributeur indépendant devrait attendre avec son film québécois ou français sur les tablettes, voyant vite venir le jour où il devrait fermer boutique.

Des solutions

Personne n'a pu offrir de solutions magiques jusqu'à présent, mais c'est à la suite de représentations faites par les distributeurs, et d'une enquête effectuée par M. Raymond-Marie Léger que le ministère des Communications a préféré différer l'application de règlements en ce sens.

En somme, l'application d'un règlement qui obligerait les distributeurs à sortir les films simultanément en anglais et en français ne ferait l'affaire que des Américains.

qui assoieraient définitivement leur domination sur le marché du film.

Il faudra peut-être trouver des solutions intermédiaires. C'est ce à quoi s'emploieront les distributeurs indépendants, qui doivent tenir une réunion à Montréal cette semaine.

D'ores et déjà, cependant, on peut avancer qu'un contingentement qui limiterait le nombre de films américains dans les salles donnerait une meilleure chance aux indépendants québécois francophones. C'est, en particulier, l'avis de M. Pierre David, des Films mutuels, l'un des plus importants distributeurs de Montréal.

Si ce règlement s'accompagnait de l'obligation pour les distributeurs de soumettre des versions doublées ou sous-titrées pour l'exploitation, la situation des indépendants francophones ne serait plus périlleuse, puisque les circuits d'exploitation pourraient envoyer les "majors" se faire voir ailleurs, en somme limiter leur hégémonie au Canada anglais où la culture cinématographique est soeur jumelle de celle des États-Unis.

à québec aujourd'hui

galeries

Roger Belliot, Harold Pfeiffer, s.s.c.: huiles, Galerie Lafayette St-Jean, 1093 rue St-Jean.

Gilles E. Gingras, F.R. Cantin, Marie Laberge: Galerie Charles Huot, 1 rue du Trésor.

Charles Jean, batiks; Norman Grant, photos: Chez Temporel, 25 rue Couillard.

Danielle Poisson, dessins, au Café Le Carcajou, 100 rue St-Jean.

Flaque: émail, poterie, céramique, métal, tissage et cuir; Maison Maheu-Couillard, 31 rue Sous-le-Fort, Place Royale.

James Halpin, aquarelles; Tex Lecor, huiles: Galerie Michel de Kerdour, 4 Place Québec.

Musée du Québec: travaux d'ateliers (enfants); services éducatifs du Musée — Je ris, tu ris, vous riez, ils dessinent.

cinéma

Ciné-Campus: "Il pleut sur Santiago" (Soto) au Théâtre de la Cité universitaire, 16h30, 19h, 21h30.

Ciné-Midi: "La plus belle vie du monde", au 0231 de Koninck, 12h30.

Ciné-Musée: Lismer — Jean Bazaine — Hectorologie — L'enfer de Rodin — Sculpture décorative: le bronze. Musée du Québec, 14h30.

spectacles

Marie Trudeau, Lucie Sauvageau: à l'Ostradamus, 24 Couillard, 21h, 23h, 01h00.

Soleya Mama & Ricardo Pellegri, à la Résille, Pavillon Pollack, Université Laval, 21h00. Entrée libre.

Robert Charlebois: au Grand Théâtre, Salle Louis-Frédéric, 20h30.

Ricet Barrier: au Théâtre de l'Île, St-Pierre, I.O. 20h30.

théâtre

La Baraka, vaudeville de

Les services d'experts, ça s'annonce dans

LE SOLEIL

Michel André, Théâtre La Fenière, Ancienne-Lorette, 21h00.

cabarets

Cercle Electrique: danse ce soir avec l'orchestre "Airborne".

Club Social Horizon Nouveau: ce soir danse.

Chez Gérard: la revue "Les Girls".

Holiday Inn (Ste-Foy): Israël et Steve.

La Cloche d'Or: ce soir "Les Mercédès".

L'Entre-Deux: ce soir de 4h00 à 3h00 a.m., danse.

convocations

La Corporation Professionnelle des Comptables en Administration Industrielle (Section-Québec): Premier dîner-causerie, saison 76-77, ce soir à 19h15, au Holiday Inn, pont Pierre-Laporte, Sainte-Foy. Conférencier: M. André Villeneuve, directeur de recherches, Département de psychiatrie, hôpital de l'Enfant-Jésus. Sujet: L'administrateur et le stress.

Ville de Sainte-Foy: Inscription aux diverses activités offertes tant aux adolescents qu'aux adultes, ce soir de 19h30 à 20h30, à l'école Sainte-Geneviève, deuxième cycle, au 3200, de la rue d'Amours.

Le Club des Jardiniers Horticulteurs Ste-Foy: Première réunion ce soir, à 20h00, à la salle du conseil, hôtel de ville de Ste-Foy. Présentation du comité provisoire, élection des membres pour le bureau de direction, mini-conférence sur les travaux de septembre.

Yoga Lotus Blanc: Rencontre-information sur le rajayoga ce soir à 20h30, au 805, avenue Murray, app. 9.

L'Institut Canadien de Québec: Spectacle avec "Les Séguin", ce soir à 20h30, au 42, rue St-Stanislas.

le cinéma à québec

CANADIEN: Le locataire (3) 18h30, 20h45.

CANARDIERE: La poursuite implacable (-) 12h50, 16h15, 19h45. Le téléphone pleure (5) 14h40, 18h05, 21h30.

CAPITOL: Attention au Blob (-) 12h45, 15h45, 18h40, 21h40. Châteaufort des chiens hurlants (5) 14h20, 17h10, 20h05.

CARTIER: Fritz le Chat (4) 19h00. Le meilleur des mondes possibles (-) 21h00.

CINEMA DE PARIS: La grande casse (6) 14h35, 17h55, 21h30. Deux corniauds... (-) 13h00, 16h20, 19h45.

EMPIRE: La garce (-) 12h45, 15h40, 18h40, 21h40. Le pensionnat (-) 14h15, 17h15, 20h05.

LAIRET: A bout de nerfs (5) 18h30, 21h40. La pluie de l'enfer (5) 20h10.

LE BIJOU: Fox et ses amis (3) 18h45, 21h00.

LIDO: 747 en péril (5) 19h30. Tremblement de terre (4) 21h15.

MIDI-MINUIT: Fraulein en uniforme (-) 12h30, 18h30, 21h35. Des filles qui rient après l'amour (-) 14h10, 17h15, 20h15.

ODEON DAUPHIN: La kermesse des aigles (-) 15h50, 19h45. L'autre versant de la montagne (4) 14h00, 17h50, 21h40.

ODEON FRONTENAC 1: Vol au-dessus d'un nid de coucou (3) 13h45, 16h15, 19h00, 21h30.

ODEON FRONTENAC 2: Flics et voyous (-) 12h35, 16h20, 20h15. Tueur d'élite (-) 14h15, 18h00, 21h45.

PIGALLE: Georgina la nonne perverse (-) 13h30, 16h50, 20h00. La sexualité chez les adolescentes (6) 15h25, 18h25, 21h40.

PLACE QUEBEC 1: The Outlaw Josey Wales (4) 18h15, 20h45.

PLACE QUEBEC 2: L'ibis rouge (4) 19h15, 21h15.

STE-FOY ALOUETTE: Folles nuits de noces (-) 12h45, 15h50, 18h50, 22h05. Les dépravées du plaisir (-) 14h05, 17h10, 20h15.

STE-FOY CHAMPLAIN: La pluie de l'enfer (5) 13h00, 16h20, 19h40. A bout de nerfs (5) 14h40, 18h00, 21h20.

ST-ROMUALD: La montagne ensorcelée (-) 19h30. Le fantôme de Barbe-Noire (-) 21h05.

CINE-PARCS

BEAUPORT 1, DE LA COLLINE: Terreur sur le Britannic (4) — Le retour de la panthère rose (4).

BEAUPORT 2: La grande casse (6). La grande nouba (5).

Le Groupe La Laurentienne présente

LES GRANDS EXPLORATEURS

KENYA
SPLendeur SAUVAGE
avec Jean-Claude BERRIER

OCTOBRE 1976 à 20.30 hres
Du vendredi 1er au dimanche 3, inclusivement
Une production Expo Mundo **PRIX D'ENTREE \$3.25**

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

Gilles Lécours en collaboration avec

CFLS 1240
présente

Nanette Workman

Jeu 30 septembre 20h30

Billets: \$6.50 - \$5.50 - \$4.50

En vente aux guichets du Grand Théâtre et dans les Marchés JATO de Villeneuve, Limoulu, Neuchâtel, Sainte-Foy (St-Louis-de-France) et Louzon.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

Avis Public

Ottawa, le 10 septembre 1976

FORMULE D'AJUSTEMENT DES TARIFS, ENQUÊTE SUR LE PRIX DE REVIENT ET AUTRES DOSSIERS EN SUSPENS

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié, le 7 septembre 1976, un avis public concernant la formule d'ajustement des tarifs, l'enquête sur le prix de revient et les autres dossiers en suspens.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de cet avis public aux endroits suivants: le bureau du CRTC à Ottawa et le bureau régional du CRTC à Montréal (Qué.).

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DECISION

Ottawa, le 15 septembre 1976

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 76-647

CLERMONT, POINTE-AU-PIC, LA MALBAIE ET LA RÉGION DE CAP-A-L'AIGLE (QUÉBEC) — 750438400 - 750815300

Télé-Câble Charlevoix Inc.

Demandes présentées en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre Clermont, Pointe-au-Pic, La Malbaie et le Cap-à-l'Aigle (Québec) comme suit:

— étendre le territoire autorisé pour inclure le secteur de Rivière Mailloix. Le service sera disponible en 1978.

TARIFS

	ACTUEL	PROJETÉ
Frais d'installation		
Service de base	\$25	\$10
Tarif mensuel		
Service de base	\$4.86	\$6.25

Les montants ci-dessus sont les tarifs maximaux; le requérant propose cependant des tarifs spéciaux et ceux-ci sont énumérés dans la demande.

SERVICE AUX CANAUX 2 à 13

- ajouter la distribution de CIVQ-TV Québec (Québec) au canal 8;
- ajouter la réception et la distribution de CHSJ-TV Bon Accord (Nouveau-Brunswick) et Télé Inter-Cité, Québec (Québec);
- effectuer une conversion de canal.

SERVICE MF

- ajouter la réception et la distribution de CHRC-FM (Québec) (Québec).

Décision: APPROUVE EN PARTIE

Le Conseil APPROUVE l'extension du territoire proposée. La nouvelle région à desservir sera délimitée avec plus de précision dans la licence modifiée.

Les demandes affectant l'attribution de canaux aux services de base et MF sont APPROUVEES sauf la demande en vue d'ajouter la réception et la distribution de la future station de télévision de Télé Inter-Cité qui est DIFFEREE.

Le Conseil APPROUVE la demande en vue de réduire les frais d'installation de \$25 à \$10 ainsi qu'une augmentation du tarif mensuel d'abonnement de \$4.86 à un maximum de \$6. Le Conseil considère que cette augmentation portera le tarif mensuel d'abonnement au même niveau que celui prélevé par les autres titulaires de licence dans la région qui offrent un service similaire.

Le Conseil a noté l'engagement pris par le titulaire lors de l'audience d'aménager ses studios au centre-ville de La Malbaie. Le Conseil s'attend à ce que le titulaire respecte ses engagements dans les plus brefs délais afin que les citoyens du territoire desservi aient accès au canal communautaire plus facilement.

Le Conseil remarque que le titulaire s'est engagé, lors de l'audience, à supprimer la publicité présentée au canal communautaire. Conformément au Règlement sur la télévision par câble, cette distribution doit cesser immédiatement.

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Théâtre de l'Île
(St-Pierre Île d'Orléans)

présente le 16 au 26 sept.
(relâche le lundi)
à 20h30

RICET BARRIER
En première partie
CELINE COTE

N.B. Les billets réservés doivent être réclamés 30 minutes avant le spectacle.

Une collaboration
choi fm
le FM de Québec

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

Luc Phaneuf présente

André Gagnon

SUPPLEMENTAIRE
Dimanche 26 sept. 20h30

Billets: \$5 à \$9

En vente aux guichets du Grand Théâtre et dans les marchés JATO de Villeneuve, Limoulu, Neuchâtel, Sainte-Foy (St-Louis-de-France) et Louzon.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

Hancock déplaît à certains critiques, mais il se vend!

SECRETS Herbie Hancock COLUMBIA PC 34280

MILLION DOLLAR LEGS Tony Williams COLUMBIA PC 34264

SYMPHONIC SLAM Time Laine A&M SP 9023

SHOUTING & POINTING Mett COLUMBIA PC 34236

LEGALIZE IT Peter Tosh COLUMBIA PC 34253

CHILDREN OF THE WORLD Bee Gees RSO RS-1 3003-A

Hancock, un des grands innovateurs du jazz moderne, a été, si paradoxal que ça puisse paraître, un des initiateurs du "son disco". Il a aussi été, au moment même où les critiques des grands magazines de jazz le conspuent, un des premiers jazzmen à connaître une popularité aussi grande que les musiciens pop, à qui il empruntait les instruments électriques. Pendant deux mois, à la fin de 1974, quatre microsillons signés de son nom ont pris place en même temps dans la liste toutes catégories des plus gros vendeurs (Head Hunters, Thrust, Treasure Chest et Death Wish).

A vrai dire, c'est le rythme hypnotique de ses pièces disco qui a fait connaître Hancock, pas sa culture classique ou ses extraordinaires recherches texturales de la période "Mwandishi et Sextant". Son nouveau microsillon, "Secrets", s'inscrit donc dans la lignée qu'inaugurait "Thrust". Une majorité de pièces au rythme monotone, à la sonorité dépouillée, pleines de gracieux motifs de guitare et de mélodies simples encadrent une composition plus lente, pendant laquelle la demi-douzaine d'instruments du claviériste s'entremêlent dans un ballet aérien d'une élégance raffinée. L'excellence de Hancock en tant que producteur n'est plus à démontrer, et cette fois encore, son utilisation intelligente des sonorités à la mode devrait lui assurer le succès.

Mentionnons, à l'intention de ceux qui préfèrent l'entendre au piano acoustique, son solo pendant "Shansho Shima". Ce n'est pas "Maiden Voyage", mais ce pourrait être une consolation.

L'explosif Williams

Le batteur Tony Williams, qui a

refait surface cette année, en adoptant lui aussi une formule à succès, le mélange explosif jazz-rock, offre un nouveau microsillon.

Son groupe met en vedette le super-guitariste Allan Holdsworth, qui en est en fait le seul élément intéressant. Et encore, il faut consentir à se laisser emporter dans le torrent de notes que la technique volcanique d'Holdsworth laisse couler.

Autrement on est bien vite ennuyé par la succession de clichés



jacques marois
jazz et rock

que le "New Tony Williams Lifetime" nous jette au visage. Le pire, c'est qu'après deux microsillons du même acabit, où il n'est jamais que l'ombre de lui-même, Williams trouve encore le courage de sourire sur la pochette.

(Autant le préciser, puisque ça semble être l'intérêt principal du disque, le solo le plus rapide de Holdsworth est joué pendant "Inspiration Of Love" et c'est aussi pendant cette pièce que Williams prend son meilleur solo de batterie).

Bzz... Squeek... Crshhhh... Trois lignes à propos de Timo Laine et son "Symphonic Slam". Une prétention sans borne ne garantit pas un talent sans borne. Le machin-truc-polyphonique-synthétique n'a

pas réussi à inspirer Timo jusqu'au point où on puisse le qualifier de musicien.

Le souvenir: Mott

Dédié à tous ceux qui croient que le rock à l'anglaise a disparu. Pesant et joyeusement illettré, Mott est un groupe comme il ne s'en fait plus guère (bien qu'il en ait existé des douzaines il n'y a pas cinq ans).

Vous aimerez peut-être Mott parce que vous vous rappellerez de bons souvenirs en l'écouter, ou parce que vous n'avez jamais pu vous adapter à la disco-bêtise; quoi qu'il en soit, si vous avez un cœur de rocker, allez-y sans hésiter, "Shouting & Pointing" a été fait pour vous.

Le disque de Peter Tosh aussi porte son message à vos oreilles de bien agréable façon. "Legalize It" est plein de ce "reggae rock" jamais

cain, musique issue de la consommation excessive de rock'n roll américain et de tabac (?) jamaïcain, qui sait donner au rythme une longueur qui n'a rien de monotone. Tosh joue et chante avec une fraîcheur convaincante et une détente contagieuse. Pour ensoleiller vos journées de pluie et convaincre vos parents qu'il faut "le" légaliser.

Les Bee-Gees Maurice, Robin et Barry Gibb, les trois frères-beaux gosses-australien sont là depuis dix ans et ne semblent pas voir le temps passer. Ils continuent de suivre la mode et s'assurent ainsi des revenus intéressants chaque année. Leur dernier microsillon: en plein centre de la cible disco. Bravo!

Le 6ème Salon international du livre de Québec (SILQ) se tiendra du 26 avril au 1er mai 1977, au Centre municipal des Congrès, à Place Québec. Une excellente nouvelle, et combien attendue. D'autant que M. Robert Bourassa "reconnaissant l'importance de cet événement culturel" pour la ville de Québec et la province tout entière "accorde son entier appui au futur 6ème SILQ". Espérons que l'appui culturel et moral du premier ministre se concrétisera (aussi) en appui financier substantiel.

Après avoir assisté, ces jours der-

niers, à la plus grande Foire du Livre du monde, celle de Francfort, MM. Lorenzo Michaud, directeur général du SILQ, et Lucius Laliberté, président-fondateur du même SILQ, feront le tour des éditeurs français et belges et autres francophones, afin de solliciter la participation du plus grand nombre au SILQ de 1977. Suivant les renseignements que nous avons aujourd'hui à notre disposition, nombre des éditeurs des cinq continents qui ont participé à la Foire de Francfort seraient intéressés à venir présenter leur production au SILQ, l'an prochain.

les femmes des légions d'HITLER! 18 ANS Adultes

FRAULEIN EN UNIFORME COULEUR

DES FILLES QUI CRIENT APRES L'AMOUR COULEUR

Sem. rep. compl. 12.30, 3.30, 6.35, 8.15. Samedi 1.00, 4.00, 7.05, 8.45. Rep. compl.

CINEMA MIDI-MINUIT QUEBEC 522-2828

Combien survivront et dans quel état seront-ils? 18 ANS Adultes

"LE MASSACRE A LA SCIE"

VF de THE TEXAS CHAINSAW MASSACRE

Le crime le plus brutal et le plus bizarre jamais commis en Amérique

Ces faits ont réellement eu lieu. Ce film vous les révèle

BIENTÔT DANS LA RÉGION

VOUS N'AVEZ ENCORE JAMAIS VU ÇA! POUR TOUS

93 VOITURES DÉMOLIES... en moins d'une heure!

LA GRANDE CASSE

Même quand on est le meilleur voleur de voitures aux États-Unis, tout ne va pas toujours comme prévu!

2e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA distribué par FRANCE FILM

cinéma DE PARIS LA GRANDE CASSE 2.35 - 5.55 - 9.30. Place d'Youville 694-0891. DEUX COINÇAGES: 1.00 - 4.20 - 7.45

Aussi: Cinéma Duchesse, St-Pascal

La Sexualité chez les Adolescents 18 ANS Adultes

GEORGINA LA NONNE PERVERSE

LE PIGALLE 315 rue St-Joseph 525-9724

Le droit de l'amour ne peut rien contre le droit du plus fort. 18 ANS Adultes

FOX et ses amis

V.O. S.T.F. un film de FASSBINDER avec Karl Heinz BÖHM

BIJOU 15 chemin Ste Foy 522-7956

POUR TOUS RIVE-SUD POUR TOUS

ST-ROMUALD 37 rue de l'Eglise 839-6553

LIDO LeRex Galeries Rond-Point 837-2272

"LE FANTÔME DE BARBE NOIRE" 2e film La Montagne Enscorlée (moins de 14 ans \$1)

"TREMBLEMENT DE TERRE" 2e film 747 EN PERIL (moins de 14 ans \$1)

3 DERNIERS JOURS! 14 ANS

le TELEPHONE PLEURE

vous avez aimé la chanson, alors voyez le film!

(PAROLES et MUSIQUE de CLAUDE FRANÇOIS)

LA POURSUITE IMPLACABLE "La poursuite": 12.50 - 4.15 - 7.45 "Le téléphone": 2.40 - 6.05 - 9.30

LES GALERIES CANADIENNE 661-8575 STATIONNEMENT GRATUIT

CINÉMAS UNIS

Votre guide des meilleurs films

Polanski, CE MAGicien DE L'INQUIETUDE - Claude Daigneault LE SOLEIL

APARTÈMENT À LOUER Immeuble tranquille Meuble 2 pièces Location précédent 1er étage

ROMAN POLANSKI va très loin... et vous amène avec lui.

LE LOCATAIRE Horaire: 6h.30 et 8h.45 p.m.

CANADIEN 2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922

son dernier chef-d'œuvre MICHEL SIMON

L'ibis rouge

un film de Jean-Pierre Mocky

avec MICHEL SERRAULT MICHEL GALABRU EVELYNE BOYLE

CINÉMA 2 PLACE QUÉBEC 525-4524 Horaire: 7h.15 et 9h.15 p.m.

CLINT EASTWOOD

THE OUTLAW JOSEY WALES

CINÉMA 1 Horaire: 6h.15 et 8h.45 p.m.

PLACE QUÉBEC 525-4524

Tout homme rêve d'une lune de miel extraordinaire!

FOLLES NUITS de NOCES avec Christine Blanc

ALOUETTE 2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY 656-0582

LES DÉPRAVÉS du PLAISIR avec RUDY LENOR

Horaire: rep. compl. 1.00, 4.00, 7.00, 9.30. Des 8.30 p.m.

IL EST ROUGE IL DÉVORE TOUT SUR SON PASSAGE ATTENTION AU BLOBS

avec Robert Walker Gwynne Gilford

CAPITOL 572 St-Jean

2e film: "Château des chiens hurlants"

Horaire: Bob: 12.45, 3.45, 6.40, 9.40. Chéris: 2.20, 5.10, 8.05 p.m.

TEMOIN D'UN MEURTRE DOIT-IL PARLER? 14 ANS

ABOUT DE NERFS

BO SVENSON ROBERT CULP

2e Film: **"PLUIE DE L'ENFER"**

CHAMPLAIN Horaire: rep. compl. à 1.10, 4.25, 7.40 p.m.

PLACE STE-FOY 656-0592 1044, 3e Avenue 523-5050

LA GARCE 18 ANS Adultes

incroyablement inventive!

EXACTEMENT COMME VOUS L'IMAGINEZ!

Le premier film érotique réalisé par une femme en France

CATHERINE BALOGH **LE PENSIONNAT**

avec MICHEL SERRAULT MICHEL GALABRU EVELYNE BOYLE

EMPIRE Horaire: Caprice: 12.45, 3.40, 6.40, 9.40. Pensionnat: 2.15, 5.15, 8.05 p.m.

24 DE LA FABRIQUE 692-2180

LES CINÉMAS ODEON

EN VERSION FRANÇAISE 14 ANS

5 OSCARS Hollywood

JACK NICHOLSON

VOL AU DESSUS D'UN NID DE COUCOU

(ONE FLEW OVER THE CUCKOO'S NEST)

HORAIRE: 1.45, 4.15, 7.00, 9.30.

FRONTENAC I

ON RECHERCHE POUR LA C.I.A.... hommes désireux risquer leur vie!

TUEUR D'ELITE

HORAIRE: Les Films: 12.25, 4.20, 8.15; Samedi: 2.15, 6.00, 9.45.

FRONTENAC II

Le film qui a bouleversé des milliers de spectateurs. 7e SEM.

avec Marilyn Hassett et Beau Bridges

L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE

2e FILM

Robert Redford

"LA KERESSE DES AIGLES"

HORAIRE: Kermesse: 2.30, 7.45; L'autre: 2.30, 5.50, 9.35.

LE DAUPHIN

DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 STATIONNEMENT INTERIEUR PARC AUTO PAQUET & LALIBERTÉ

BONNE NOUVELLE! TOUTES LES VOIES D'ACCÈS SONT MAINTENANT PAVÉES AU CINÉPARC DE LA COLLINE ROUTE ALLARD ST-NICOLAS

cinéParc De La COLLINE 831-0716

1 MILLE DES PONT LAPORTE DE QUEBEC RIVE-SUD

LA PLUS GRANDE ODYSSEE DE LA MER COMMENCE... 1200 PASSAGERS PRISONNIERS D'UN DANGEREUX MANIAQUE

"TERREUR SUR LE BRITANNIC"

2e film en couleur Les Nouvelles Aventures de "l'inspecteur Cloutier"

PETER SELLERS

"Le RETOUR de LA PANTHÈRE"

ciné Parc De La COLLINE

ROSE CHRISTOPHER PLUMMER HERBERT LOM

VOUS N'AVEZ ENCORE JAMAIS VU ÇA!

LA GRANDE CASSE

93 VOITURES DÉMOLIES... en moins d'une heure!

Même quand on est le meilleur voleur de voitures aux États-Unis, tout ne va pas toujours comme prévu!

LA GRANDE NOUBA

OUVERT TOUTS LES SOIRS À 6.30 - LA PROJECTION DÉBUTE VERS 7.30 - LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

la télévision

André Payette...et la nouvelle saison du "60"

Malgré un travail considérable qui l'oblige à consacrer tout son temps — sept jours par semaine — au grand magazine télévisé dont il est l'animateur depuis un an, André Payette reste en forme et parle avec enthousiasme du 60, qui a dépassé cette année la cote de 1,600,000 téléspectateurs.

— D'un mardi à l'autre, les éditions du 60 connaissent les gros tirages. Une aussi forte cote d'écoute ne vous invite certainement pas, André Payette, à modifier la formule de l'émission...

— "La formule, non. Mais la présentation changera à partir de ce soir. Nous aurons un nouvel indicatif musical: c'est une musique de François Domperie. Les décors changeront aussi: l'animateur apparaîtra dans un bureau de rédacteur en chef, avec autour de lui des fauteuils pour les invités en studio. Les conditions d'enregistrement des émissions vont du reste s'améliorer, puisqu'au lieu de disposer de deux heures par semaine seulement pour ce travail, nous en aurons quatre désormais."

— Avez-vous cette année de nouveaux collaborateurs au 60?

— "Il y en a deux qui nous ont quittés: Claude-Jean Devireux et Michèle Virol. Leur départ était prévu, il est conforme aux ententes intervenues avec nous. D'autre part, trois autres journalistes se joindront à nous: Michel Pelland, François Perreault et René Mailhot."

— La formule ne changera pas, avez-vous dit; cela signifie que vous continuerez à présenter quatre sujets par émission?

— "En général, oui. Il pourrait aussi se trouver qu'il y en ait trois. Le nombre quatre n'est pas absolu."

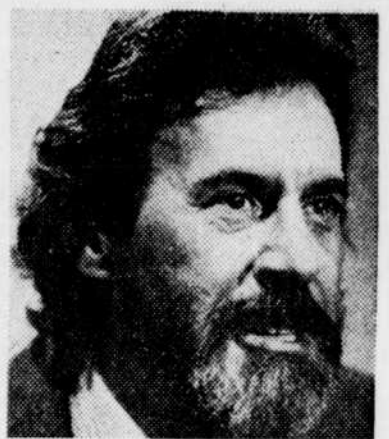
— Quels sont vos projets pour la nouvelle saison?... les reportages que vous entretenez?

— "Il est bien difficile de parler de projets. En tout cas, nous devons faire un nouvel effort pour

réunir la matière même des émissions, c'est-à-dire le film, puisque de nouvelles séries, comme "Par-tout", utiliseront des séquences des télévisions étrangères, sources auxquelles il nous arrivait de puiser."

— Vous pouvez quand même prévoir certains événements qui feront l'objet de reportages au 60?

— "Au moins deux: les congrès des partis démocrate et républicain en vue des élections présidentielles de novembre, aux États-Unis. Les élections elles-mêmes feront l'objet d'un reportage. Nous ferons aussi des portraits critiques des deux candidats."



André PAYETTE

Après nous avoir communiqué ces informations sur la forme et le contenu du 60, André Payette consent à nous entretenir du succès de ce magazine, succès qui, loin de se démentir, augmente de mois en mois, et dont il est très heureux. Il en est heureux, certes, mais son bonheur ne l'empêche pas d'être modeste. Il affirme, par exemple, qu'il y a toujours lieu d'améliorer les choses, et qu'il s'y emploie avec tous les autres membres de l'équipe, dont dépend la qualité des émissions. Lui-même n'épargne ni son temps ni sa peine: au cours de la dernière saison, il a pris une part très active à la production de plus de 50% des sujets qu'on a vus au 60. Bien sûr, une machine aussi bien

rodée que le 60 ne donnerait pas le rendement qu'on lui connaît si la production n'était le résultat d'un travail collectif. Ainsi, tous les mercredis, il y a une réunion de rédaction, où l'on discute les sujets qui seront tournés et utilisés à brève ou à longue échéance.

Outre son rôle d'animateur, André Payette s'occupe notamment de contrôler la rigueur de l'information diffusée en 60.

— "Je vais insister, déclare-t-il, sur l'information. On va dire ce qu'on a à dire, mais tout cela sera soutenu par les faits."

Il veille personnellement à ce que tous les sujets soient bien documentés.

Journaliste de carrière, spécialiste de l'interview politique, ancien délégué du secteur affaires publiques au bureau de Radio-Canada à Paris, où il a séjourné pendant six ans, ex-directeur de l'Institut de journalisme de Dakar, André Payette est un homme dont l'expérience et la maturité sont des atouts précieux dans le grand jeu de l'information, tel que le joue le 60 depuis plusieurs années.

En ce qui concerne l'intérêt des téléspectateurs pour les émissions d'information de Radio-Canada, le 60 occupe la première place. Il est la seule émission de ce genre qui soit regardée par plus d'un million de personnes (en fait, plus de 1,600,000 d'après les dernières analyses).

À la fin de février dernier, l'animateur du 60, André Payette, a reçu des mains du président Edgar Faure le prix Pierre Mille, à l'ambassade du Canada à Paris. Cette récompense, offerte par le Syndicat fédéral de la presse française, est décernée chaque année à un journaliste éminent du monde francophone. André Payette est le premier lauréat québécois à la recevoir. La médaille lui a été remise pour l'ensemble de ses reportages radiophoniques et télévisés.

(Source: Ici Radio-Canada)

Plaintes contre certains bulletins spéciaux d'information utilisés par des stations de radio et télé

RIMOUSKI — Le Conseil des Communications de l'Est du Québec (CCEQ) dénonce l'usage abusif de la formule bulletin spécial d'information utilisée par certaines stations privées de radio et de télévision de la région,

notamment par CJBR-AM à Rimouski et CHAU-TV à Carleton.

Dans un communiqué d'information, le CCEQ souligne que cette tactique publicitaire consiste à attirer l'attention du consommateur en utilisant à des fins commerciales la formule visuelle ou sonore de bulletin spécial d'information pour promouvoir les intérêts d'un marchand.

Une des formules utilisées est la suivante: nous arrêtons momentanément la diffusion de nos émissions régulières pour vous diffuser un bulletin d'information spéciale qui n'est autre chose que l'annonce d'un produit ou des biens de consommation.

Le CCEQ soutient que les messages publicitaires doivent être identifiés comme tels et qu'en aucun cas ils doivent être maquillés en nouvelles.

Selon l'organisme l'usage abusif de la formule bulletin spécial d'information est à proscrire, puisqu'elle va de la protection même de la population.

En effet, souligne le CCEQ, le jour où quelque cataclysme affligera la région, la diffusion d'un bulletin spécial d'information pour l'annoncer pourra passer inaperçu par les auditeurs ou téléspectateurs habitués à n'y voir qu'un gadget commercial.



De nombreux lecteurs, dans le monde entier, ont été émus et subjugués par L'Astragale, La Cale, La Traversière, etc., ces romans d'ALBERTINE SARRAZIN qui, désormais, fait autant partie de la légende que de la littérature française. Les auditeurs qui voudraient en apprendre plus sur la destinée tragique d'Albertine Sarrazin, peuvent écouter Documents à CBV-FM ce soir à 21h.

Jacques Langlois

SELECTION SPECIALE POUR LES ABONNES DE TELECABLE DE QUEBEC INC.

MARDI le 21 septembre

20h 00 - The Gong Show, canal 12
21h 30 - Le 60, canal 6
23h 05 - Dialogue, canal 2



Tous les postes se réservent le droit de modifier sans préavis, leur programmation.

service à volonté / pas d'attente

BUFFET
chaud/froid
\$2.95 \$3.95
en journée en soirée

NOTRE UNIQUE SPÉCIALITÉ
mieux vaut voir ce que l'on veut manger
que d'en lire la description



télé-choix

● A 19h30, au onze, Sport Débuté présente la troisième d'une série de dix émissions qui font le point sur l'olympisme après les Olympiades de juillet;

● A 20h, à Radio-Québec, Les Histoires de ma grammaire. Jeu télévisé sur la langue française et ayant pour thème "l'habillement", ce soir;

● A 20h30, au onze, Vedettes en direct ou Marie Josée Thériault avec l'ensemble musical sous la direction de Léon Bernier;

● A la même heure, à

Radio-Québec, Bien dans sa peau. Ce téléroman éducatif nous montre comment le policier Georges Lachance réconcilie deux voisins à coiffeux tirés;

● A 21h, à CBV-FM, Documents. "Albertine Sarrazin ou les chemins de la nuit", un portrait humain et littéraire de l'auteur de l'"Astragale";

● A 21h30, au onze, Le 60. Première de la saison qui se penche sur la grippe porcine au Québec et la contamination par l'industrie; la maladie de production du lait; la querelle liturgique ou Mgr

Lefebvre interviewé par André Payette;

● A 23h35, au onze, Propos et confidences du juge Robert Cliche; troisième émission qui traite de son statut d'"avocat rural";

● A 0h05, à la même antenne, Cinéma présente: "Cran d'arrêt", un drame policier français (1969) avec Bruno Cremer;

● Demain, à 14h30, à la même antenne, Le Temps de Vivre. Ce lieu de rencontre du troisième âge discute de témoignages pendant que Denise Phaneuf anime la partie musicale.

SOUPE-SALADE À VOLONTÉ
vous préparez vous-même votre salade à notre bar salade

PETIT FILET MIGNON
DESSERT-BREUVAGE

\$6.75

LE JACRE
boul. Laurier 651-4055
boul. Ste-Anne 667-3232

horaire

Comprenant également les postes transmis par câble. De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (N.B.) Emission Noir et Blanc. Source d'information: Office des Communications Sociales

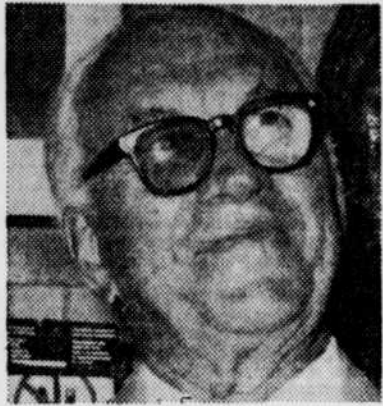
MARDI 21 SEPTEMBRE 1976			
10 Le 10 vous informe	11 Regional 03	12 The Bobby Vinton show	13 Le 13 vous informe
(4) Québec CFQM-TV	(5) Québec CKMI-TV		
(11) Québec CBVT	(3) Burlington WCAX-TV	(9) TCQ	(Télé-câble de Québec)
(7) Sherbrooke CHLT-TV	(8) Trois-Rivières CHEM-TV	(8) Mt. Washington WMTW-TV	diffusé au 13
(10) Montréal CFTM-TV	(12) Montréal CFCE-TV		
(13) Trois-Rivières CKTM-TV et TCQ	Diffusés au 9		
(15) CIVQ (UHF Radio Québec)	(3) Burlington WCAX-TV	diffusé au 7	
10 Le 10 vous informe	11 Regional 03	12 The Bobby Vinton show	13 Le 13 vous informe
TCQ Mireille et Sans Sonnette. — Le milieu estival des enfants. Aujourd'hui: du bricolage.	19.30	3 The Hollywood squares	4-7-10 Symphonien
5 Three's a Crowd	8 Hogan's heroes	11 Sport détente	12 Stars on ice
13 Jiny	R-Q. A communiquer	TCQ Flash nutrition	
20.00	3 The Tony Orlando & Dawn	Rainbow hour	4-7-8-10 Parlez-moi d'humour
5-8 Happy days	11-13 Grand-Papa	12 The Gong show (première)	R-Q. Les histoires de ma grammaire. "L'habillement"
TCQ Des idées pour en faire. — L'artisanat.	20.30	4-7-8-10 Jose Todaro	5 King of Kensington
11-13 Vedettes en direct	12 McGowan & Co	R-Q. Bien dans sa peau. "Une femme qui se plaint"	TCQ Santé mentale. — Les ateliers de travaux de céramique.
21.00	3-5 M*A 15 y	4 Les arpentés verts	7-8-10 Auto patrouille
8 Rich man, poor man — Book II	11-13 Rue des pignons	12 A communiquer	R-Q. Si on s'y mettait. "Le Cri". Dernière de deux parties.
TCQ Les maternelles. — Les enfants dans leurs classes de "maternelle" et "pre-maternelle".	21.30	4-7-8-10 Kojak	
5 The Fifth Estate	11-13 Le 60 information	12 Julie (première)	TCQ A l'écoute des astres. Le Soleil. Avec Louise Halley Bédard
R-Q. Réver en couleurs. "Les impressionnistes — entre le ciel et l'espace". Reprise.	22.00	3-12 Switch	TCQ Que savez-vous des insectes? Avec Robert Juan.
22.30	4-7-8-10 Les nouvelles	TVA	5 Barney Miller
11-13 Le téléjournal	TCQ Partir pour partir. De bons trucs pour passer des vacances agréables.	22.55	11 Nouvelles du sport et météo d'humour
12 Le 13 vous informe	23.00	3 Channel 3 night beat	4 Monsieur météo
7-8 Informa	10 La couleur du temps	8-12 News	4 Dialogue
11 Rencontres	13 Ciné-Soir. Une fille nommée amour. Fr. 1968. Drame psychologique de S. Gobbi avec Marie-France Boyer, Daniel Moosman et Anna-Bella Incontrera. — Une jeune fille rendue infirme à la suite d'un accident croit être témoin d'un meurtre.	23.15	7-8-10 Le fugitif
23.22	5 The Merv Griffin show	3 Kojak	Tuesday Movie of the Week: "Night watch". G.B. 1973. Drame policier de B. G. Hutton avec Elizabeth Taylor, Laurence Harvey et Billie Whitelaw. — Une femme souffrant d'insomnie affirme avoir été témoin d'un assassinat commis dans la maison voisine.
00.52	5 Music with Marc Legrand	01.30	4 Musique Marc Legrand
02.15	7-8 Informa	10 Le 10 vous informe	
11 Propos et confidences	12 The 12 Midnight Movie: "Spirits of the dead". Fr. 1968. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes fantastiques inspirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe.	00.05	11 Cinéma: "Cran d'arrêt". Fr. 1969. Drame policier d'Y. Boisset avec Bruno Cremer, Renaud Verley et Marianne Comtell. — Un ex-médecin s'occupe d'une jeune alcoolique qui se croit responsable de la mort d'une jeune fille.
00.15	10 Film: "L'histoire des Miniver". E.U. 1950. Drame psychologique d'H.C. Potter avec Greer Garson, Walter Pidgeon et Leo Genn. — Une mère de famille atteinte d'un mal incurable consacre ses derniers mois de vie au bonheur des siens. N.B.	00.30	3 Late Movie: "The Heist". E.U. 1972. Drame policier de D. McDougall avec Christopher George, Elizabeth Ashley et Howard Duff. — Accusé de complicité dans un vol, un homme cherche à prouver son innocence.
00.52	5 Music with Marc Legrand	01.30	4 Musique Marc Legrand
02.15	7-8 Informa	10 Le 10 vous informe	
03.00	8 PTL Club	06.00	12 University of the air
06.30	3 Sunrise semester	12 Pots and pans	3 News
4 Mire et musique	8 Good Morning, America	12 Canada A.M.	07.00
4 Musique Marc Legrand	07.15	4 Dessins animés	07.55
10 Bienvenue CFTM	08.00	3 Captain Xangaroo	4 Entre 8 et 9
10 Les p'tits bonshommes	10 Fanfan Dédé	09.00	3 Dinah
4 Au bout du fil	7-8 Informa	10 A la bonne heure	12 Romper Room
5 Test pattern & music	7-8 Avec Alain Moize	09.24	5 Music with Marc Legrand
5 Summer schools	7-8 Sans détour	12 Karen's yoga	09.45
11-13 En mouvement	10.00	3 The price is right	5 The friendly giant
7 La brioche	8 The Morning Movie: "On the Riviera". E.U. 1951. Comédie de W. Lang avec Danny Kaye, Gene Tierney et Corinne Calvet. — Demande pour prendre la place d'un capitaine dont il est le parfait sosie, un comédien	10.00	5 The price is right
5 The friendly giant	7 La brioche	8 The Morning Movie: "On the Riviera". E.U. 1951. Comédie de W. Lang avec Danny Kaye, Gene Tierney et Corinne Calvet. — Demande pour prendre la place d'un capitaine dont il est le parfait sosie, un comédien	10.00
5 Mon ami	11-13 Virginie	10.30	4 Pour vous Mesdames
5 Mr. Dressup	7-8-10 Pour vous Mesdames	11-13 Conseil Express	12 McGowan & Co
11.00	3 Gambit	4 Doigts de fée	5 Sesame street
11-13 Les trouvaillies de Clémence	12 The art of cooking	13.30	3 Love of life
4 Dessins animés	8 Happy days	11 Le conte Yoster a bien l'honneur. N.B.	12 Définition
12m Rue principale	11.45	4 Monsieur Météo	11.50
4 L'actualité	11.55	3 News	12.00
3 The Young and the Restless	4 De tout de tous	5 The Bob McLean show	7-8 Hot seat
10 Les p'tits bonshommes	11 Skippy	12 The Flintstones	12.30
3 Search for tomorrow	7-8-10 Les tannants	8 All my children	11-13 Les coqueluches
12 Matinee with George Balanchine: "The Wreck of the Mary Deare". G.B. 1959. Drame policier de M. Anderson avec Gary Cooper, Charlton Heston et Michael Redgrave. — Le capitaine	12.30	3 The edge of night	8 One life to live
11-13 Le temps de vivre	12 The Alan Hamel show	13.00	3 All in the family
3 Take 30	7-8 Pourquoi pas?	8 General hospital	10 Droits de parole
3 Match game	4 Dessins animés	5 Celebrity cooks	12 Another world
R-Q. Les sept mers. "L'océan Pacifique et ses attraits". — Reprise.	16.00	3 Tattletales	4 Les banana splits
3 It's your choice	7-8-10 Patof voyage	8 Lassie	11-13 Bobino
16.30	3 Liars club	4 Joe 90	5 Just for fun
7-8-10 Les cadets de la forêt	8 The Addams family	11-13 Le grenier	12 The Flintstones
R-Q. A communiquer	17.00	3 Gunsmoke	4-7-8-10 Pour tout le monde
5 Mr. Dressup	8 Gilligan's Island	11 Sur la Côte du Pacifique	12 First impressions
13 Cinéma de 5 heures: "La fille du capitaine" (1ère partie). E.U. 1942. Drame de L. Bacon avec George Brent, Priscilla Lane et Bruce Cabot. — La tenancière d'une maison de jeu cherche à rembourser une dette de son défunt père. N.B.	13.35	11-13 Femme d'aujourd'hui	14.00
4 Cinéma: "La reine de l'argent". E.U. 1942. Drame de L. Bacon avec George Brent, Priscilla Lane et Bruce Cabot. — La tenancière d'une maison de jeu cherche à rembourser une dette de son défunt père. N.B.	14.30	3 The guiding light	5 The edge of night
8 The \$20,000 pyramid	14.30	3 The guiding light	5 The edge of night
8 Room 222	8 News circle	11 Les Pierrafeu	12 The price is right
R-Q. Bien dans sa peau. — Reprise de mardi 8h30 p.m.			



lèves la banlieue de québec

le québec métropolitain

dans nos régions



Médecin depuis 50 ans

La population de Saint-Charles de Bellechasse vient de célébrer dignement le demi-siècle de dévouement du Dr Alexandre Nadeau. "J'ai toujours travaillé ici, à Saint-Charles, et je ne suis pas prêt à abandonner", déclare encore le Dr Nadeau, qui, malgré ses 77 ans et 10 mois, continue de visiter ses malades à domicile et reçoit une clientèle encore assez nombreuse. C'est dans une salle bondée de monde que la fête du cinquantenaire s'est déroulée: 265 convives, dont les autorités municipales et religieuses de Saint-Charles, ont rendu un témoignage d'admiration et de reconnaissance à l'égard de cet authentique médecin de campagne, qui a su demeurer disponible jour et nuit, par vocation.

Le Bas-Saint-Laurent

Un premier projet de rénovation de l'hôtel de ville de Rimouski, pour lui donner une allure plus contemporaine ayant été rejeté par les citoyens de Rimouski, le conseil revient à la charge avec un nouveau projet qui conserve à l'édifice l'aspect architectural qu'il a depuis 1928. Le coût estimé du premier projet était de l'ordre d'un million de dollars, mais on n'a pas révélé le coût éventuel du nouveau projet. Cette fois-ci, ce n'est qu'après l'ouverture des soumissions que la ville distribuera un dépliant explicatif répondant aux questions des contribuables quant à la nature des rénovations et les raisons qui les motivent. Si les citoyens acceptent le projet, la ville adoptera alors un règlement d'emprunt pour l'exécution des travaux. Le nouveau projet de rénovation comprend des travaux de construction qui doubleraient la superficie de l'actuel hôtel de ville.

Le Grand-Portage

Un conseil du maire Guy Michaud, à Cabano, aux dirigeants municipaux du Québec: quand ça bloque à Québec, pour l'aide à l'infrastructure municipale, il faut faire appel à Ottawa, qui réserve de plantureuses subventions, rapidement disponibles, et dont seule l'Ontario semble profiter. Il en a fait lui-même l'expérience, avec le résultat d'une généreuse

contribution, pour les services municipaux d'un nouveau développement domiciliaire.

La Beauce

Pour l'agrandissement de l'usine de P.-E. Poirier et Fils Inc., à Lac-Mégantic, qui se spécialise dans la fabrication du matériel de paniers à fruits et légumes, le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER) par l'entremise du ministre Marcel Lesard, a accordé une aide financière au montant de \$16.173. Cette aide financière permettra de créer cinq emplois nouveaux en plus d'entraîner des investissements de quelque \$80.864.

Les Bois-Francs

Les fonds dont elle disposait pour 1976 étant épuisés, la Société d'habitation du Québec (SHQ) ne peut retenir la demande formulée par la municipalité de Plessisville pour la construction de HLM (habitations à loyers modiques). La SHQ a reçu 233 projets (9.698 logements) alors que son budget lui permettait d'en accepter que 67 (3.696 logements). Le conseil de Plessisville reviendra à la charge en 1977.

Portneuf

La ville de Saint-Raymond a accordé un contrat à une firme privée pour assurer les opérations et l'entretien de son centre de ski et de son stade couvert. C'est au coût de quelque \$56.000 que la municipalité a accordé à la firme Lenet la responsabilité d'assurer les services découlant du fonctionnement de ces deux centres sportifs lors de la prochaine année.

Charlevoix

Le ministre des Transports et député de Charlevoix annonce la signature prochaine d'un contrat pour la réfection de la route 138, dans les paroisses de Saint-Urbain et Saint-Hilaire. Le projet permettra d'adoucir deux courbes, de construire une voie auxiliaire pour le trafic lourd et d'aménager les abords de la route sur une longueur totale de 2 milles (3,2 km). L'exécution de ces travaux demandera un déboursé de \$792.734.

La Côte-Nord

Diffusion-Mingan, dont le but est d'améliorer les communications sur la Côte-Nord, et le groupe Nortour, organisme qui regroupe des comités culturels à Sept-Îles, Port-Cartier, Fermont, Schefferville et Labrador City, veulent produire des spectacles de qualité à des prix raisonnables dans la région. La saison débutera samedi prochain, à Sept-Îles, avec Clémence Desrochers qui offrira le même spectacle qu'à Québec: le programme comprend aussi Jean Lapointe le 16 octobre, Wellie Lamothe et Bobby Hachey le 6 novembre, et le groupe Harmonium les 25 et 26 novembre. Des billets sont en vente dans des boutiques, et bientôt dans les caisses populaires.

Dans la région de Québec

Formation d'un comité "avortement"

par Louise PICARD

Face à l'état de stagnation qui existe actuellement à Québec, à l'endroit des comités d'avortement thérapeutique dans les hôpitaux de la ville, l'Association pour la planification des naissances de la région de Québec a décidé de former un comité "avortement".

Les responsables de cet organisme affilié à la Fédération du Québec pour le planning des naissances, a cru bon de rappeler, au cours de son assemblée annuelle qui avait lieu, il y a quelques jours à Québec, qu'il ne s'agissait pas de faire une sélection pour les candidates désireuses d'avorter, mais plutôt d'exercer des pressions afin de mettre en place des mécanismes visant à l'accessibilité d'un avortement thérapeutique dans les hôpitaux de la région.

Dans un premier temps, l'association précitée a entrepris une enquête systématique dans tous les hôpitaux de Québec, afin de connaître la procédure établie.

Leur premier objectif fut l'hôpital de Saint-François d'Assise ayant la réputation d'être le plus grand centre de gynécologie de Québec et, par surcroît, affilié à l'université Laval.

Les démarches faites, il y a quelques jours auprès de ce comité d'avortement thérapeutique furent quelque peu décevantes.

Selon Olivette Guérin, responsable de l'association pour la planification des naissances de la région de Québec, aucun médecin de l'hôpital, Saint-François d'Assise n'a accepté de rencontrer, jeudi dernier, les représentants de cet organisme.

Les renseignements recueillis proviennent du directeur des services hospitaliers, d'une infirmière et d'un travailleur social faisant partie du comité thérapeutique composé de quatre autres médecins.

Signalons qu'aucun médecin à Québec n'accepte, en principe, de faire un avortement, qu'il soit thérapeutique ou pas, et les femmes désireuses de mettre fin à une grossesse non désirée, doivent aller à l'extérieur, ne serait-ce qu'à Montréal, où les hôpitaux anglophones, en particulier, sont des plus accueillants.

Autre fait à signaler, l'hôpital Saint-François d'Assise qui a formé, il y a quatre ans, un comité d'avortement thérapeutique, n'a accepté que deux demandes au cours de l'an dernier, signifiant ainsi que le bilan des demandes des thérapeutiques à cet hôpital ne se chiffraient qu'à trois.

Dans les deux cas acceptés par le comité, il s'agissait d'un cas de schizophrénie avancée, alors que l'autre souffrait de déficience cardiaque dont l'état de santé était jugé avancé.

Dans le cas d'une demande faite auprès d'un comité d'avortement thérapeutique, il s'agit d'une procédure longue et laborieuse pouvant aller au

delà des limites accordées par les comités d'avortement thérapeutique, soit trois mois de grossesse.

L'association de la planification des naissances a tenté, mais sans trop de succès, jusqu'à ce jour, auprès des autorités hospitalières, d'accélérer la procédure afin qu'une femme enceinte soit en mesure de se faire avorter, selon les délais établis par les comités d'avortement thérapeutique en deça de trois mois.

Signalons tout d'abord qu'aucune personne faisant partie d'un comité d'avortement thérapeutique ne voit la patiente. Les membres du comité ne sont là que pour juger d'une situation et ne peuvent se permettre d'être juge et partie, de sorte que la personne auditionnée ne peut l'être par les membres du comité.

Cette procédure, à laquelle toute femme doit se soumettre au Québec, si elle veut obtenir un avortement thérapeutique, est parfois si longue et laborieuse qu'elle risque de dépasser les trois mois accordés à l'avortement légal.

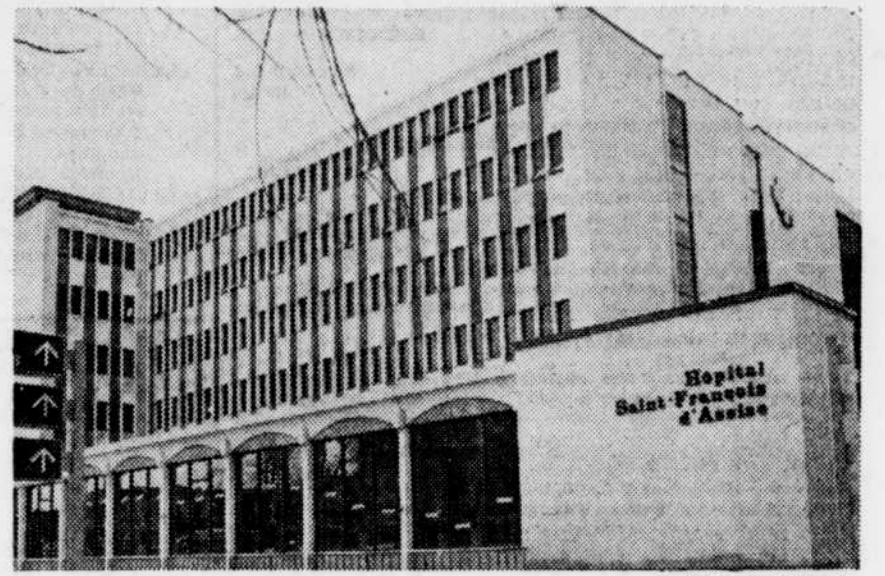
Bien avant que la patiente soit présentée au comité thérapeutique, il faut que celle-ci obtienne de son médecin traitant ou d'un autre une demande adressée au directeur des services professionnels de l'hôpital, demande accompagnée d'une lettre de la patiente, de façon à pouvoir constituer un dossier médical, ce qui signifie une rencontre avec, soit un psychiatre, un médecin ou un travailleur social,

lequel joue toujours un rôle de troisième ordre, même si ce dernier connaît plus que quiconque l'état psychologique et physique de la patiente.

Toutefois, il revient toujours au médecin ou psychiatre de présenter le dossier. Une autre procédure très importante et obligatoire consiste à obtenir la signature du conjoint dans le cas d'un avortement thérapeutique. Que ce conjoint disparaisse dans "la brousse" peu importe, telles sont les exigences d'un comité d'avortement thérapeutique.

Il aura fallu 5 ans avant que l'hôpital Jeffery Hale de Québec ne mette sur pied un tel comité, dont le Dr Ginette Landry est présidente. Ce comité, selon les dires de l'association pour la planification des naissances, n'est qu'un comité fantôme.

Quant à l'association qui a pignon sur rue au 180 rue Blouin, à Ville Vanier, elle entend poursuivre son enquête sur les comités d'avortement thérapeutiques dans tous les hôpitaux de la ville.



L'hôpital Saint-François d'Assise

Le Soleil, Raymond Lavoie

Le maire de Charlesbourg ne veut pas de politique à l'hôtel de ville

par Roch DESGAGNE

Tout débat le moins intéressant prend vite une saveur fortement politique au conseil de Charlesbourg, à l'approche de la date fatidique pour le nouveau conseil de la nouvelle grande ville: le 7 novembre. C'est ce qui s'est produit, hier soir, lorsque des citoyens du secteur Des Jésumites ont protesté contre la construction de conciergeries à proximité de leurs résidences.

"Si vous glissez trop loin sur ce terrain, je vais vous dire que vous faites de la politique, et je ne permettrai pas cela à l'hôtel de ville", a signifié le maire Henri Casault, en faisant une mise en garde à M. Gérard Santerre, un des porte-parole du groupe. "La politique c'est le 7 novembre", ajoutait le maire.

M. Santerre et M. Ghislain Larouche ont exprimé le désaccord de nombreux propriétaires de maisons unifamiliales du secteur, qui se retrouvent maintenant face à un projet de construction d'immeubles à logements non loin du nouveau centre

commercial Carrefour-Charlesbourg, près de la Première Avenue. La firme Cobico envisage d'y aménager 900 logements.

Les citoyens allèguent qu'ils ont choisi cet endroit pour s'éloigner de la circulation dense et pour y profiter d'un environnement agréable (parcs, arbres, loisirs, etc). Ils accusent le conseil de gâter un milieu domiciliaire pour permettre le développement d'un promoteur.

"J'ai oui-dire que certains membres du conseil ont des intérêts dans des boutiques du nouveau centre commercial. Quelle position ces personnes prendront-elles quand le temps de voter de nouveau sur le zonage viendra? demandait M. Santerre. C'est à ce moment qu'il a été accusé par le maire de donner une teneur politique au débat.

Le changement de zonage du secteur remonte à 1973, et même avant, lorsque les acquisitions de terrain se

sont faites. Le conseiller du secteur, M. Jules Bernatchez a avoué qu'il a la nette impression que c'est à cette époque que tout le monde, membres du conseil et contribuables s'est fait passer un sapon.

"Vous avez intérêt à suivre la procédure normale, dans cette affaire, et à intervenir au moment opportun", recommandait-il aux citoyens, en les assurant qu'ils seront consultés sur les prochains développements de ce projet.

Pour le moment, toute émission de permis est gelée, et le maire Henri Casault a précisé qu'une réunion de tous les intéressés, les contribuables du secteur également, aura lieu d'ici peu, afin de tirer cette situation au clair.

La municipalité compte beaucoup sur son nouveau plan d'aménagement, en voie de préparation, pour régler cet imbroglio.

"Tu peux jouer?"

Apprends à jouer de l'orgue YAMAHA comme Amelia... Viens aujourd'hui même chez

marc legrand musique

Place Laurier, Ste-Foy — 656-9392
Centre Jadis — 623-5425

YAMAHA

A tous les résidents du secteur Ste-Maria Goretti de Charlesbourg

AVIS DE CONVOCATION

Veuillez prendre note que l'assemblée générale annuelle des Loisirs Ste-Maria Goretti de Charlesbourg Inc., aura lieu le mardi 21 septembre 1976, au Chalet sis au 7475 avenue Paul-Comtois, Charlesbourg à 20 hres.

Le Secrétaire

ACHETEZ VOTRE PEINTURE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
(spéciaux en vigueur à l'année)

LATEX BLANC à partir de **\$3⁴⁹** le gallon

SEMI-LUSTRE A L'HUILE à partir de **\$5⁷⁵** le gallon

Choix de 1,200 couleurs

Venez nous voir, l'économie que vous ferez en vaut le déplacement.

LES PEINTURES VALMONT INC.
1670, Avenue Notre-Dame, N.-D.-des-Laurentides
Charlesbourg - 849-3321

LIRE AVEC LA MAIN S'AVERE PLUS 4,7* FOIS RAPIDE

* Moyenne calculée sur près de 100000 de diplômés (14000 Québécois). Visitez, vous aussi, "L'Archipel de Boulog", entre deux évènements (au maximum, 2 heures), une page de ce journal en une minute, une page d'une revue en 31 secondes ou un chapitre d'un texte d'étude en quelques minutes.

Que de temps gagné pour les étudiants et les éducateurs! A 1,000 mots minute (soit 4,7 fois plus vite que vous ne lisez actuellement) les diplômés de la méthode Evelyn Wood peuvent dévorer le "best-seller" Eco-spame de Toffler et absorber chacun des 8 chapitres en moins de 10 minutes, avec une rétention améliorée de 11.4%.

Ainsi, l'étudiant qui passe en moyenne 800 heures à la lecture à raison de 200 mots/minute, en passera seulement 170 après avoir suivi le cours pour la même somme de lecture, et cela avec une meilleure compréhension, une nouvelle méthode plus efficace pour prendre des notes et une plus grande mémorisation.

A L'ASSAUT DE L'EMPIRE DES LIVRES AVEC DE MEILLEURES ARMES:

AVANT TOUTE INSCRIPTION UN COURS D'INITIATION GRATUIT
Mercredi 22 septembre 16h.30 ou 18h.15 ou 20h.15
Durée: 90 minutes
Lieu: Québec Hilton, Salon Bélair
Choisissez une heure et sans obligation venez assister à cette démonstration: "UN PAS VERS LA HAUSSE DE LA PRODUCTIVITE EN LECTURE".

UNE SERIE INTENSIVE DE 8 COURS DE 3 HEURES CHACUN UNE FOIS PAR SEMAINE
Début: Merc. 29 sept. - 18h.30, 21h.30
Fin: 17 nov.
Début: Sam. 2 oct. - 9h.30, 12h.30
Fin: 20 nov.

Pour améliorer chacun des 5 paramètres de l'efficacité:

- COMPREHENSION - CONCENTRATION -
- MEMORISATION - METHODOLOGIE -
- LECTURE RAPIDE -

Pour réserver ou renseignements - (514) 844-1941 (trois virgés)

INSTITUT INTERNATIONAL DE LECTURE DYNAMIQUE
M-37 - 1455, Peel, Montréal H3A 1T5
le nouveau siège social Evelyn Wood au Canada - Secteur français
Le seule école privée, bilingue reconnue par le ministère de l'Éducation qui enseigne la lecture dynamique et effective à travers 11 pays.
Permis No 749833 (culture personnelle)

Le Carillon innove...

DEJA D'EXCELLENTE REPUTATION, NOTRE CUISINE SE SPECIALISE...

VENEZ GÔTER NOTRE Succulent Roshif

Une épaisse tranche de bœuf cuite à votre goût, baignant dans une sauce délicieuse. Le tout, accompagné de légumes frais.

Un nouveau goût de "revenez-y", les spécialités de

HOTEL/MOTEL Carillon

2800, boul. Laurier, Québec

NAVIRE A VENDRE

Pétrolier "DORA" No officiel: 357-485
AVIS EST par les présentes donné que le navire à moteur "DORA" enregistré au port de Glasgow sera vendu par le Prévôt-Marshal de la Cour Fédérale du Canada sous l'autorité d'une commission d'évaluation et de vente.

Caractéristiques du navire:

- ANNEE ET ENDROIT DE LA CONSTRUCTION: 1972, Sestao, Espagne.
- TONNAGE BRUT: 51,382
- PORT EN LOURD: 97,176
- LONGUEUR HORS TOUT: 265,69 m
- LARGUEUR: 39,07 m

Le navire sera vendu dans sa condition actuelle à l'endroit où il se trouve i.e. à flot dans le Port de Québec. Les particularités ne sont pas garanties. Le bateau sera au risque et dépens de l'acheteur à partir du moment de l'exécution d'un acte de vente en conformité de l'ordonnance de vente.

Les offres d'achat devront être sous pli cacheté et adressées au Prévôt-Marshal de la Cour Fédérale du Canada, au soin de son agent, Gibson Shipbrokers Limited, 1, Carré Westmount, Montréal, H3Z 2P9, Province de Québec, Canada. Les offres devront être accompagnées d'un chèque certifié tiré sur une banque à charte canadienne en fonds canadiens et payable à l'ordre du Receveur Général du Canada représentant 10% de l'offre.

Toute offre reçue après 5:00 p.m., vendredi le 15 octobre 1976 ne sera pas considérée.

Les offres seront ouvertes devant la Cour Fédérale du Canada à Québec à 11:00 a.m. lundi le 18 octobre 1976. La vente ne sera pas nécessairement faite à l'un quelconque des soumissionnaires ni même nécessairement au plus haut soumissionnaire.

Le prix d'achat devra être payé en entier dans les dix (10) jours de l'acceptation de l'offre d'achat par chèque certifié à l'ordre du Receveur Général du Canada. Si le soumissionnaire dont l'offre sera acceptée fait défaut de conclure la vente dans les dix (10) jours de l'acceptation de son offre d'achat, son dépôt sera confisqué. Dans un tel cas, le Prévôt-Marshal devra, après avoir obtenu l'approbation de la Cour, vendre le navire au soumissionnaire suivant le plus haut, si ce dernier y consent.

AVIS AUX CREANCIERS

Soyez avisés que le pétrolier "DORA" a été saisi dans une action portant le numéro 7-2034-76 entre International Marine Banking Co. Limited vs. The Ship M.T. "DORA" et Abreuth Shipping Company Limited, et que tout créancier ayant une réclamation contre ledit navire est requis par l'ordonnance de la Cour Fédérale du Canada de déposer ses réclamations au registre de la Cour à Québec dans les quarante (40) jours suivant la date de la publication de cet avis.

APPEL D'OFFRES

L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TROIS-RIVIERES recevra jusqu'à 15:00 heures (heure locale), lundi le 4 octobre 1976, au bureau de l'Office Municipal d'Habitation de Trois-Rivières, des offres concernant l'exécution des travaux de réfections du drainage des fondations et aménagements extérieurs dans la subdivision domiciliaire "Habitations Adélaïde Dugré".

Les formules de soumission, ainsi que les plans et cahiers des charges, ont été préparés par:

ST-AMANT, VEZINA, VINET, BRASSARD
INGENIEURS-CONSEILS

1271, 7e Rue
Val d'Or, P. Qué.
J9P 3S1

Ces documents peuvent être obtenus au bureau de:

L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TROIS-RIVIERES
1350, Place Royale,
Trois-Rivières, P. Qué. (tél. 819-375-5438)

moeynant un chèque de cinquante (\$50) dollars, fait à l'ordre de l'Office Municipal d'Habitation de Trois-Rivières. Ce dépôt ne sera pas remboursable aux compagnies ou individus qui ne remettront pas leur soumission dûment complétée, ainsi que les plans et devis en bon état.

Les formules de soumission devront être remises sous enveloppe scellée fournie à cette fin, au bureau du soussigné, et porter au coin inférieur gauche l'annotation suivante:

SOUSSION: Habitations Adélaïde Dugré.

Projet 1061

Chaque soumission, pour être considérée, devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission représentant dix pour cent (10%) du montant de la soumission selon les modalités prévues dans "Les Instructions aux Soumissionnaires".

Les soumissions seront ouvertes immédiatement après la fermeture de la période de soumission, au bureau de l'Office Municipal d'Habitation de Trois-Rivières, en présence d'un représentant de l'Office Municipal d'Habitation de Trois-Rivières, d'un représentant de la Société d'Habitation du Québec, d'un représentant de la Ville de Trois-Rivières et des entrepreneurs soumissionnaires; l'Office Municipal d'Habitation de Trois-Rivières ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et cela, sans encourir aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

M. Jules Lacoursière, Adm.,
L'Office Municipal d'Habitation
de Trois-Rivières,
1350, Place Royale,
Trois-Rivières, P. Qué.

PARC INDUSTRIEL
SHERBROOKE METROPOLITAIN
AMÉLIORATIONS AUX
INFRASTRUCTURES URBAINES

CANALISATION DU RUISSEAU LYON

Ce projet de développement est financé par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en oeuvre avec la collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

La Ville de Sherbrooke recevra des soumissions pour le projet en titre.

Toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement, sous pli cacheté, entre les mains du greffier au 145 nord, Wellington, Sherbrooke, avant 15:00 heures (3:00 p.m.) le 1er octobre 1976 et sera ouverte à 15:00 heures le même jour.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission en s'adressant aux bureaux des Consultants SBOS Inc., 2702 ouest, Galt, Sherbrooke.

Le dossier de soumission sera remis sur paiement, sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre des Consultants, d'un montant de cinquante dollars (\$50) NON REMBOURSABLE, en monnaie légale du Canada, pour chaque exemplaire.

Les documents peuvent également être consultés, sans frais aux bureaux des Consultants.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission (bid bond) d'une valeur égale à au moins dix pour cent (10%) du montant global de la soumission émis à l'ordre de la Ville de Sherbrooke. La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le greffier,
Robert Bélisle

Travaux publics Public Works
Canada Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, Région du Québec, ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15h00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, 18e étage 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3 sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

Appel d'offres no 76-1065P - Fournir et poser des portes métalliques intérieures - Lot C-0813 - Etablissement de traitement des lettres - Les Grands Etablissements Postaux - 1470, rue Ottawa - MONTREAL, CENTRE-VILLE (QUEBEC)

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction de Montréal et Québec (Québec) ainsi qu'aux bureaux du ministère des Travaux publics à Montréal et Québec (Québec).

Date limite: le jeudi 7 octobre 1976
Dépôt: \$50

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood
Administrateur régional des
services financiers et administratifs,
Région du Québec

3e publication

AVIS - NOUVELLE DEMANDE

Prenez avis que le soussigné s'adresse à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER - CATEGORIE ECONOMIQUE, Service 1: Transport d'étudiants de Lévis à St-Damien de Bellechasse les vendredis et dimanches. Service 2: Transport irrégulier de personnes (enfants, moniteurs et parents) et leurs bagages de Lévis et St-Apache à l'Arène de St-August pour activités sportives. Le requérant était détenteur d'un tel permis pour l'année 1975-76. Ce permis sera valide de septembre 1976 au 30 juin 1977. Toute personne intéressée qui désire s'opposer à cette demande peut le faire dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis en s'adressant à la CTQ, 365 est, boul. Charest, Québec.

Signé: Albert Fillion
Lévis Village
Cité Mégantic,
Qué.

HOPITAL LAVAL

APPEL D'OFFRES

projet 750202 - TRANSFORMATIONS
DES POSTES - 3e Pavillon Central
Date de fermeture: 15 OCTOBRE 1976 à 15:00 heures. Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu sur paiement d'une somme remboursable de \$25.00 pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat (à l'ordre de l'Hôpital Laval).
Se procurer le document à la direction des Services Auxiliaires
2725 Chemin Ste-Foy,
Ste-Foy, G1V 4G5, no tél.: 656-4850
(A partir de 13:00 hrs le 20 septembre 1976).

REGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

APPEL D'OFFRES

PARC OLYMPIQUE

CHAUFFAGE TEMPORAIRE

SITE, 1976

(MONTAGNE)

16-0-19 (A-512)

- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

- Un versement de \$50 non remboursable, à l'ordre de la Régie des Installations Olympiques, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

- Dépôt de soumission exigé:

Cautionnement de soumission: \$25,000

OU \$12,500

Chèque certifié:

- La vente des documents se fera à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques

a/s de Lalonde, Valois, Lamarre, Valois & Associés Inc.

STADE OLYMPIQUE

Entrée Pierre de Coubertin et Létourneux

Tél: 252-4621

- La RECEPTION des soumissions se fera à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques

a/s du Secrétaire

2, Complexe Desjardins

22e étage

Montréal, Québec H5B 1B2

- La CLOTURE de la réception des soumissions est fixée à:

15 HEURES, le mardi 28 septembre 1976.

- La Régie des Installations Olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger T. Trudeau, ingénieur

Directeur général



LES MINISTÈRES NE S'ENGAGENT À ACCEPTER AUCUNE DES SOUMISSIONS, MÊME LA PLUS BASSE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE

Projet no 5529-70-767 - Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau ST-ZEPHIRIN et branches, en les municipalités de la ville de Maple Grove et de Beauharnois, comté de Beauharnois.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 15 (Salaberry), soit les comtés municipaux de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$3,000.

Les documents de soumission sont obtenus de la direction du Génie, ministère de l'Agriculture, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy (G1V 3V9), tél.: 643-2450.

Un versement de \$10 sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Closure de l'appel d'offres: 14h30 (h.a.e.), bureau du directeur du Génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres.

LE JEUDI 7 OCTOBRE 1976

Gaetan Lussier

Sous-ministre

Projet no 783(1)-71-767 - Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE NOIRE et branches, en les municipalités des paroisses de Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Malachie-d'Ormstown et du village de Saint-Chrysostome, comté de Châteauguay, Franklin et canton Havelock, comté de Huntingdon.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la zone de l'Ouest, soit les comtés municipaux de Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm, L'Assomption, Iberville, Chamby, Saint-Jean, Napierville, Laprairie, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Ile Jésus, Terrebonne, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Argenteuil, Papineau, Labelle, Gatineau, Pontiac, Hull, Témiscamingue et Abitibi, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$40,000.

Projet no 3948-72-767 - Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE CHICOT et branches, en les municipalités de la cité de Mirabel, de la ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, et de la ville de Boisdun, comté de Terrebonne.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la zone de l'Ouest, soit les comtés municipaux de Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm, L'Assomption, Iberville, Chamby, Saint-Jean, Napierville, Laprairie, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Ile Jésus, Terrebonne, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Argenteuil, Papineau, Labelle, Gatineau, Pontiac, Hull, Témiscamingue et Abitibi, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$40,000.

Projet no 3948-72-767 - Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE CHICOT et branches, en les municipalités de la cité de Mirabel, de la ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, et de la ville de Boisdun, comté de Terrebonne.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la zone de l'Ouest, soit les comtés municipaux de Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm, L'Assomption, Iberville, Chamby, Saint-Jean, Napierville, Laprairie, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Ile Jésus, Terrebonne, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Argenteuil, Papineau, Labelle, Gatineau, Pontiac, Hull, Témiscamingue et Abitibi, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$40,000.

Projet no 3948-72-767 - Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE CHICOT et branches, en les municipalités de la cité de Mirabel, de la ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, et de la ville de Boisdun, comté de Terrebonne.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la zone de l'Ouest, soit les comtés municipaux de Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm, L'Assomption, Iberville, Chamby, Saint-Jean, Napierville, Laprairie, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Ile Jésus, Terrebonne, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Argenteuil, Papineau, Labelle, Gatineau, Pontiac, Hull, Témiscamingue et Abitibi, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$40,000.

Projet no 3948-72-767 - Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE CHICOT et branches, en les municipalités de la cité de Mirabel, de la ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, et de la ville de Boisdun, comté de Terrebonne.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la zone de l'Ouest, soit les comtés municipaux de Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm, L'Assomption, Iberville, Chamby, Saint-Jean, Napierville, Laprairie, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Ile Jésus, Terrebonne, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Argenteuil, Papineau, Labelle, Gatineau, Pontiac, Hull, Témiscamingue et Abitibi, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$40,000.

LE JEUDI 14 OCTOBRE 1976

Gaetan Lussier

Sous-ministre

Projet no 3948-72-767 - Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE CHICOT et branches, en les municipalités de la cité de Mirabel, de la ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, et de la ville de Boisdun, comté de Terrebonne.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la zone de l'Ouest, soit les comtés municipaux de Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm, L'Assomption, Iberville, Chamby, Saint-Jean, Napierville, Laprairie, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Ile Jésus, Terrebonne, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Argenteuil, Papineau, Labelle, Gatineau, Pontiac, Hull, Témiscamingue et Abitibi, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$40,000.

Projet no 3948-72-767 - Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE CHICOT et branches, en les municipalités de la cité de Mirabel, de la ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, et de la ville de Boisdun, comté de Terrebonne.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la zone de l'Ouest, soit les comtés municipaux de Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm, L'Assomption, Iberville, Chamby, Saint-Jean, Napierville, Laprairie, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Ile Jésus, Terrebonne, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Argenteuil, Papineau, Labelle, Gatineau, Pontiac, Hull, Témiscamingue et Abitibi, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$40,000.

Projet no 3948-72-767 - Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE CHICOT et branches, en les municipalités de la cité de Mirabel, de la ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, et de la ville de Boisdun, comté de Terrebonne.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la zone de l'Ouest, soit les comtés municipaux de Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm, L'Assomption, Iberville, Chamby, Saint-Jean, Napierville, Laprairie, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Ile Jésus, Terrebonne, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Argenteuil, Papineau, Labelle, Gatineau, Pontiac, Hull, Témiscamingue et Abitibi, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$40,000.

avis légaux.
appels d'offres.
soumissions.

REGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

APPEL D'OFFRES

PARC OLYMPIQUE

CHAUFFAGE TEMPORAIRE, SITE 1976, ELECTRICITE

16-0-20 (A-513)

- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

- Un versement de \$50 non remboursable, à l'ordre de la Régie des Installations Olympiques, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

- Dépôt de soumission exigé:

Cautionnement de soumission: \$80,000

OU \$40,000

Chèque certifié:

- La vente des documents se fera à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques

a/s de Lalonde, Valois, Lamarre, Valois & Associés Inc.

STADE OLYMPIQUE

Entrée Pierre de Coubertin et Létourneux

Tél: 252-4624

- La RECEPTION des soumissions se fera à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques

a/s du Secrétaire

2, Complexe Desjardins

22e étage

Montréal, Québec, H5B 1B2

- La CLOTURE de la réception des soumissions est fixée à:

15 HEURES, le 28 septembre 1976

- La Régie des Installations Olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger T. Trudeau, ingénieur

Directeur général

ARENA DE BUCKINGHAM

PROPRIETAIRE: La Ville de Buckingham
515 Charles
Buckingham, P.Q.
Langlois & Blair, Architectes
747, boul. St-Joseph
Hull, P.Q.
INGENIEURS EN
MECANIQUE ET
ELECTRICITE: Lajeunesse & Associés
200, rue la Savanne
Pointe-Gatineau, P.Q.
INGENIEURS EN
STRUCTURE: Lajeunesse & Associés
200, rue la Savanne
Pointe-Gatineau, P.Q.
RESPONSABLE: McKee, Genest, Middlemiss & Associés
251 boul. St-Joseph
Hull, P.Q.

APPEL D'OFFRES

La Ville de Buckingham, Propriétaire, demande des soumissions pour la construction d'un arena dans la Ville de Buckingham. Des soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées, pour le projet ci-haut mentionné, et adressées à:

La Ville de Buckingham
515 Charles

Buckingham, P.Q.

a/s M. Pierre Hayes, greffier

seront reçues jusqu'à 3:00, heure locale et ouvertes immédiatement le même jour à 3:00 p.m. en assemblée publique, le 15 octobre 1976.

Les plans, devis et documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des Architectes, Langlois & Blair, 747, boulevard St-Joseph, Hull, Québec (tél.: 819-771-6295), à compter du 16 septembre à 3:00 heures p.m. contre un dépôt de \$100.00 dollars qui sera remboursé au soumissionnaire à la remise des plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé pour la somme de cent mille dollars (\$100,000) fait à l'ordre du Propriétaire, la Ville de Buckingham ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant et valide pour quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat, pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante (50%) pour cent du montant du contrat.

L'Entrepreneur général a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités passant aux bureaux des Soumissions déposées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante (50%) pour cent du prix du contrat de la spécialité.

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé aux mont

Quatre ententes salariales sur 10 passent outre aux normes anti-inflationnistes

par Claude VAILLANCOURT

Plus de 40 pour 100 des ententes salariales convenues entre syndicats et patrons, dans les dix mois suivant l'entrée en vigueur du plan de lutte contre l'inflation, n'ont pas respecté les indicateurs arithmétiques fixés par les autorités gouvernementales.

Des 5.909 dossiers que représente cette statistique, seulement 1.909 cas avaient pu, à la date du 13 août 1976, être examinés par les analystes gouvernementaux. Ils intéressaient, à eux seuls, 556.901 employés.

Par ailleurs, 8.715 formules de déclaration de la rémunération, soit 59,6 pour 100 des dossiers, rencontraient la norme de 10 pour 100 fixée pour les hausses de salaire durant la première année d'application du programme anti-inflationniste.

Ces données livrées au SOLEIL par un porte-parole de la Commission de lutte contre l'inflation (CLI) viennent préciser les allégations du président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) M. Louis Laberge, voulant que déjà un million de travailleurs canadiens ont vu leur hausse de salaire refusée par la CLI.

"Le mouvement syndical ne peut accepter, a dit M. Laberge, de voir ainsi bafouer le droit de négociation."

Il souligne, du même souffle, que le chiffre de 1 million, compilé par le

Congrès du travail du Canada, ne tient évidemment pas compte des limites que se sont fixées plusieurs syndicats qui voulaient tenir compte des directives gouvernementales.

La FTQ est responsable, sur le territoire québécois, de l'organisation de la journée de protestation du CTC, le 14 octobre.

En collaboration avec la CSN et la CEQ, la FTQ entend bien démontrer au gouvernement, cette journée-là, que les travailleurs ne sont pas d'accord avec le programme gouvernemental.

Cette journée de protestation ne pourrait d'ailleurs pas être la seule inscrite à l'ordre du jour des militants syndicaux.

Au cas où la journée du 14 octobre ne donnerait pas les résultats escomptés, le CTC a fixé une deuxième date pour démontrer le mécontentement.

Selon M. Dick Larsen, représentant du CTC pour le nord de la Colombie-Britannique, le premier ministre Trudeau reviendrait sur sa politique de gel après la journée nationale de protestation, le 14 octobre.

"Mais, a-t-il ajouté, le CTC est prêt à tenter un nouvel effort pour entraîner l'abandon du programme de lutte contre l'inflation en vigueur depuis un an."

Au Québec, le président de la FTQ a indiqué que les métallos, le Syndicat canadien de la fonction publique, les dirigeants syndicaux de l'industrie papetière, ceux de Bell Canada, de l'Hydro-Québec, de l'automobile et de la construction étaient prêts à entrer dans la danse.

Dans la région de Québec, un porte-parole de la CEQ, M. Jacques Brodeur, a dit que les syndicats feraient tout leur possible pour fermer les écoles ce jour-là.

"De plus, a souligné M. Brodeur, nous expliquerons aux parents de nos élèves et à nos élèves, en classe, dans les jours précédents, pourquoi les travailleurs doivent manifester ce jour-là."

Du côté de la CSN, le président du conseil central, M. Joseph Giguère, a fait savoir que des votes seront pris dans des assemblées syndicales au cours des prochaines semaines.

"Nous avons une autre raison de débrayer le 14 octobre, a dit M. Giguère. Ici, nous avons des conflits qui entraînent et ce jour-là, il y aura un renforcement des lignes de piquetage."

L'Union nationale des étudiants et les anciens syndiqués à la retraite, membre du comité permanent des citoyens âgés du CTC, ont aussi annoncé, hier, qu'ils allaient participer à la journée de protestation.

Bourassa entame le dialogue avec la communauté italienne

MONTREAL (PC) — Le premier ministre, M. Robert Bourassa, rencontrait hier, à ses bureaux montréalais de l'Hydro-Québec, l'état-major du Consiglio educativo italo-canadese qui lui a remis un volumineux document concernant tous les problèmes qui touchent la communauté italienne de Montréal, y compris bien entendu ceux qu'occasionnent présentement l'application de la loi 22 dans le domaine de l'enseignement.

Selon M. Angelo Montini, que le

gouvernement reconnaît comme le porte-parole de facto du groupe de parents qui s'estiment lésés par la loi 22, "le dialogue avec M. Bourassa est très bien entamé" et se poursuivra de façon intensive dans les jours à venir. Le document remis hier au premier ministre expose, sous forme de questions, l'ensemble des problèmes qui touchent cette communauté néo-québécoise auxquels le Consiglio a apporté des éléments de réponse.

Le document sera étudié incessam-

ment par le cabinet du premier ministre et des rencontres auront lieu, cette semaine, avec le ministère de l'Éducation concernant les modalités d'application de la loi 22. Selon le secrétaire de presse du premier ministre, M. Charles Denis, "les solutions que propose le Consiglio ne contreviennent ni à l'esprit ni à la lettre de la loi 22". M. Montini a pour sa part déclaré que "jamais un premier ministre ne s'était avancé aussi loin dans les problèmes d'une communauté ethnique que M. Bourassa".

EXPÉDITEURS EXPÉDITIFS comparez les prix!

Nous avons le service qui répond à vos besoins! Nous vous facilitons la tâche dans vos expéditions tout en vous offrant un service des plus fiables. Un seul transporteur pour tous vos besoins de messa-

geries: c'est ce que vous offrent les Messageries CN. Quels que soient le poids, les dimensions et la forme de vos colis, faites appel à nos services, vous serez sûrement ravi!

Messageries aériennes	service hors pair desservant le Canada et 10 grandes villes américaines.
Rapidex	service rapide et fiable de porte à porte pour tous vos colis de 50 lb et moins (assurance sans frais jusqu'à \$50).
Messageries générales	pour tous les envois, du plus léger à celui de plusieurs tonnes.
Import/Export	service outre-mer entre le Canada et n'importe quel port du monde.

Les Messageries CN desservent plus d'endroits au Canada que tout autre transporteur et possèdent un réseau national ventes-services. Comparez prix et services, un seul appel suffit!



NUMÉROS-ACTION: Service à la clientèle 694-2810 • Ramassage 694-2840
Tarifs 694-2916/2944

Expéditeurs de l'extérieur de Québec, consultez votre annuaire à la mention Canadien National.

ANNONCE

Hommes, femmes, histoire universelle et ratons laveurs

Bon. Le rigolo qui voulait un titre à tout casser est servi, et nous pouvons parler tranquilles. D'abord, une leçon de choses: le premier humoriste était un homme, mais son premier sujet fut la femme.

Comment je le sais? Ça vous regarde, peut-être? Si vous voulez qu'on cause, cessez de m'interrompre.

Donc, son premier sujet fut la femme, et elle s'appelait vaguement Ève. Dans le style naïf qui caractérise les auteurs primitifs, il lui fit apprendre d'un serpent la recette de la gelée de pommes. C'est la même qui sert aujourd'hui, à ceci près qu'on y a ajouté de l'acide citrique et du benzoate de sodium. Les fouilles archéologiques entreprises du côté de Rougemont, pour retrouver des vestiges de l'Éden, n'ont encore rien donné de probant mais grâce au cidre, elles se poursuivent dans la joie.

Cet humoriste était de culture hébraïque, de moralité irréprochable et de taille moyenne. Il ignorait que la plume de sa tante était sur le bureau de son oncle, mais cette lacune n'altéra en rien son oeuvre, au demeurant brève et consistante.

Ainsi, si vous suivez bien, Dieu engendra le chaos, qui engendra l'ordre, qui engendra la semaine de sept jours dont cinq ouvrables et deux vivables, qui engendra l'horaire flottant et les congés statutaires, qui engendra l'homme pour en profiter, qui engendra la femme pour rompre le silence, qui engendra le serpent pour contrarier tout le monde, qui engendra la pomme pour arrondir ses fins de mois. Il s'agit ici, bien entendu, d'un langage poétique. Pour obtenir une réalité scientifique, il faut remplacer «homme» par singe, le second étant arrivé le premier dans le but d'évoluer jusqu'au premier, qui devint alors le se-

cond. On ne peut être plus clair.

L'humoriste, lui, ne descend pas de l'homme, mais du serpent, d'où la facilité à mettre un pied dans sa bouche. Quant à l'homme, il descend du singe mais il est en train d'y remonter d'un pas vif et assuré.

En gros, l'homme et la femme vécurent heureux et eurent quelque milliards d'enfants, dont quinze furent intendants de la Nouvelle-France et vingt-cinq furent premiers ministres du Québec. Cela prouve qu'il n'est pas si simple qu'il le paraît de devenir premier ministre du Québec, et qu'il est encore plus difficile de devenir intendant de Louis XIV en Nouvelle-France.

Or donc, l'humoriste descendit du serpent, en passant par l'escalier de service où il rencontra la concierge qui lui transmit le bonjour d'Alfred, et il alla boire une bière fraîche. Il y est encore.

Ici, ouvrons une parenthèse pour évoquer la place énorme que la bière a toujours tenue dans le passé. Les historiens qui imputent aux Égyptiens la découverte de cet élixir sont dans le houblon. La preuve: Noé n'a pu embarquer dans l'arche les dinosaures et les archéoptéryx, qui sont donc disparus de la surface de la terre, parce qu'il avait bourré de barils de bière les stalles qu'on aurait dû leur attribuer. Noé était un vieux coquin. S'il a fini son voyage échoué, c'est qu'il tenait une bonne cuite en même temps que la barre. Or, le vent et l'alcool forment un mélange dangereux, c'est bien connu. Si ce capitaine à la noix avait fait naufrage, nous ne serions pas là pour goûter les subtilités de «Parle, parle,

jase, jase» mes enfants. Versons tout de même un pleur sur le triste sort de l'archéoptéryx (c'est le premier oiseau apparu sur terre, tas d'ignares), il aurait pu devenir un chouette animal d'appartement. Fermons aussi cette parenthèse qui grince et reprenons le fil du temps qui file, puisque bière qui roule n'amasse pas mousse.

Quant aux enfants de la femme et de l'homme, donc, ils vécurent heureux à leur tour et un jour, lassés de tant de bonheur blasé, inventèrent l'impôt sur le revenu des particuliers. L'ère moderne commença.

En 1608, on posa la pierre angulaire du Carnaval de Québec. Le premier président, un certain S. de Champlain, fit ériger un palais de bois sur la Place Royale, qui s'appelait alors, prosaïquement, «le bord-du-fleuve-au-pied-du-cap».

La duchesse unique, Hélène Ière, fut élue reine du Carnaval dans un tirage au sort et quelques années plus tard, quand elle eut treize ans, elle épousa le président Champlain. Ce dernier, qui garda la direction du Carnaval jusqu'à sa mort en 1635, inventa le défilé de nuit grâce à la collaboration d'un groupe ontarien invité, les Iroquois. Les relations inter-provinciales étaient déjà au beau fixe.

En ce qui a trait aux monuments de glace de la rue Sainte-Thé-

rese, il fallut attendre 1765, année où l'Indien Pontiac, avec son frère Chevalier, sculpteurs de totems à Saint-Jean-Port-Joli, se prirent mutuellement pour modèles en sortant des Voûtes Talon. Leurs oeuvres, en glace bleue authentique de la basse-ville, furent malheureusement détruites par un incendie. Le mouvement était toutefois lancé, et l'on construisit la rue Sainte-Thérèse où chaque hiver des artisans impriment dans la glace les traits rudes et fiers des deux braves guerriers du pic et du burin.

On aura compris ici que le Créateur se reposait, ayant atteint son septième jour. Il était dimanche treize heures quinze, temps céleste, quand Il se pencha par-dessus un nimbo-cumul pour jeter un oeil triangulaire sur le monde. Il le trouva bien lent à évoluer vers les belles grandes catastrophes de la technologie qui amènent des candidats au kilomètre cube à la porte des cieux. Il s'accorda quelques secondes de réflexion, ce qui donna un siècle et demi de temps terrestre, puis fit cadeau à l'humanité de sa plus belle arme offensive individuelle: l'automobile. On allait pouvoir s'en-

tretuer sans la tracasserie papiassière des déclarations de guerre.

C'est vers cette époque que l'humoriste sort un moment du café où il était attablé depuis la création du monde, et en profite pour inventer le canif à tire-bouchon incorporé. Désormais, on utilisera un seul instrument pour couper son vin.

En résumé, la joie de mourir s'installe à demeure. Elle y est d'ailleurs toujours, et j'en veux pour preuve que l'année dernière, à Marienbad, un grand blond avec une chaussure noire m'a confié qu'il avait même rencontré des Tziganes heureux. Mais j'erre.

Passons rapidement sur les inventions sans importance telles la machine à vapeur, le télégraphe, la nitroglycérine et son dérivé le caribou, le téléphone de Gra-

ham Bell Canada, la télévision couleur avec famille Berger intégrée, le Concorde et le Commonwealth, pour entrer de plein pied dans notre temps, caractérisé par l'olympisme et la bombe aérosol. Les deux messieurs qui font les andouilles à l'arrière de la classe sont priés d'aller se lancer des enclumes ailleurs.

Il est inutile, à la fin de cette causerie savante, d'insister longtemps sur la vie que mènent aujourd'hui les descendants du premier homme et de la première femme, puisque dans chacun de vos foyers, chers bons élèves, il y a un petit écran pour vous ré-

vélér tous les détails de la grande aventure humaine, avec effets spéciaux, ralentis, reprises, et tout. On n'insistera jamais trop, cependant, sur la nécessité de vous tenir à bonne distance de l'appareil, au cas où il exploserait.

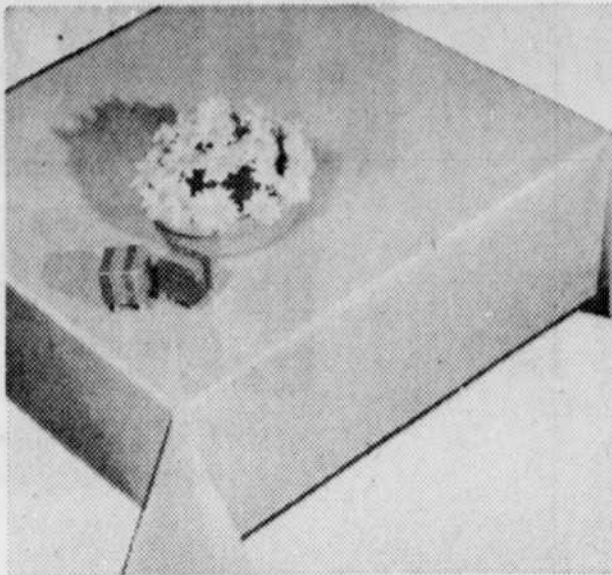
Je rappellerai seulement, avant la récréation, que l'humoriste n'est toujours pas ressorti de l'au-

berge où, pour payer son écot, il présente le soir un spectacle de ratons-laveurs. J.C.



une question de principe

VENTE TRANS CANADA EATON



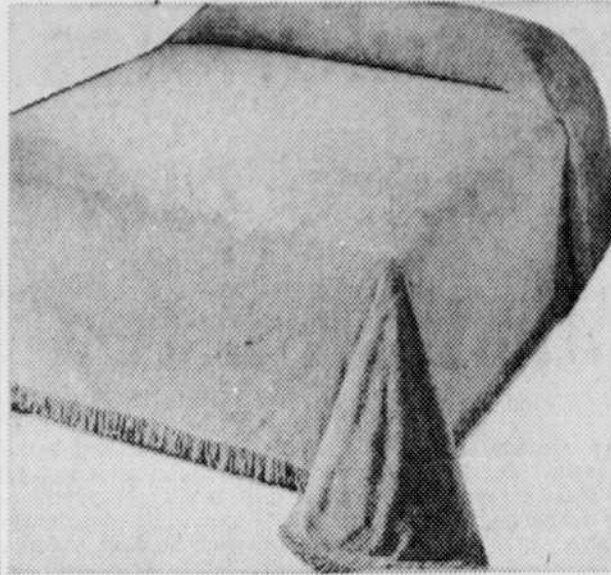
(Article 483)

Nappes "Haddon Hall"

Prix Eaton 52" x 70" et 60" diamètre **9.99** chacune
oblongue ou ovale **12.79** chacune
60" x 90" **1.17** chacune

Serviettes 20"

Nappes en polyester et coton d'aspect toile, sans repassage. Coins arrondis et bord bien fini. Ivoire, jaune or, vert lime, pêche, terre ou brun. Modèle "Clare" de ton uni. (236)

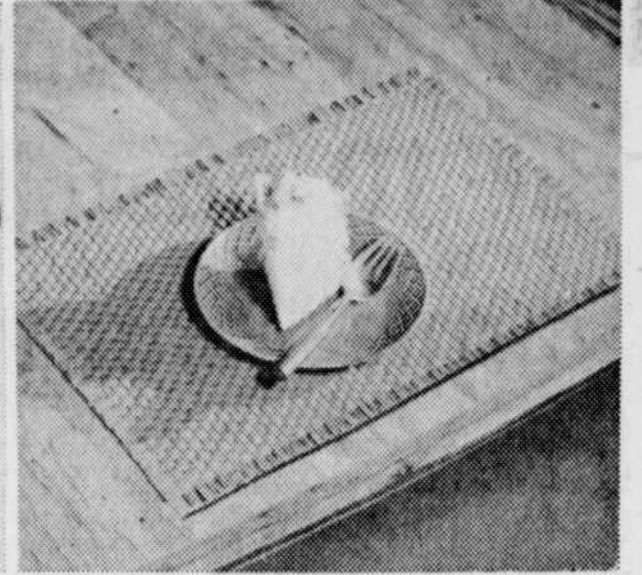


(Article 471)

Couvre-lit en chenille

Lit jumeau **Prix Eaton 13.59**
Lit à 2 places **14.99**

Modèle en pur coton lavable et séchable à la machine, cycle pour linge délicat. Motif chenille serré, bord à frange. Blanc, rose, topaze, jaune or, champagne, bleu profond, jaune. (436)

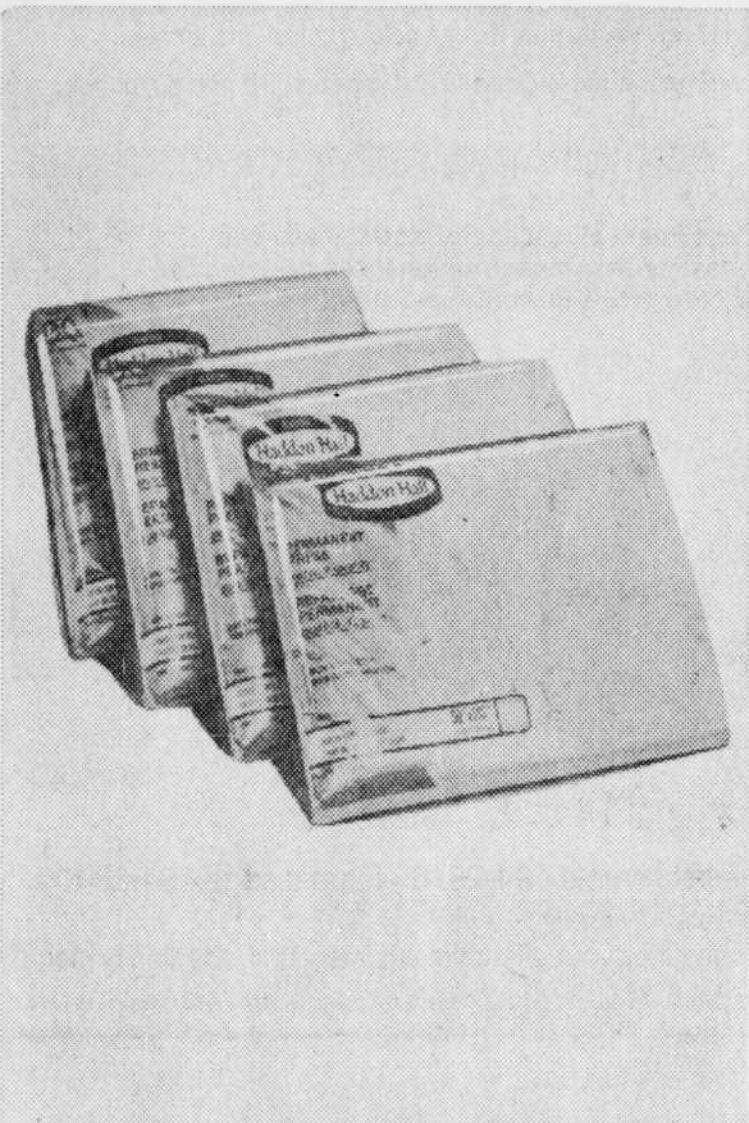


(Article 482)

Napperons individuels

Prix Eaton **4 pour 5.94**

Ensemble de 4 napperons individuels tissés main, en viscose lavable. Choix de couleurs: ton cuivre, brun, rouge, bleu saphir, orange, jaune canari, vert, jaune or. (236)



(Article 473)

Draps et taies "Haddon Hall"

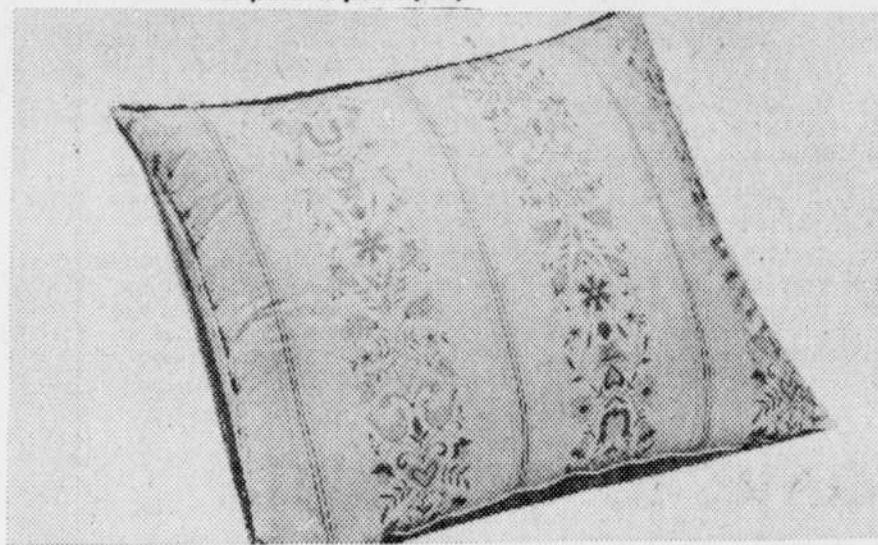
Lit jumeau **Prix Eaton 5.55**

Lit à 2 places **6.69**

Dimension Queen **7.48**

Taies **2.98** la paire

Draps de dessus ou pré-ajustés, en polyester et coton lavable et séchable à la machine, sans repassage. Blanc pur seulement. (436)

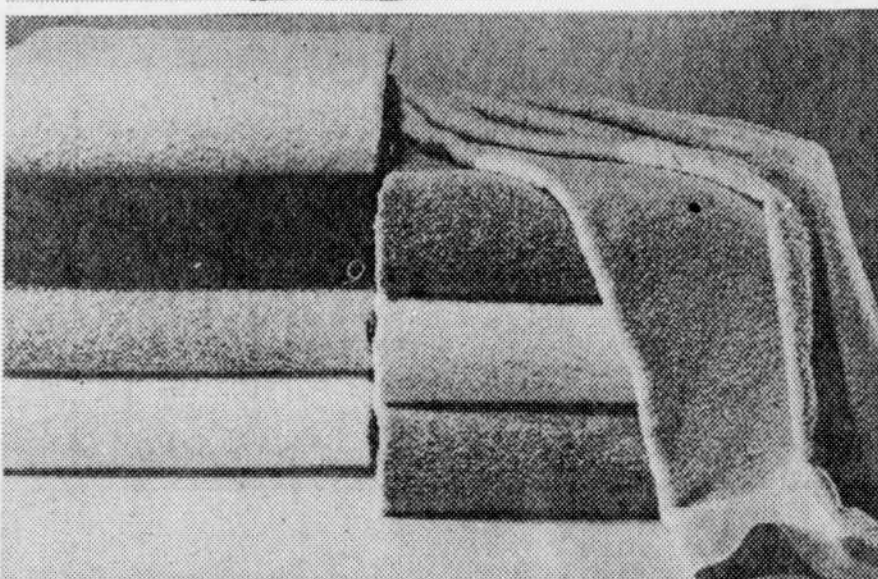


(Article 477)

Oreiller "Everyday"

Standard 19" x 25" **Prix Eaton 5.98**
Grand 20" x 29" **7.48**

Oreiller de "Haddon Hall", rembourré polyester traité Sanitized, anallergène, extérieur en coton. Bords amincis. Support moelleux très confortable. (436)

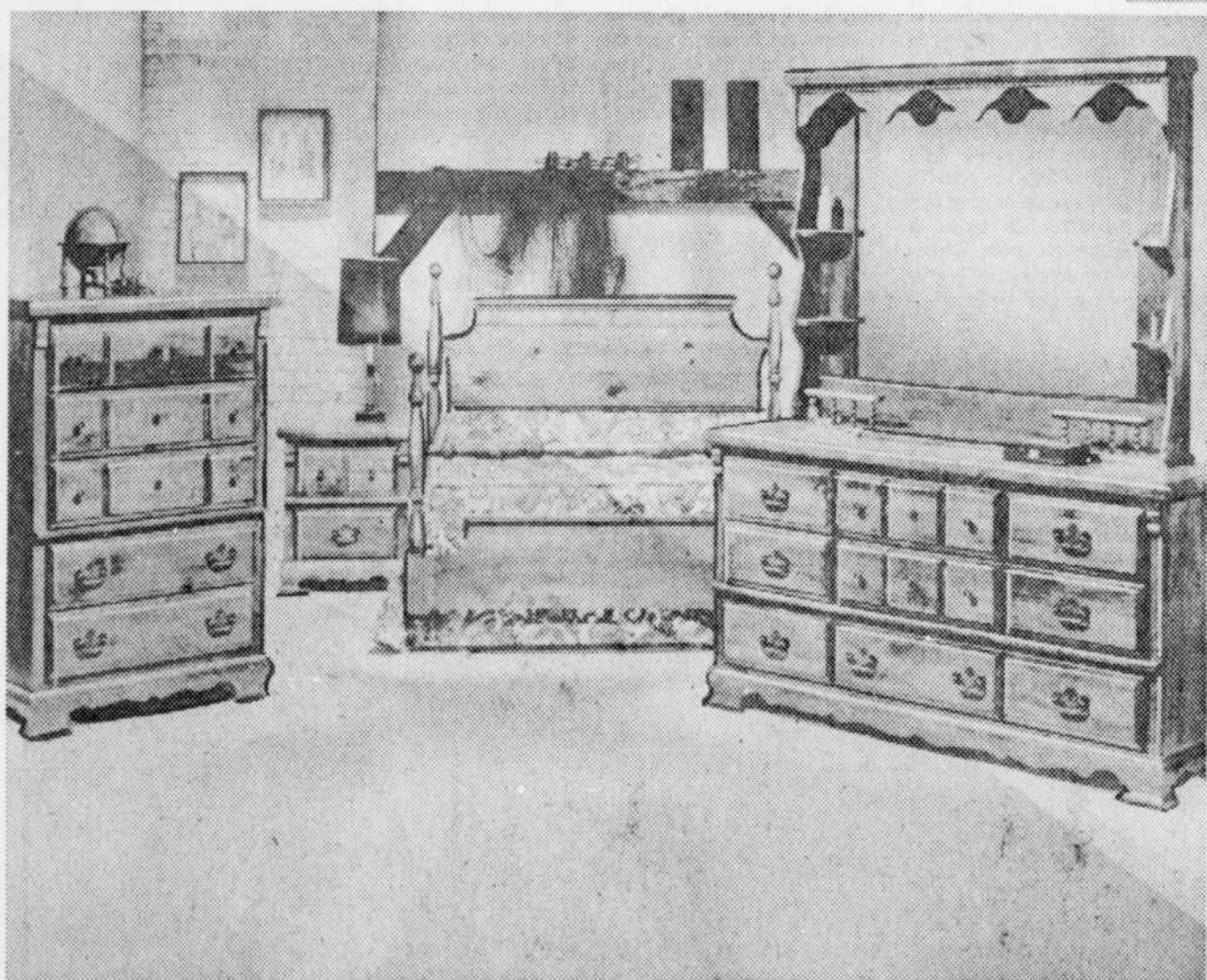


(Article 489)

Serviettes "Caldwell"

Prix Eaton **4.87**
Bain 24" x 44" **3.00**
Ordinaire 16" x 28" **1.50**
Débarbouillettes 13" x 13"

Ensemble "Wedgewood" en coton-éponge non rasé de ton uni. Bordure fantaisie et bord ourlé. Brun, jaune or, rose, orange, cognac, bleu pâle, vert clair ou ivoire. (236)



(Article 553)

Chambre à coucher 3 pièces

Prix Eaton **899.99**

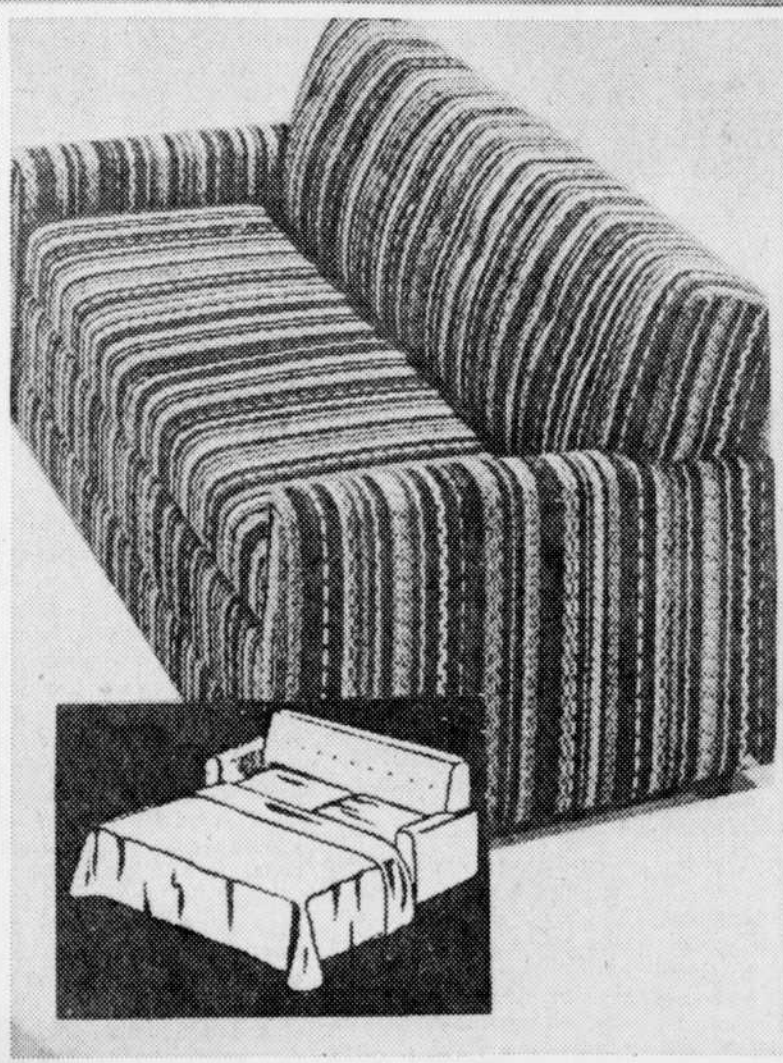
Commode triple à 9 tiroirs, 64" x 17 1/2" x 32", miroir de forme élégante, 53" x 41 1/2", avec 4 tablettes en coin. Commode à 5 tiroirs, 36" x 17 1/2" x 48". Tête et pied de lit 54" x 60". Table de nuit 2 tiroirs assortie. Prix Eaton 89.99. Un bel ensemble en pin massif fini ton miel. (370)

(Article 535)

Lit simple "Glendale"

Prix Eaton **119.99** ou **2 pour 234.99**

Modèle à ressorts mi-fermes, extérieur en viscose imprimée matelassée, sommier ferme assurant un confort maximum. 6 pieds inclus. Une aubaine pour le chalet ou la chambre des enfants! (271)

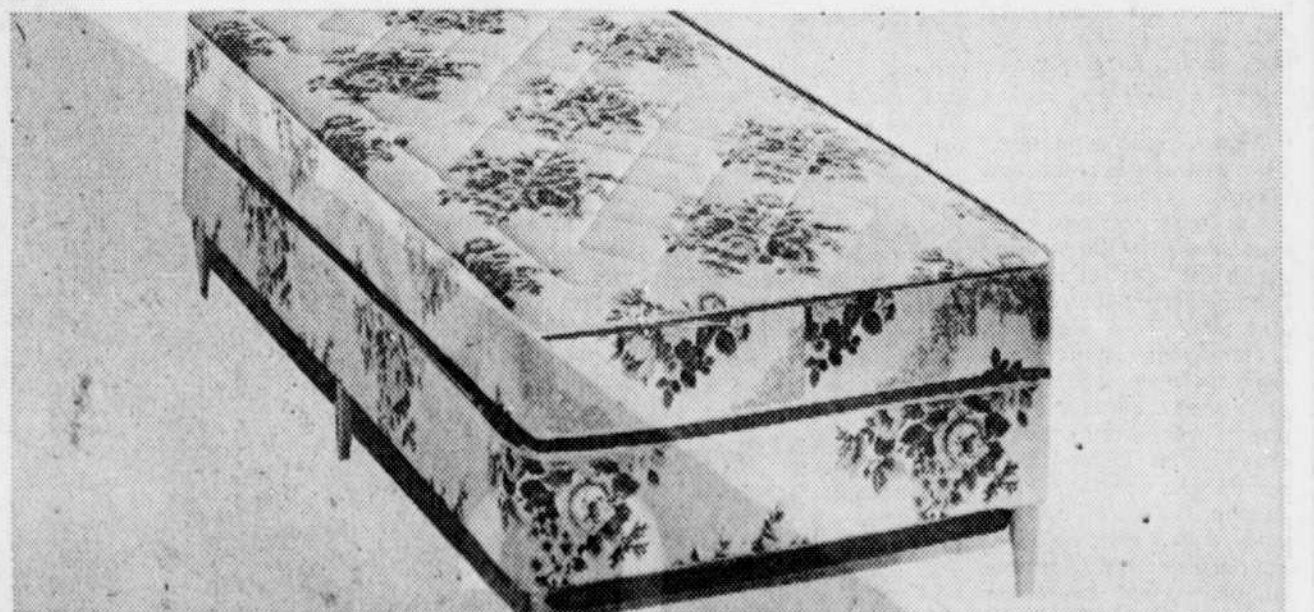


(Article 537)

Sofa-lit "Serta"

Prix Eaton **299.99**

Cadre en bois franc, coussins polycore, matelas "Lady Hamilton" matelassé, extérieur polypropylène ton brun. Se transforme en lit à 2 places. (270)



Eaton, Place Ste-Foy.



La carte-comptable Eaton, une façon moderne de magasiner

EATON

Commandes téléphoniques et magasin

653-9331

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUN. MAR. MER. 9H30 - 17H30; JEU. VEN. 9H30 - 21H; SAM. 9H - 17H. STANDARD; LUN. MAR. MER. 9H-17H30; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.